



**ENTRE POSSIBLE
ET IMPOSSIBLE,
DEUX LETTRES
ET UN ÉTAT D'ESPRIT**



PHILIPPE BARRET
DIRECTEUR GÉNÉRAL D'APICIL



**NOS RÉGIONS ONT DU TALENT :
EMBARQUEZ VERS
LA SAÔNE-ET-LOIRE**



**ENTRETIEN AVEC BRUNO LE MAIRE,
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES**

VALURBAIN qui assoit son expertise immobilière sur l'ensemble du territoire national, travaille en concertation avec les collectivités, afin de leur recommander les meilleures stratégies de développement urbain.

Avec ses partenaires, VALURBAIN répond aux besoins opérationnels du développement à la commercialisation.

Acteur reconnu de la profession, homme de convictions, son fondateur Benjamin Pierre, n'a cessé ces dix dernières années de mener une réflexion profonde sur l'amélioration de l'habitat tout en respectant l'homme et l'environnement. Visionnaire, il a su s'entourer de partenaires experts et fidèles.

Son credo : la sincérité et l'implication qui lui permettent aujourd'hui d'appréhender avec clairvoyance la ville de demain.

VALURBAIN RELAIS DE CROISSANCE & DE CONFIANCE

- Identification des fonciers permettant des opérations d'aménagement
- Ateliers de réflexion urbaine et propositions architecturales
- Bilan financier et projection des coûts
- Etablissement d'un calendrier
- Valorisation et négociation des conditions de cessions
- Sécurisation et projet de PUV

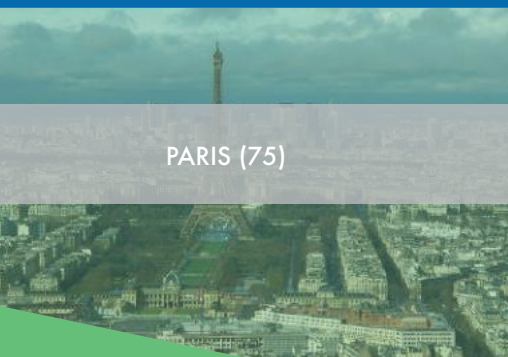


VILLA MÉDICIS (78)
EN COURS DE COMMERCIALISATION



VIA CONDÉ (94)
LIVRAISON FIN 2020

PROCHAINEMENT



PARIS (75)



ISSY-LES-MOULINEAUX (92)



SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (94)



4

LES ÉDITOS



11

LAVIE DE GEEA



18

GRAND TÉMOIN

Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie et des Finances



22

COLLOQUE

Mi-mandat du Président Macron : et maintenant ?



34

NOS PARLEMENTAIRES

TÉMOIGNET ET AGISSENT



66

CARTES SUR TABLE

Éric Michoux, l'optimiste à toute épreuve



68

ENTREPRENEUR ENGAGÉ

Philippe Barret



78

ZOOM SUR

AQLE, la haute couture de l'électronique



82

INNOVATION & INDUSTRIE

Telma, une technologie dans « l'air » du temps



86

NOS RÉGIONS ONT DU TALENT

Bienvenue en Saône-et-Loire



99

LES MEMBRES DE GEEA

Directeur de la publication : Olivier Dassault et Jean-Michel Fourgous • Rédacteur en chef : Maggy Legat • Comité de rédaction : Nicolas Dainville - Violaine Hacke - Maggy Legat • Contributeurs : Sophie Auconie - Philippe Bas - François Baroin - Valérie Bazin-Malgras - Olivier Becht - Christophe Blanchet - Pascal Brindeau - Eric Ciotti - Josiane Corneloup - Daniel Fasquelle - Julien Dive - Christian Jacob - Stéphanie Kerbarh - Philippe Le Bas - Bruno Le Maire - Vivette Lopez - Brigitte Micouleau - Jean-Michel Mis - Sophie Primas • Ainsi que tous leurs collaborateurs. Un grand merci. • Réalisation de la revue : P.M.S. - Paul Meyer - 17, avenue de Ségur 75007 Paris. Tél : 06 28 47 53 55 • Maquette et graphisme : Deborah Cohen • Contact (adhésion, informations...) : Violaine Hacke- vhacke@generation-entreprise.fr



« Le secteur privé possède l'inventivité, la réactivité nécessaire et celui du public aide les bonnes idées à grandir. Imaginez ce qu'ils pourraient faire une fois la crise passée. »

Un nouveau chapitre

Olivier Dassault

PRÉSIDENT DE GEEA ET DÉPUTÉ DE L'OISE

Alors que la France quitte les rivages du confinement, s'ouvre désormais un nouveau chapitre dans notre histoire commune. Nouveau chapitre oui, « monde d'après » non. Nous avons traversé une épreuve, nous en entamons une autre. Je ne crois pas aux grands soirs comme je ne crois pas aux grands matins.

Aux aurores du 11 mai la vie va reprendre doucement comme elle était, avant que l'on nous enjoigne de nous cloîtrer pour combattre l'épidémie qui déferlait sur nous. Le petit café du matin nous manquera, le plaisir de se retrouver autour d'une table également mais ces temps reviendront.

Nous allons relever la tête ensemble comme nous l'avons toujours fait et si notre mode de vie qui était fait de mouvements et de consommation pourrait, désormais, connaître plus de mesure et de goût pour l'essentiel ce sera une grande victoire.

Une autre victoire serait de mettre enfin un terme à la confrontation stérile entre secteur public et privé. Une chose que la crise nous a rappelé avec force est le rôle de l'Etat. Arnaud Teyssier le rappelait il y a peu « l'Etat n'est pas utile, il est vital ». Nos sociétés et nos économies sont en réalité très fragiles et nous ne pouvons pas nous permettre le luxe d'un Etat faible.

Cette crise nous laisse néanmoins un goût amer. Comment est ce qu'un pays avec 57 % de dépenses publiques du PIB peut voir son système de santé près de la rupture en quelques semaines forçant ainsi le confinement ? Où vont ces 57 % ? A quoi servent-ils ? Pour Marcel Gauchet « ces dépenses sociales sont le prix à payer pour l'acceptation de la politique libérale » mais de quelle politique libérale parle-t-on ici ? Celle qui fait que la France a le poids de prélèvements obligatoires le plus élevé de l'Union européenne avec 48,4 % ? Selon la logique de Gauchet, nous taxons plus la production de nos entreprises qu'ailleurs pour faire passer une « pilule libérale ». Cela n'a pas de sens.

Là où le philosophe a raison c'est lorsqu'il pointe la contradiction au cœur du problème français fait du mélange du libéralisme des élites et de l'étatisme du peuple. Telle est la raison de notre

surplace depuis des décennies : lorsque la main gauche libéralise, la main droite compense socialement. Nous ne bénéficions ainsi ni du libéralisme ni de l'étatisme.

Une note du conseil d'analyse économique datant de 2017 confirme que la différence existante entre la dépense publique française et la moyenne européenne de 48,5 % ne s'explique non par la part prise par l'emploi public dans l'emploi total mais par les dépenses sociales : protection sociale et santé représentent 5,5 points de PIB de plus en France qu'en moyenne dans la zone euro. En somme, nous dépensons énormément mais nous dépensons mal en créant de plus en plus d'obligés de cet Etat social tentaculaire au lieu d'investir dans les structures communes et dans les stocks stratégiques qui nous ont fait tellement défaut face au Covid-19.

Il est grand temps que l'Etat redéfinisse le périmètre de son action et mette fin à cette croissance anarchique du « social ». L'idée n'est pas de basculer vers un Etat régalien étroit mais bien vers un Etat qui travaille plus et mieux avec le secteur privé.

C'est le second grand enseignement de cette crise : Etat et entreprises peuvent travailler ensemble rapidement quand les circonstances l'exigent. Pourquoi alors ne pas transformer l'essai et faire de l'exception la norme ? Le secteur privé possède souvent l'innovativité, la réactivité nécessaire en temps de crise, comme l'ont démontré les makers. Le secteur public aide les bonnes idées à grandir et à se répandre à l'échelle du pays. Imaginez ce qu'ils pourraient faire une fois la crise passée, les perspectives apparaissent infinies.

Pour que ce nouveau chapitre ne reste pas un vœu pieu, il faut repartir de la ligne de front actuelle ; l'hôpital et le secteur de la santé au sens large. Soignants, industriels et pouvoirs publics doivent trouver les moyens de travailler ensemble pour garantir que l'hôpital public mais aussi privé, redeviennent le « meilleur système de santé du monde ». Si, à l'issue de cette crise la France parvient à bâtir un système de santé paré pour le 21^{ème} siècle et ses pandémies, nous aurons réussi, en partie, cette épreuve.

« Ils ont oublié que l'histoire est tragique » disait Aron. Ainsi fonctionne notre époque à l'arrogance adolescente caractéristique. Il est désormais temps de grandir et d'écrire, ensemble, ce nouveau chapitre.



Préparer « le monde d'après »

Jean-Michel Fourgous

PRÉSIDENT DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE GEEA

Si les prévisions de la Banque de France se concrétisent, l'effondrement de notre économie causé par la pandémie de coronavirus sera sans équivalent depuis que les statistiques de l'Insee existent...

Un impact plus fort que Mai 68

L'estimation de l'impact sur le PIB annuel est ainsi vertigineuse : -1,5 % par quinzaine de confinement et une récession historique de 8 % cette année.

Oui, la violence du choc que nous subissons est inédite. Pour l'OFCE, l'économie française perd 2 milliards d'euros par jour du fait du confinement. Et selon le Fonds monétaire international (FMI), le produit intérieur brut mondial va en effet reculer de 3 % en 2020, bien plus que lors de la grande récession de 2009, quand il avait baissé de 1,7 %.

L'épidémie de Covid-19 pourrait ainsi « doubler le taux de chômage européen dans les prochains mois », estime le cabinet de conseil McKinsey.

Derrières les chiffres, il y a des conséquences humaines et sociales dramatiques : près d'un salarié du privé sur deux en chômage partiel en France, quelque 22 millions de chômeurs supplémentaires aux États-Unis en un mois seulement et des banques alimentaires débordées à travers le monde malgré des initiatives solidaires et citoyennes extraordinaires...

« Helicopter money »

Pour éviter qu'un choc économique de court terme ne se transforme en douloureuse dépression économique de plusieurs années, les pays du G20 promettent aussi d'injecter plus de 5 000 milliards de dollars.

C'est ce que certains économistes appellent « l'helicopter money » ou l'abondance monétaire : les banques centrales distribuent abondamment de l'argent aux banques et indirectement aux États et aux entreprises en rachetant leurs dettes.

Si ces mesures sont à la hauteur des événements, elles n'en font pas moins peser une menace sur l'avenir. Car si l'ensemble des pays

ont été touchés de la même façon par le virus, ils ne sortiront pas de la crise dans le même état d'esprit...

L'Allemagne veut ainsi tourner cette page sans précédent et revenir au plus vite à une gestion normale de ses finances publiques, contrairement à la France qui rêve d'un « nouveau monde » où la « création monétaire » remplacerait la discipline budgétaire avec des aides « exceptionnelles » qui risquent (une fois de plus) de se transformer durablement « en acquis »...

Qui paiera ?

Comme les autres États, la France ouvre encore plus grandes les vannes de la dépense publique, mais parviendra-t-elle à les refermer une fois la crise passée ? Car si « l'exceptionnel » devient la règle, alors notre pays risque de connaître des lendemains qui déchantent...

Oui, une fois l'urgence passée, il faudra s'interroger sur la façon de faire face à cette dette colossale, qui devrait bientôt atteindre 115 % du PIB, en espérant que la France puisse continuer d'emprunter dans de bonnes conditions l'argent qu'elle n'a pas...

Il faudra également trouver les moyens de financer des dépenses nouvelles nécessaires, dans la santé et le médicament notamment, sans creuser toujours plus les déficits, ce qui demandera de faire preuve d'une plus grande sélectivité dans l'allocation des ressources publiques.

Attention aussi à la tentation - très française - de mettre en place des impôts supplémentaires, ce que Bercy appelle les « prélèvements exceptionnels », qui risquerait d'être très contre-productive dans notre pays, lui qui détient déjà le triste record du monde de la fiscalité...

Au sortir de la crise, il conviendra enfin de nous réinventer en profondeur, en renforçant considérablement notre indépendance agricole, sanitaire, industrielle et technologique. Que ce soit dans le domaine de l'éducation, de la santé ou encore de la Sécurité, il faudra aussi intensifier nos innovations numériques, elles qui ont montré toute leur efficacité dans ce contexte de distanciation sociale imposée... Comme la réflexion que proposera notre futur colloque, l'ambition de Génération entreprise - entrepreneurs associés est claire : aider la France à tirer tous les enseignements de cette crise inédite. Oui, c'est une urgence.



© Pascal Segrette

L'indispensable décentralisation

François Baroin

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

Les collectivités territoriales, avec au premier rang le bloc communal sont le premier investisseur public. Elles contribuent à hauteur de 70% à un investissement qui représente 4,4% de notre PIB national. L'impact des collectivités territoriales sur la dynamique économique au cœur d'une politique globale de relance post-crise sanitaire est certain, notamment en termes d'activité et d'emploi dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

La pandémie du Covid-19 est une nouvelle crise que notre pays doit encore affronter. Une crise singulière, inédite et sidérante. Les Maires se sont mobilisés dans leurs communes pour trouver les meilleures solutions afin de protéger leurs administrés et leurs acteurs économiques. Le confinement décidé par le Président de la République, sans concertation avec les élus locaux, a été une première étape de cette crise sans précédent. Lors de cette première phase, les Maires se sont assurés de la continuité des services publics locaux, dans un contexte sanitaire incertain, afin de garantir prioritairement la sûreté, la sécurité et la salubrité publique dans les 35 357 communes de notre Pays. Dans le même temps, les équipes municipales ont très rapidement accompagné le travail des professionnels libéraux de santé en les dotant en masques chirurgicaux. Les Agences Régionales de Santé ont adopté lors de cette pandémie une gestion centralisée sous le seul prisme des ressources humaines et matérielles hospitalières. Les Maires se sont mobilisés pour combler les manques avec pour seule ambition de protéger et servir leur population dans cette période.

Dans les premières heures du confinement avec les conseils départementaux et régionaux, les Maires ont participé aux différents plans et pactes régionaux pour accompagner les acteurs économiques. Ils avaient la conviction que la décision unilatérale du Gouvernement devait prioritairement être compensée par des mesures nationales puis impérativement être accompagnée par les collectivités territoriales pour amortir les diverses répercussions économiques induites.

La deuxième étape a été la préparation du déconfinement dès la mi-avril. Les Maires et plus généralement les élus locaux ont souhaité que les préfets de département soient au cœur des échanges avec les collectivités et les représentants socio-économiques afin

d'apporter des réponses adaptées aux contraintes et aux impératifs des territoires. Dans les discussions avec le Premier ministre et les membres du Gouvernement, les élus locaux ont demandé que l'État désigne un seul coordinateur des politiques publiques dans cette gestion de crise en plaidant en faveur du Ministère de l'Intérieur, qualifié de Ministère de la gestion de crise et surtout « familial » des élus avec ses Préfets et ses Sous-Préfets. La co-gestion de la crise par le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de la Santé a entraîné un retard logistique dans les territoires. Cette crise illustre pleinement la nécessité de réarmer les Préfectures de département et de renforcer pour l'État les partenariats avec les Collectivités Territoriales.

Dans cette phase de préparation du déconfinement, les Maires ont répondu à deux enjeux majeurs de la reprise économique et de la vie quotidienne en organisant la distribution de masques « grand public » à leurs administrés et le retour en classe pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires. Ces deux priorités devaient être réalisées localement par les équipes municipales, dans le strict respect des protocoles nationaux, afin de favoriser la reprise de la vie économique de tous nos territoires. Le gouvernement a également entendu la légitime nécessité d'installer, dans le respect des règles sanitaires, les exécutifs locaux élus au 1^{er} tour afin de débloquer la commande publique, essentielle à la relance économique de notre Pays. L'organisation du second tour des élections municipales dans des conditions sanitaires adaptées à la fin du mois de juin doit permettre de terminer ce cycle démocratique et surtout aux collectivités territoriales de pouvoir pleinement accompagner la relance de la vie économique par de la commande publique.

La deuxième phase du plan de déconfinement, programmée au 2 juin, doit être conduite de manière toujours plus décentralisée en permettant aux exécutifs locaux de prendre des décisions véloces, pragmatiques et adaptées aux réalités territoriales. Le défi de l'après-crise est immense. A la lumière de la crise que nous venons de vivre, les collectivités territoriales renouvellent leur proposition de nouvelle phase de décentralisation, non pas contre un État central mais avec un État qui mesure localement les attentes des élus, des administrés et des acteurs économiques. Cette troisième phase de décentralisation doit être une réponse des territoires pour favoriser la relance du pacte social et économique.

Partout où l'enjeu est essentiel, nous sommes là

ESPACE

Optimiser les solutions pour les télécommunications, l'observation de la Terre, la navigation et la science

DÉFENSE

Acquérir et conserver la supériorité décisionnelle et opérationnelle

AÉRONAUTIQUE

Rendre le transport aérien plus sûr, plus fluide, plus confortable et moins polluant

SÉCURITÉ

Protéger les citoyens, les données sensibles et les infrastructures

TRANSPORT TERRESTRE

Permettre le fonctionnement plus rapide et plus efficace des réseaux

Chaque jour, des millions de décisions critiques sont prises pour protéger les populations, les infrastructures et les nations. Thales est au cœur du processus. Notre maîtrise des technologies intelligentes permet aux décideurs d'apporter la réponse la plus adaptée. Partout, avec nos clients, nous faisons la différence.



La vie de

Génération Entreprise

Entrepreneurs Associés



« L'Oréal : quelles réinventions dans un monde en constante mutation ? »

PETIT-DÉJEUNER GEEA AUTOUR DE JEAN-PAUL AGON
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GROUPE L'ORÉAL

13
NOV. 2019

Il y a quelques années, notre invité dînait dans un restaurant chinois du 13^{ème} arrondissement de Paris. L'histoire ne dit pas avec qui, ni où, ni quoi. Quoi qu'il en soit, son « fortune cookie » disait : « vous avez beaucoup de chance, mais vous en aurez besoin ». Une prédiction tout à fait exacte ! Avant de devenir le 5^{ème} PDG en 100 ans d'existence de L'Oréal, l'indétrônable premier groupe de cosmétique au monde, aux 36 marques, couvrant tous les pays, toutes les gammes de prix, répondant à tous les besoins beauté, Jean-Paul Agon y fait ses classes dès sa sortie d'HEC. La consécration ? Ce sera en 1997, quand il prendra en charge le développement de toutes les activités de la zone Asie. Son arrivée coïncidera avec la crise financière du continent. Le succès a été tel, que le groupe lui confiera ensuite la direction de L'Oréal Etats-Unis... une semaine avant le 11 septembre. Rappelez-vous du « fortune cookie » ! Quel est le secret de cette aurore L'Oréal, devenue la marque française la plus puissante dans le monde ? Mélangez la stabilité, l'énergie, l'audace, l'intuition.

L'Oréal, c'est un empire qui a réussi à s'adapter. Il est aussi un des premiers à avoir anticipé « la révolution digitale » en offrant une nouvelle « expérience produit » aux clients. « Aujourd'hui, c'est déterminant. Le digital est l'avantage compétitif majeur en matière de relations avec les consommateurs, de marques, de marketing, de communication ou encore de e-commerce. Il représentait 0% de notre chiffre d'affaires il y a encore 5 ans. Aujourd'hui, nous en sommes à 13,5% et surtout il connaît une croissance de 50% par an, soit pratiquement la totalité de la croissance globale pour le groupe. » souligne Jean-Paul Agon.

Notre pays ne représente que 7% de son chiffre d'affaires et pourtant 25% de la production industrielle mondiale et les deux tiers des investissements en matière de recherche se passent sur notre sol. Le cœur stratégique de L'Oréal est incontestablement en France. Ce fleuron international paie 25% de ses impôts mondiaux en France.

Il conclura par ces mots « Il faut anticiper ce qu'il va se passer et prendre les bons paris, les bons virages et être toujours extrêmement agile de façon à pouvoir bouger en fonction des évolutions. C'est une très belle aventure grâce à des équipes absolument formidables. Nous sommes une entreprise avec une culture très forte, que nous avons toujours gardée, lorsque nous relisons les maximes aujourd'hui d'Eugène Schueller ou de François Dalle, les mêmes valeurs persistent, applicables dans un monde différent, avec des technologies différentes. Nous sommes humanistes, avec la volonté de l'excellence et celle de gagner. Nous avons aussi la chance d'avoir beaucoup de gens qui veulent nous rejoindre, nous recevons environ 1 million 500 milles candidatures chaque année dans le monde. C'est une aventure qui n'a que 110 ans et nous sommes bien tous décidés chez L'Oréal à la faire continuer très longtemps. » Quelle belle note d'espoir pour le savoir-faire français et son rayonnement !



En présence d'Olivier Dassault, Jean-Michel Fourgous, Emmanuelle Anthoine, Sophie Auconie, Belkhir Belhaddad, Grégory Besson-Moreau, Jean-Marie Bockel, Pascal Bois, Yves Bouloux, Valérie Boyer, Guy Bricout, Guillaume Chevrollier, Pierre Cordier, Pierre Cuypers, Loïc Dombrevail, Virginie Duby-Muller, Daniel Fasquelle, Nicolas Forissier, Laurent Garcia, Meyer Habib, Michel Herbillon, Stéphanie Kerbarh, Véronique Louwagie, Gilles Lurton, Emmanuel Maquet, Frédérique Meunier, Frédéric Reiss, Vincent Segouin, Laurence Trastour-Isnart, Pierre Vatin, Arnaud Viala, Michel Vialay

« Comment le tri des déchets favorise-t-il la croissance ? »

PETIT-DÉJEUNER GEEA AUTOUR DE MICHEL KEMPINSKI,
PRÉSIDENT DE SULO GROUP (ANCIENNEMENT PLASTIC OMNIUM ENVIRONNEMENT)

28
JANV. 2020



En présence d'Olivier Dassault, Gérard Cherpion, Belkir Belhaddad, Daniel Fasquelle, Michel Herbillon, Stéphanie Kerbarh, Emmanuel Maquet, Pierre Vatin, Arnaud Viala, Stéphane Viry

Au moment où se concluaient les travaux sur le projet de loi Gaspillage alimentaire, GEEA a reçu l'ambassadeur de l'économie circulaire, président de la société Sulo, leader européen des containers. Les générations se suivent mais ne se ressemblent pas. On est loin de la chanson de Leo Ferré des années 50 :

« Si l'on mettait le temps du plastique
En musique sique sique
On y perdrait son temps de temps en temps
En y gagnant des sous et des bijoux des bijoux en plastique
Bien plus économiques miques miques
Et bien plus intéressant que les diamants
Que l'on pend que l'on pend au cou des gens
Car le temps du plastique
C'est bien plus fantastique tique tique
On y voit le printemps passer
Son temps à faire des affaires des fleurs en papiers ».

Un bon geste, un bon réflexe...
L'antigaspi est devenu une religion natio-

nale voire internationale impulsée par « Make your planet great again ! ». Elle fait heureusement de plus en plus d'adeptes grâce à une campagne d'information intensive depuis l'école jusque chez l'habitant et même à l'intérieur des entreprises.

Pour Michel Kempinski, les clés de la réussite de Sulo, ce sont l'innovation, les investissements et les Hommes. « Lorsque nous sommes partis, il y a plus de dix ans, sur le côté « bac recyclé », avec comme objectif de travailler ensuite sur du 100% recyclé, nous n'avions que 5% à l'origine de matières recyclées car nous n'arrivions pas techniquement parlant à en faire plus. C'est donc progressivement, grâce à des tests et ingénieurs, que cela a pu évoluer. Derrière l'industrie se trouve une montée en compétence et un développement qui va vers l'avant avec des besoins de plus en plus qualifiés. »

Pour gagner la bataille contre la pollution domestique, les Français doivent impérativement y participer. Il ajoute alors que « le tri reste très imparfait. Le sujet majeur

est donc le tri à la source, par l'habitant. Comment persuader ce dernier de le faire ? » Incitation ou répression ? La question est posée. La réponse viendra du législateur.

Pour conclure sur une note positive, Michel Kempinski, évoque alors les innombrables possibilités industrielles dans le domaine du tri : « Techniquement, il y a encore énormément de choses à faire avec le plastique et l'innovation là-dessus n'a pas de limites. Ce que je trouve toujours fantastique, même après quinze années passées dans ce secteur, est que nous nous demandons toujours comment nous allons faire mieux et à chaque fois nous y arrivons.

L'industrie n'a pas de limites. Tout ce que nous nous fixons comme objectif à un moment donné peut paraître irréalisable, puis plusieurs années plus tard, on le rend accessible. Il y aura donc encore, et cela j'en suis absolument persuadé, plusieurs entreprises qui vont naître dans les prochains mois et années, et qui apporteront des solutions. »

En bref...

En quelques lignes, voici l'actualité parlementaire (non exhaustive) des membres de GEEA dans le domaine économique, pendant la pandémie.



Protégez-nous !

Marc Le Fur, Jean-Pierre Vigier et Eric Straumann ont demandé l'exonération de TVA sur les masques de protection et les gels hydro-alcooliques. L'initiative sera examinée le 11 juin dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale.

Quant à Daniel Fasquelle, il propose de protéger les employeurs contre les conséquences légales du Covid-19 et dans un autre texte de mobiliser les compagnies d'assurance en faveur des acteurs économiques qui ont du baisser le rideau pendant le confinement.

Le 2 juin, à l'unanimité, le Sénat a adopté la proposition de Jean-François Husson visant à soutenir les entreprises victimes d'une menace ou d'une crise sanitaire majeure. Elle apporte une première réponse aux entreprises pour lesquelles la perte d'activité engendrée par l'épidémie de Covid-19 n'est pas prise en charge par leurs assureurs.

Olivier Cadic a remis le rapport « Désinformation, cyberattaques, cybermalveillance : l'autre guerre du Covid-19 ». Il déplore le sous-investissement chronique en dépense de sécurité informatique et la vulnérabilité des entreprises dans l'espionnage économique.

Allégez la fiscalité

Emilie Bonnivard, Fabrice Brun, Vincent Rolland, Brigitte Kuster, Eric Pauget, Pascal Brindeau, Guillaume Peltier ont chacun leur tour déposé une proposition de loi visant à réduire la TVA dans les bars, les restaurants et même des hébergements. La discussion autour de cette disposition aura lieu le 11 juin au Palais Bourbon.

Valérie Bazin-Malgras, suivie par plusieurs de ses collègues, a souhaité défiscaliser les heures supplémentaires quand d'autres, comme Jean-Pierre Vigier, Isabelle Valentin, Bernard Perrut, Olivier Dassault, Marc Le Fur ou encore Daniel Fasquelle ont réclamé l'exonération de charges sociales et fiscales.

En assouplissant le dispositif Madelin en faveur des PME, Patrick Hetzel souhaite pallier les difficultés de trésorerie.

Aligner la France sur la moyenne européenne en matière de fiscalité de la transmission, c'est l'idée d'Olivier Marleix pour booster les ETI.





Et si on relocalisait ?

Pendant que Marc Le Fur propose de réserver les marchés publics de médicaments et matériels de protection à des entreprises Françaises, Daniel Fasquelle propose de relocaliser les industries de santé en France. La proposition de résolution européenne relative à la relocalisation de la fabrication des médicaments et des principes actifs pharmaceutiques en Europe de Fabrice Brun sera aussi examinée le 11 juin.

Olivier Dassault propose, de son côté, de créer un dispositif autour des entreprises stratégiques de première nécessité et la création d'un 57^{ème} pôle de compétitivité afin d'innover dans l'autonomie de la France en matière de besoins de premières nécessités.

La délégation aux entreprises du Sénat, présidée par Elisabeth Lamure, a demandé au Gouvernement, à la mi-avril, d'encourager la responsabilité sociétale des entreprises avec la relocalisation des productions, l'économie circulaire et de renforcer l'effectivité de la concurrence sur le marché des télécoms d'entreprises pour accélérer l'indispensable digitalisation des PME et TPE, assortie d'une meilleure cybersécurité.



Qui fait quoi ?

Pierre Cordier a proposé de redonner temporairement la faculté aux conseils départementaux d'accorder, s'ils le souhaitent et sont en capacité de le faire, des aides économiques directes, sous forme de subventions aux PMI PME et aux artisans de leur territoire, pour leur permettre de surmonter la chute brutale de leurs activités et éviter que des salariés ne se retrouvent au chômage. Rendez-vous le 11 juin à l'Assemblée pour l'examen.

La commission des affaires économiques du Sénat, présidée par Sophie Primas, a remis le 30 avril au Gouvernement un plan de 30 propositions pour une relance du tourisme dès cet été.



Ô travail !

Et si on suspendait les 35 heures ? C'est qu'a proposé Pascal Brindeau dans une proposition de loi.

De son côté, Frédérique Meunier propose de supprimer une partie des charges patronales sur le télétravail.



En avant, jeunesse !

Guillaume Peltier a proposé un dispositif « zéro charge » pour l'embauche de jeunes de moins de 25 ans. Son adoption est liée au vote des Députés, le 11 juin 2020.

Pour aider les jeunes à rentrer sur le marché du travail, elle souhaite la création d'un contrat exceptionnel d'insertion pour jeunes diplômés.

PLUS QUE JAMAIS, ACCOMPAGNER ET AIDER

Depuis le 16 mars 2020, date du début de la période de confinement liée au Covid-19, l'OCIRP fonctionne intégralement en télétravail. Mais l'Union assure pleinement la continuité de ses services pour ses bénéficiaires et pour ses membres que sont les institutions de prévoyance. Elle développe des initiatives de soutien et de solidarité.

Accompagner les salariés endeuillés dans cette période particulière

Mise en place d'un soutien psychologique spécifique au numéro **05 49 76 98 46** à compter du 7 avril 2020, pour les salariés récemment endeuillés des branches et des entreprises assurées par l'OCIRP, ainsi que plus généralement pour les bénéficiaires des rentes.

Aider en mettant à disposition des informations et des ressources

■ Le site **Vivre après**

Développé grâce à un partenariat avec le groupe IMA, ce site Internet est dédié aux ruptures de vie, accessible à tous pour faciliter l'accès à l'information. Des guides pratiques, des infographies, des vidéos et des articles laissent une large place à des témoignages, les questions liées au décès et au deuil sont largement traitées.

VIVREAPRES.FR

■ Des livrets d'information disponibles sur OCIRP.FR

[Faire face au veuvage](#)

[Faire face à l'orphelinage](#)

Enfin, l'OCIRP s'engage dans cette période difficile en soutenant :

- **Solidarité domicile** : dispositif de partage des ressources pour une meilleure efficacité des réseaux d'aide à domicile.
- **Mieux traverser le deuil** : soutien au renforcement de la plate-forme pour offrir de nouveaux services dont l'accompagnement des endeuillés.

Accompagner les bénéficiaires de manière personnalisée

Les équipes de l'accompagnement social se mobilisent auprès des bénéficiaires récents des rentes OCIRP en proposant un dispositif personnalisé **Vivre après** avec l'ensemble des services (accompagnement individualisé, soutien scolaire, aide à l'orientation, assistance juridique..).

En complément, l'OCIRP offre aux bénéficiaires de rente éducation OCIRP, élèves de classes de première et terminale, la possibilité de suivre un stage intensif en visioconférence.

0 800 599 800 Service & appel gratuits

Agir pour les endeuillés avec les ressources et actions de la Fondation OCIRP

- Un accompagnement de toute personne en situation de veuvage est possible grâce à **Dialogue & Solidarité**, association fondée par l'OCIRP. Son activité se poursuit par une écoute et un suivi téléphonique.

0 800 494 627 Service & appel gratuits

DIALOGUEETSOLIDARITE.ASSO.FR

- La question des orphelins est prise en compte par des ressources et des contenus spécifiques mis à disposition, ainsi que plusieurs projets soutenus :

[Agir pour les orphelins](#)

[Agir pour les orphelins - Les ressources](#)

[Parler avec l'enfant de la maladie grave et de la mort](#)

Retrouvez-nous
sur les réseaux sociaux



OCIRP.FR



Les prochains rendez-vous

14
OCT. 2020

10
NOV. 2020

Petit-déjeuners
8h15



3
DÉC. 2020

Notre prochain colloque :
**« Comment faire renaître
le rêve français ? »**

9h à 12h30

Visite de Veepee
(ex Ventes-privées.com)



Les visites parlementaires en régions d'ici décembre 2020

l'Alsace, le Val-d'Oise, la Savoie et l'Ain



Relance économique : La méthode Bruno Le Maire



Bruno Le Maire, les crises, il s'y connaît. Il en a géré pas mal au sommet de l'Etat. Lors de la crise diplomatique de 2003, entre la France et les Etats-Unis sur la guerre en Irak, il était là, jeune conseiller au cabinet de Dominique de Villepin. En 2005, il était là, auprès du Premier ministre à Matignon, au moment de la crise des banlieues. En 2006, il était là, au même poste pour gérer la crise sociale du CPE. Quand il était Ministre de l'Agriculture sous la présidence de Nicolas Sarkozy, il était là pour faire face à la colère des éleveurs. Alors, pour cette crise économique qu'il compare dans les médias à celle de 1929, il a très vite dégainé le fonds de solidarité et des prêts garantis. Il s'active sur le front européen comme national et tente de rassurer l'opinion publique. Serait-ce suffisant ? Génération Entreprise-Entrepreneurs Associés s'est entretenue avec Bruno Le Maire, le Ministre la lourde responsabilité de l'Economie et des Finances au sein du Gouvernement d'Edouard Philippe.



« Gouverner, c'est prévoir » pour Emile Girardin, « Gouverner, c'est mécontenter », selon Anatole France, « Gouverner, c'est faire croire » d'après Machiavel. Et pour vous ?

Gouverner, c'est décider. Il s'agit aujourd'hui de soutenir notre économie, protéger nos salariés et nos entrepreneurs. C'est ce que nous faisons.

Comment définiriez-vous un « entrepreneur engagé » ?

C'est un entrepreneur qui souhaite donner du sens à son activité, apporter des réponses aux difficultés sociales ou encore accompagner la transition écologique.

L'économie reposant sur « le moins disant » a montré sa vulnérabilité : la fabrication de masques, par exemple, a été délocalisée en Asie pour quelques centimes de moins, nous rendant dépendant d'une importation sanitaire étrangère. Un Etat qui se veut libéral peut-il se passer de la protection même de son économie ?

Absolument pas. Et c'est ce que nous défendons depuis des mois en investissant

dans des filières stratégiques comme les batteries électriques ou en renforçant le contrôle des investissements étrangers en France. Cette crise a révélé à quel point la défense de notre souveraineté qu'elle soit sanitaire ou technologique était prioritaire. Nous devons accélérer les travaux en ce sens et relocaliser certaines chaînes de valeur stratégiques dans ces secteurs.

secteurs les plus touchés, comme le tourisme, la culture ou bien l'événementiel, continueront de bénéficier des aides de l'État, parmi lesquelles l'activité partielle ou encore le fonds de solidarité. Nous sommes également en train de travailler sur des plans de soutien spécifiques au secteur de l'automobile et de l'aéronautique. Nous devons soutenir ces filières

« Une crise est une opportunité pour les entrepreneurs. »

Après avoir été touchés par les grèves, les manifestations des « gilets jaunes », beaucoup de petits commerces, des bars, des restaurants ne se relèveront pas du confinement et ce, malgré les aides. Comment remobiliser ceux qui ont perdu leur outil de travail ? Quant aux « survivants », pourront-ils toujours compter sur l'Etat, après le confinement, pour lever les freins à la croissance ?

La reprise sera longue et progressive. Mais collectivement, nous y arriverons. Les

qui ont été touchés de plein fouet par la crise. Ensuite, à la rentrée, nous devons relancer l'économie. Cette relance devra être fondée sur trois piliers : l'investissement, le soutien à la demande et la coordination européenne.

Pouvez-vous nous en dire plus sur ces plans de soutien sectoriels ?

Pendant trois mois, nous avons protégé nos salariés et nos entreprises en apportant une réponse immédiate et massive, que nous avons renforcée et améliorée au fil des remontées du terrain.



« Cette crise a révélé à quel point la défense de notre souveraineté qu'elle soit sanitaire ou technologique était prioritaire. »

Depuis le 11 mai, avec la reprise d'activité, nous entrons dans une nouvelle phase : celle du soutien à certains secteurs qui ont été les plus touchés par la crise.

Je parle du tourisme, de l'aéronautique et de l'automobile. Pour le tourisme, nous avons mis en place, en lien avec les acteurs du secteur, un plan de soutien de 18 milliards d'euros. Le fonds de solidarité par exemple, est maintenu jusqu'à la fin de l'année 2020 et est élargi aux entreprises ayant 20 salariés et 2 millions d'euros de chiffres d'affaires.

Le président de la République a annoncé mardi 26 mai un plan de soutien à l'automobile majeur : plus de 8 milliards d'euros pour accompagner la transformation de ce secteur stratégique. C'est considérable.

Enfin, nous sommes en train de travailler sur un plan aéronautique, qui sera présenté la semaine prochaine. Ce qui est certain, c'est que nous attendons des acteurs de ces secteurs des engagements, notamment en termes de transition écologique. L'argent des Français ne sera pas distribué sans contrepartie.

Le souhait d'une « Relocalisation » et d'une nouvelle « Souveraineté économique » pour « la France d'après » peut-il devenir réalité ? Quels mécanismes comptez-vous mettre en place pour atteindre ces objectifs ?

Absolument. C'est déjà une réalité dans certains secteurs. Je pense à l'agroalimentaire par exemple. Au moment où les frontières

se ferment et où les échanges s'arrêtent nous sommes bien heureux de disposer d'une souveraineté alimentaire que certains pays nous envient.

Mais nous devons accélérer notre politique de relocalisation industrielle en identifiant les chaînes de valeur stratégiques, en valorisant notre attractivité et en investissant massivement dans les nouvelles technologies.

En janvier, vous regrettiez le « chacun pour soi » qui règne dans la politique économique en zone euro tout comme l'absence de coordination européenne « pour prendre le relais » de la BCE. Depuis, la pandémie a touché plus ou moins durement les Etats européens. Aujourd'hui, faites-vous la même analyse ?

La crise prouve, de toute évidence, la nécessité d'une Europe unie. De ce point de vue, je me réjouis que la situation ait beaucoup évolué ces dernières semaines. Le sommet de l'UE du 23 avril a acté la

création du fonds de relance, l'activation du MES, l'augmentation de la capacité de prêts de la BEI et la création du fonds de financement commun du chômage partiel.

Il nous reste à trouver un compromis au sujet du financement du fonds de relance. Les choses bougent ! Nous devons continuer dans cette voie.

Que feriez-vous demain, que vous n'aviez pu faire adopter hier ?

Je suis plus que jamais convaincu de la nécessité de mettre en place la taxation des géants du numérique et l'impôt minimum au niveau international. Nous l'avons fait au niveau national pour les grandes entreprises du numérique. Il faut désormais trouver un accord au niveau



« La relance économique devra être fondée sur trois piliers : l'investissement, le soutien à la demande et la coordination européenne. »

Face à l'épidémie du Coronavirus Covid-19, le gouvernement a mis en place des mesures de soutien immédiates aux entreprises :

international. La juste taxation des géants du numérique et la lutte contre l'évasion fiscale des grandes entreprises n'ont jamais été aussi nécessaire.

Un dernier mot pour booster les entrepreneurs ?

Une crise est une opportunité pour les entrepreneurs. Nous devons innover, investir des marchés de niches et des secteurs que nous maîtrisons mieux que les autres. Au sortir de chaque grande épreuve traversée par la France, la reprise a été marquée par un rebond de l'activité, par de grandes découvertes et des innovations majeures.

Les crises nous obligent à nous dépasser. Nous le ferons.

1. Des délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales (URSSAF, impôts directs) ;
2. Dans les situations les plus difficiles, des remises d'impôts directs pouvant être décidées dans le cadre d'un examen individualisé des demandes ;
3. Le report du paiement des loyers, des factures d'eau, de gaz et d'électricité pour les plus petites entreprises en difficulté ;
4. Une aide allant jusqu'à 1 500 euros pour les très petites entreprises, les indépendants, les professions libérales et les micro-entrepreneurs les plus touchés grâce au fonds de solidarité financé par l'Etat et les Régions ;
5. La mobilisation de l'Etat à hauteur de 300 milliards d'euros pour garantir des lignes de trésorerie bancaires dont les entreprises pourraient avoir besoin à cause de l'épidémie ;
6. Un soutien de l'Etat et de la Banque de France (médiation du crédit) pour négocier avec sa banque un rééchelonnement des crédits bancaires ;
7. Le maintien de l'emploi dans les entreprises par le dispositif de chômage partiel simplifié et renforcé ;
8. L'appui au traitement d'un conflit avec des clients ou fournisseurs par le Médiateur des entreprises ;
9. La reconnaissance par l'Etat et les collectivités locales du Coronavirus comme un cas de force majeure pour leurs marchés publics. En conséquence, pour tous les marchés publics d'Etat et des collectivités locales, les pénalités de retards ne seront pas appliquées.
10. Un plan de soutien aux entreprises françaises exportatrices

Source : Ministère de l'économie et des finances

COLLOQUE DU 06.02.2020

Les intervenants



Olivier Dassault

PRÉSIDENT DE GEEA,
DÉPUTÉ DE LOIRE



Jean-Michel Fourgous

PRÉSIDENT DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES,
MAIRE D'ÉLANCOURT,
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE GEEA



Aude de Livonnière

DIRIGEANTE DE LIVCER



Jérôme Sainte-Marie

PRÉSIDENT DE POLLINGVOX



Gérard Bekerman

PRÉSIDENT DE L'AFER



Sébastien Massart

DIRECTEUR DE LA STRATÉGIE
DE DASSAULT SYSTÈMES



Xavier Bertrand

PRÉSIDENT DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE



Thibault Lanxade

PDG DE JOUVE



Mi-mandat du Président Macron : *et maintenant ?*

Olivier Dassault

PRÉSIDENT DE GEEA, DÉPUTÉ DE L'OISE



Depuis les élections présidentielles de 2017, Olivier Dassault considère que « de nombreux chantiers ont été lancés, comment ne pas le reconnaître ? ».

Le Député de l'Oise a ainsi évoqué la Loi Travail et l'assouplissement des seuils sociaux, la Loi PACTE, sans oublier la réforme de la SNCF, de l'assurance chômage ou encore la flat tax de 30% sur l'ensemble des revenus financiers.

Et pourtant, pour le Président de GEEA, « notre dette publique augmente inexorablement, notre taux de chômage reste toujours deux fois plus élevé que chez nos voisins anglais ou allemand, et notre pays s'enlise, chaque jour un peu plus, dans une crise sociale d'une ampleur inédite... ».

C'est pourquoi le Député de l'Oise propose notamment de graver dans notre Droit du travail, de manière pérenne, la prime exceptionnelle, non imposable et sans charge, que nos chefs d'entreprise peuvent accorder à leurs salariés. « Cette mesure de bon sens permettrait de récompenser durablement le travail, d'améliorer le pouvoir d'achat et d'encourager ce capitalisme responsable auquel nous sommes tant attachés », a-t-il alors conclu.

« La stratégie jupitérienne du « en même temps » semble malheureusement atteindre ses limites... »

Jean-Michel Fourgous

PRÉSIDENT DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES, MAIRE D'ÉLANCOURT, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE GEEA

S'il ne s'agit pas de noircir le tableau, Jean-Michel Fourgous a souhaité faire une analyse objective du mi-mandat présidentiel.

Selon lui, certaines données inquiètent nos acteurs économiques. « 100% de dette, c'est 100% dangereux ! », a notamment expliqué le Président de Saint-Quentin-en-Yvelines, avant de rappeler qu'en 2019, « l'État français est quasiment aussi déficitaire... que tous les pays de la zone euro réunis ! ».

Quant aux suppressions de postes dans la Fonction publique, « ils ont été limités en 2020... à 47 postes ! Loin de l'objectif initial de 50 000 fonctionnaires sur le quinquennat »...

« Selon Accenture, un pays qui mise sur la révolution numérique peut doubler sa croissance ! La France en aurait bien besoin ! »

C'est pourquoi, Jean-Michel Fourgous a appelé à « une hyper-croissance d'au moins 3% », en misant notamment sur la transition numérique. Il apparaît alors essentiel de « pérenniser coûte que coûte le Crédit d'Impôt Recherche », car « c'est la mesure fiscale la plus incitative du monde pour innover » ! Son ambition : « redonner à la France le rang économique et technologique qu'elle n'aurait jamais dû perdre ! ».



TABLE RONDE N°1

« Emmanuel Macron : quel bilan des réformes à mi-mandat ? »

Aude de Livonnière

DIRIGEANTE DE LIVCER

« Mesures Macron : bilan au cœur d'une PME. »

« Il y a d'excellentes initiatives qui ne vont, hélas, jamais jusqu'au bout... »



En préambule, Aude de Livonnière a appelé nos dirigeants à mieux prendre en compte les spécificités de nos PME, dont les besoins sont très différents de ceux de nos grands groupes ou du monde administratif.

La dirigeante de Livcer a ensuite souligné les bonnes mesures qui ont été prises pour nos PME, à l'image de la diminution de l'IS de 33 à 25%. Mais elle a regretté

les effets limités de certaines réformes, à commencer par la baisse des charges sociales qui est intervenue en même temps que la suppression du CICE, ou encore la reconnaissance du Droit à l'erreur qui s'est accompagnée d'une rémunération pour les délateurs...

Sans oublier les seuils sociaux qui ont certes été lissés, mais pas totalement supprimés, ou le plafond des indemnités prud'homales qui a bien été mis en place mais qui n'est pas toujours appli-

qué. Aude de Livonnière a également évoqué « la prime Macron », qui est une excellente mesure, « sauf que l'on ne peut pas choisir les salariés à qui on peut l'attribuer » et qu'il faut au préalable un accord d'intéressement, ce qui est « une vraie usine à gaz »...

En conclusion, la dirigeante de Livcer a appelé les banques à prendre plus de risques et nos fonctionnaires de Bercy à être « moins hors sol » en comprenant mieux le quotidien réel de nos PME.

Jérôme Sainte-Marie

PRÉSIDENT DE POLLINGVOX

« La dynamique du macronisme :
vers un nouveau clivage bloc élitare
contre bloc populaire ? »



« Il y a un nouvel imaginaire de la lutte
des classes qui avait quasiment disparu
depuis la chute du mur de Berlin... »

Si Jérôme Sainte-Marie constate l'absence d'une mobilisation des pro-réformes, il note également l'apparition de nouveaux clivages au sein de la société française, avec un « bloc élitare » face à un « bloc populaire ».

Le premier groupe rassemble des dirigeants de la haute administration et de l'économie (« l'élite réelle »), les cadres du

public comme du privé qui souhaitent en faire partie (« l'élite aspirationnelle ») et les retraités (« l'élite par procuration ») qui sont aujourd'hui très soucieux de la pérennité du système économique. Pour le sondeur, cette réunification sociologique de « la France d'en haut » autour du pouvoir actuel est dangereuse à terme car elle s'autonomise par rapport aux catégories populaires. Le bloc populaire regroupe quant à lui « les catégories les plus modestes du salariat du privé, avec une idéologie natio-

naliste protectionniste » et « une concentration de votes sans précédent vers le Rassemblement National ».

Cette « tenaille terrible pour notre vie démocratique » explique notre climat social « d'une dureté et d'une conflictualité sans précédent depuis les années 1970 », qui voit notamment paraître une certaine légitimation de la violence des gilets jaunes par l'opinion publique ou encore un affaiblissement des syndicats.

Gérard Bekerman

PRÉSIDENT DE L'AFER

« Assurance vie, retraites, fiscalité : à quelle sauce vont être mangés les épargnants ? »



Le Président de l'AFER a souligné la problématique des taux négatifs qui est « une prime à ceux qui se sont endettés, comme l'Etat français » mais qui représente « une taxe pour tous ceux qui ont travaillé toute leur vie afin de mettre un peu d'argent de côté ».

Selon lui, ces taux négatifs s'expliquent par « l'explosion des liquidités » et « une politisation de la politique monétaire américaine » pour soutenir la croissance

Face à cette « véritable répression » pour nos épargnants qui sont devenus « des créanciers vis-à-vis de l'économie », Gérard Bekerman demande aux élus de la République de ne pas trop modifier ce qui a rapport au fiscal.

Il appelle notamment à refuser une proposition parlementaire « suicidaire » qui prévoit d'intégrer l'assurance-vie à la dévolution successorale.

Gérard Bekerman souhaite en effet que l'Etat ne considère pas l'assurance-vie uniquement comme une manne financière dans laquelle il pourrait puiser, mais surtout comme un moyen d'investir pour l'avenir : « D'autant plus avec les taux négatifs, les épargnants sont aujourd'hui prêts à accepter un peu moins si on investit un peu mieux », a-t-il notamment déclaré, en évoquant les domaines de la transition écologique et des seniors.

**« Le moment est venu
de donner un sens à l'épargne. »**

TABLE RONDE N°2

« Réussir en pleine mondialisation :
et si le **patriotisme économique** était la solution ? »

Sébastien Massart

DIRECTEUR DE LA STRATÉGIE DE DASSAULT SYSTÈMES

« Comment la Start-Up Nation peut-elle devenir
une puissance industrielle qui comptera au 21^{ème} siècle ? »

Selon Sébastien Massart, certaines réformes vont dans le bon sens (fiscalité du capital, baisse des charges sociales, propriété intellectuelle) mais il y a des maladresses, notamment la loi sur la responsabilité sociale des entreprises, « comme si on pouvait leur imposer de manière externe une obligation morale ».

Le directeur de la Stratégie de Dassault Systèmes estime en effet que « la recette du succès pour une start-up ou pour une grande entreprise, c'est de fait l'ambition de transformer le monde ». C'est pourquoi, Sébastien Massart appelle à refonder le lien entre le politique et l'entreprise. L'industrie doit ainsi pouvoir se réinventer pour relever les grands défis de demain, notamment sur la transition écologique et numérique. Le virtuel peut par exemple être mobilisé pour limiter concrètement l'empreinte carbone, a-t-il expliqué.

Selon lui, « la France et l'Europe doivent aussi se mobiliser et dire ce qu'elles souhaitent comme nouvelle société afin de ne pas vivre dans une colonisation du numérique où les choix seraient faits aux États-Unis ou en Chine », avec des règles éthiques très différentes, dans la protection des données par exemple. Pour Sébastien Massart, « le politique et l'entreprise doivent avoir un dialogue très fort et il ne faut pas que cela soit les entreprises qui imposent des choix aux politiques ».

« Il faut réinventer l'industrie
et non la stopper ! »



Xavier Bertrand

PRÉSIDENT DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

« Face à un pays qui connaît de multiples fractures, comment rénover notre modèle français ? »



« J'ai davantage une obsession de l'emploi, qu'un attachement à l'impôt... »

Face au problème de pouvoir d'achat des salariés modestes (entre un et deux SMIC), Xavier Bertrand souhaite « une révolution en matière de participation et d'intéressement », mais avec davantage de simplicité pour l'ensemble de nos entreprises, loin du « poids administratifs » qui fait « avancer avec le frein à main ».

L'ancien Ministre a aussi appelé de ses vœux « un pacte productif digne de ce nom » et à « un véritable rebond industriel », afin de ne pas « inventer une société sans travail et surtout sans travailleurs » ni condamner la France à devenir « une puissance de seconde zone ». Pour cela, le Président des Hauts-de-France estime important de « mettre de l'argent public pour favoriser des investissements » quand cela est nécessaire, pour « compenser notre surcoût fiscal, social et réglementaire » et redevenir attractif à l'international. Xavier Bertrand a ainsi pris l'exemple de Toyota dont l'investissement de 300 millions d'euros a été soutenu à 11M€ par la Région et 2M€ par l'État.

Xavier Bertrand est enfin revenu sur la question de la fiscalité internationale avec l'idée d'une taxe carbone sur la production, non pour casser les échanges internationaux, mais pour favoriser les relocalisations dans notre pays. Avant de conclure, il a abordé les dispositifs mis en place dans sa Région pour lever les freins à l'emploi : « La France est l'un des rares pays où vous pouvez dire non à un certain nombre d'offres d'emplois solides, et cela sans conséquences réelles. Tant que nous ne changerons pas cela, cela ne pourra jamais fonctionner », a-t-il détaillé. Pour lui, « le monde politique doit s'inspirer de celui de l'entreprise et de sa nécessité de résultats », a-t-il conclu.

Thibault Lanxade

PDG DE JOUVE

« Pouvoir d'achat, simplification de la vie des entreprises, assurance-chômage, dépenses publiques : les réformes à venir annoncent-elles la fin de la lune de miel entre Emmanuel Macron et les entrepreneurs ? »

Pour introduire son propos, le PDG du groupe Jouve a souligné l'importance du « partage de la valeur » pour que l'entreprise poursuive « son rôle social et sociétal durable ».

Si la prime exceptionnelle mise en place pendant la crise des gilets jaunes a été efficace, avec « plus de cinq millions de salariés concernés et un montant d'environ 450 euros », il convient désormais de réfléchir à un processus d'intéressement et de participation plus global et plus simplifié. Malgré de bonnes mesures, comme la barémisation des indemnités prud'homales ou de la simplification des seuils sociaux, il estime cependant que « la complexité administrative reste encore forte ».

Selon lui, « l'inquiétude entrepreneuriale est notamment due à cette concurrence américaine et chinoise », qui est « asymétrique et parfois déloyale des grandes entreprises de ces deux puissances », à l'image de la taxe GAFA qui a du mal à se mettre en place. Face à un projet européen à l'arrêt, « il va falloir travailler davantage avec nos partenaires européens avant d'aller conquérir le reste du monde », a-t-il alors estimé.

Concernant la suppression de l'ISF, l'entrepreneur a rappelé l'importance de faire de la pédagogie. Selon lui, l'ISF a été néfaste « en tuant près de 5 000 entreprises de taille intermédiaire » et une majorité de l'ISF supprimé se retrouve aujourd'hui dans notre économie. « L'argent qui est versé en dividendes, notamment dans ces ETI, sont à 98% réinvesties dedans », a-t-il expliqué.



« A mi-chemin du quinquennat, nous ne savons pas si la dynamique lancée va continuer... »

KLESIA plus proche de ses clients

KLESIA, GROUPE DE PROTECTION SOCIALE, EST AU CŒUR DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES QUI IMPACTENT L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES. QU'IL S'AGISSE DE LA GÉNÉRALISATION DE LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ, LA MISE EN PLACE DE LA DÉCLARATION SOCIALE NOMINATIVE, LA REFONTE DES CONTRATS RESPONSABLES EN SANTÉ... NOTRE RÔLE EST D'ACCOMPAGNER NOS CLIENTS OU PROSPECTS DANS LEUR MISE EN ŒUVRE.

À L'ÉCOUTE DES PROFESSIONNELS

De par son histoire, KLESIA a tissé des relations fortes avec de nombreux secteurs de services : le transport, les métiers de la santé, le tourisme et le commerce de proximité ainsi que le conseil. Notre ancrage auprès de ces professions est un véritable atout.

Notre volonté est donc de capitaliser sur ces secteurs en proposant à leurs entreprises des offres adaptées à leurs attentes intégrant des services à forte valeur ajoutée et des dispositifs de prévention répondant à leurs besoins spécifiques.

QUE RECOUVRE POUR L'EMPLOYEUR LA GÉNÉRALISATION DE LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ ?

Au 1^{er} janvier 2016, sauf accord particulier négocié au sein d'une branche professionnelle, chaque employeur doit avoir mis en place une couverture santé minimale pour tous les salariés, avec une participation de l'employeur d'au moins 50 % sur les cotisations.

KLESIA vous propose des solutions clés en main et vous accompagne dans la mise en place de votre complémentaire santé.



ENCORE PLUS PERFORMANT DEMAIN

En tant qu'acteur de référence au service des branches professionnelles et partenaire attentif et expert, KLESIA propose :

- des solutions adaptées aux spécificités de chaque métier avec des offres modulaires pour les entreprises et additionnelles pour que chaque salarié puisse choisir sa couverture, en fonction de ses besoins et de ses moyens ;
- des services et prestations d'information, de prévention et de solidarité ;
- une politique tarifaire responsable.

KLESIA met tout en œuvre pour mettre à disposition de ses clients son expertise et son savoir-faire en matière de protection sociale.

UNE NOUVELLE DONNE RÉGLEMENTAIRE

La réforme de la complémentaire santé bouleverse le monde de la protection sociale en généralisant l'accès à une mutuelle d'entreprise, à l'ensemble des salariés, en instaurant un panier minimum de soins et en encadrant les remboursements dans le cadre de contrats dit responsables*.

Pour faire face à cette « nouvelle donne » et relever les défis qui en résultent, KLESIA a bâti un plan de développement baptisé « Ambition KLESIA ». Il développe pour ses clients des offres adaptées tant pour l'entreprise (contrats responsables pour bénéficier de la défiscalisation) que pour les salariés (grâce à une couverture santé adaptée).

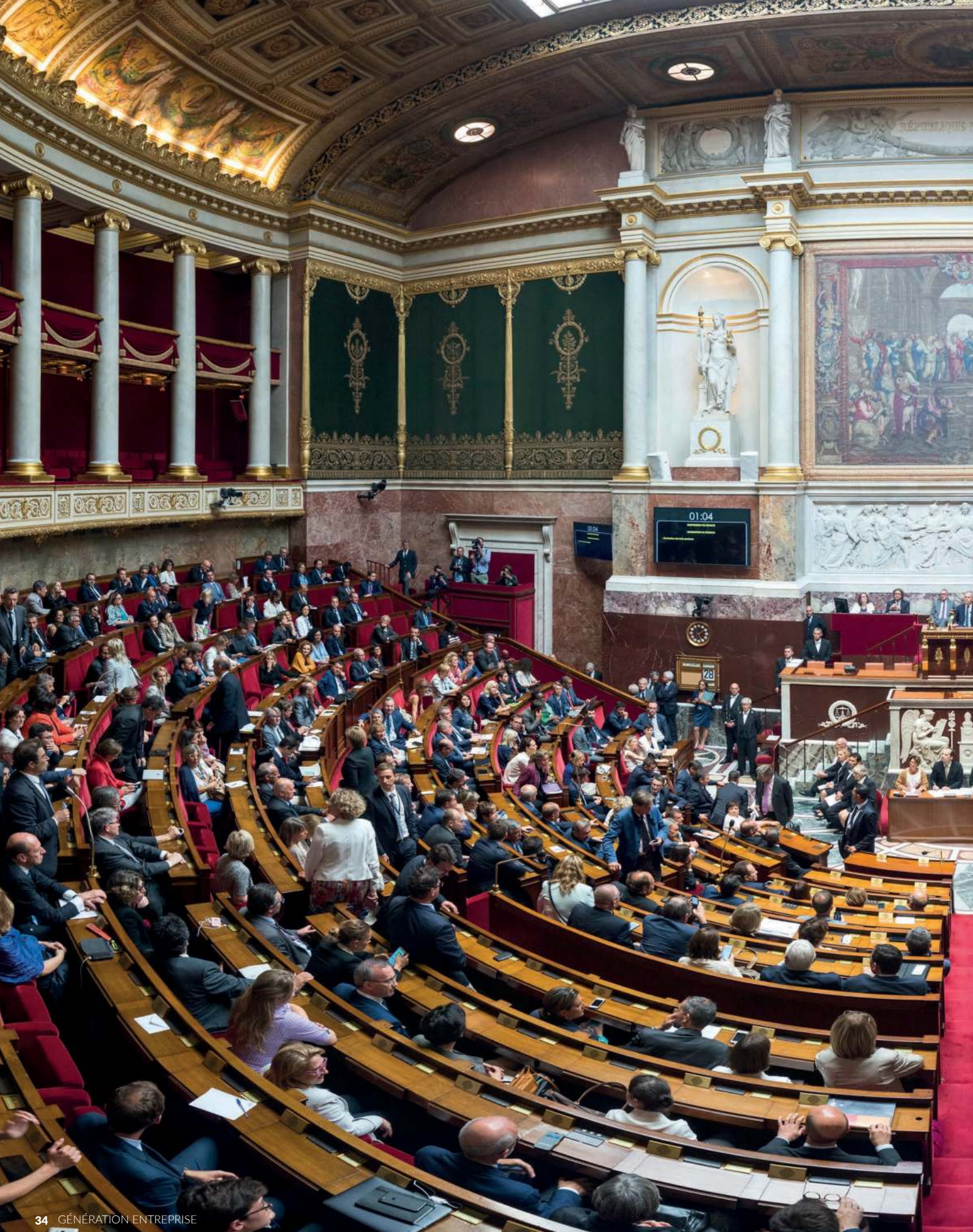
* Le décret n° 2014-1025 du 8 septembre 2014 a défini le panier de soins. Il comprend la prise en charge des dépenses suivantes : le ticket modérateur dans son intégralité (sauf exceptions), le forfait journalier hospitalier sans limitation de durée, 125 % de la base de remboursement des prothèses dentaires et un forfait optique.

KLESIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES

LES CONTRATS RESPONSABLES

Les contrats responsables couvrent les frais de santé. Ils incitent les assurés à respecter le parcours coordonné de soins et respectent certaines règles en matière de remboursement des frais de soins de santé. Ils ouvrent droits à des exonérations sociales et fiscales ainsi qu'à une réduction de la taxe sur les contrats d'assurance pour les entreprises. Pour les salariés, ils permettent de réduire de l'assiette de l'impôt sur le revenu leur part de cotisation. Grâce à ces contrats, les pouvoirs publics souhaitent réduire le déficit de la Sécurité sociale.

Plus d'informations sur klesia.fr



Nos parlementaires témoignent et agissent

Sophie Primas

Daniel Fasquelle

Valérie Bazin-Malgras

Christian Jacob

Vivette Lopez

Julien Dive

Sophie Auconie

Olivier Betch

Pascal Brindeau

Stéphanie Kerbarh

Christophe Blancher

Brigitte Micouleau, W

Jean-Michel Mis

Philippe Bas

Eric Ciotti

LA PAROLE EST À... SOPHIE PRIMAS

SÉNATRICE DES YVELINES

Soutenir localement, réagir nationalement, anticiper la relance



Comme dans toute l'Ile-de-France, les Yvelines ont connu une montée très forte des cas de Covid-19 lors des premières semaines de confinement et des situations très tendues à la fois d'équipements de protection pour les soignants mais aussi de disponibilité de lits, de matériel et de produits d'anesthésie en réanimation. A la mi-mai, le département comptait 455 décès à l'hôpital, liés à l'épidémie, 458 décès en établissements médico sociaux, essentiellement dans les EHPAD. Sénatrice des Yvelines, Sophie Primas nous explique comment elle a vécu la crise dans son territoire et à la présidence de la prestigieuse commission des affaires économiques.



« Les Régions pourraient avoir un rôle car elles ont la surface financière et la proximité économique. »

La France a été durement frappée par le Covid-19. Comment les entreprises de votre département ont-elles réagi ? Certaines ont-elles fait preuve de résilience ?

En avril, seulement 40% des entreprises du département ont pu poursuivre leur activité, pour la plupart de manière extrêmement réduite. S'ajoutent naturellement les craintes liées au manque d'EPI et aux questionnements autour de la responsabilité des chefs d'entreprises pour assurer pleinement la santé et la sécurité au travail.

Beaucoup d'entreprises ont néanmoins fait preuve de résilience et d'une adaptation impressionnante y compris pendant la période de confinement : à la fois de grandes entreprises de type Airbus pour laquelle la préparation du lanceur Ariane 6 ne peut souffrir de retard ou les PME et TPE qui ont réorganisé leurs chaînes de production pour permettre la continuité de leurs activités, voire même leur transformation.

Je pense à deux entreprises de ma commune : la société « Escarius », spécialiste du matériel médical et qui a créé une chaîne de production de masques en quelques jours ou la société de restauration collective « Ekilibre », qui a transformé sa production et ses chaînes de livraisons pour passer

de la restauration scolaire à la livraison de repas pour les associations.

Quelles actions avez-vous mené sur votre territoire ?

Notre mission de parlementaire est triple :

- Assurer la fonction de « pompier facilitateur » en soutenant les démarches des entreprises : éligibilité au fonds de solidarité, saisine pour l'obtention du PGE, course aux habilitations pour les entreprises produisant des Equipements de Protection Individuelle (EPI)...

- Faire le lien entre nos situations « réelles » sur le territoire et les dispositifs nationaux.

- Entamer et faire aboutir des réflexions sur l'après. A cette fin, j'ai réorganisé le travail de la Commission des Affaires économiques du Sénat à travers des « Cellules de veille, de contrôle et d'anticipation sectorielle du plan d'urgence ». Chacune d'entre elles est pilotée de manière transpartisane par deux à trois Sénateurs, chargés de récolter les retours du terrain et d'interroger les professionnels du secteur sur les conséquences économiques de la crise. Nous pourrions ainsi déterminer des solutions adaptées et émettre des propositions propices à la relance de l'activité.

Pendant ce drame, il y a eu beaucoup de peine, d'incertitudes mais aussi des extraordinaires gestes de solidarité... Y-a-t-il un moment qui vous a particulièrement marqué ?

Beaucoup de gestes de solidarité et d'initiatives lancées pour épauler les plus fragiles d'entre nous, notamment nos aînés, m'ont marquée. Je tiens tout particulièrement à saluer la mise en place par un consortium réunissant PSA, Air Liquide, Valeo et Schneider Electric afin de fournir aux hôpitaux près de 10 000 respirateurs médicaux en un temps record. Le groupe PSA a ainsi, en pleine crise, repensé son site de Poissy pour y créer un atelier spécifique dédié à cette production. 50 salariés volontaires se sont engagés dans ce projet.

Et maintenant ? Avez-vous des propositions pour la reprise économique ?

Après le nécessaire soutien à la trésorerie des entreprises, la reprise doit désormais passer par une politique offensive de l'offre et de la demande.

Clairement un plan ambitieux d'investissement européen et national devra être mis en œuvre en ciblant les secteurs d'activités stratégiques, assurant notre souveraineté, la transformation de l'économie dans l'optique des accords de Paris.

Par ailleurs, nous appelons à privilégier un renforcement des fonds propres des PME et ETI plutôt qu'accroître leur endettement (prêts participatifs ou des obligations convertibles). Les Régions pourraient avoir un rôle en ce sens car elles ont la surface financière et la proximité économique, y compris pour la formation professionnelle.

La numérisation et la robotisation de l'industrie doivent être clairement accélérées pour des raisons de compétitivité, mais aussi pour ses capacités à créer davantage de valeur ajoutée. Je refuse de faire une croix définitive sur la production de produits à faible valeur ajoutée ! Une réflexion est nécessaire notamment sur les produits « stratégiques ». L'exemple des masques ou de certains médicaments l'a brutalement illustré.

LA PAROLE EST À... DANIEL FASQUELLE

DÉPUTÉ DU PAS-DE-CALAIS

Opération 10 000 masques pour le Montreuillois : un Élu au cœur de la crise



Dès les commencements de cette crise sanitaire qui frappe notre pays depuis mi-mars, certains Députés se sont battus pour pallier les défaillances de l'État incapable de fournir des masques aux Français. C'est ainsi que, face à la pénurie annoncée de ce précieux produit, Daniel Fasquelle, malgré les mesures de confinement, a très vite souhaité agir. Il est à l'origine de la création d'un réseau de couturières bénévoles qui ont fabriqué 10 000 masques dont il a piloté ensuite la distribution auprès des soignants situés en première ligne mais aussi des entreprises. Daniel Fasquelle est Député du Pas-de-Calais depuis 2007, vice-président de la Commission des Affaires économiques et membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi portant diverses dispositions urgentes pour faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid-19.



La France a été durement frappée par le Covid-19. Comment les entreprises de votre département ont-elles réagi ? Certaines ont-elles fait preuve de résilience ?

Les entreprises de ma circonscription ont, comme beaucoup d'entreprises en France, stoppé leur activité puisque c'est ce que souhaitait le gouvernement qui a mis en place massivement le chômage partiel, plus encore que dans les pays voisins. On peut aujourd'hui se demander si ce coup de frein brutal était vraiment nécessaire. En réalité, il s'explique surtout par l'incapacité du gouvernement à anticiper sur la crise : de nombreuses entreprises qui souhaitaient maintenir tout ou partie de leur activité en ont été souvent empêchées faute d'avoir accès à des masques, du gel hydroalcoolique, des visières... qui étaient indispensables pour protéger les salariés comme les clients.

Quelles actions avez-vous mené sur votre territoire ?

Dès le début de la crise, j'ai pu, grâce au soutien d'une imprimerie, susciter la fabrication de 10 000 masques en papier à tisser, masques fabriqués par un réseau d'une centaine de couturières bénévoles. J'ai également organisé un partenariat avec « Masques en Côte d'Opale » pour faire fabriquer des masques en tissu certifiés par le CHU de Lille dont j'ai organisé la distribution auprès des personnels soi-

gnants. C'est près de 15 000 masques que j'ai pu ainsi remettre à des acteurs de la santé et de l'économie qui ont donc eu la possibilité de continuer à travailler pendant la période du confinement.

J'ai également fait le lien entre mon centre hospitalier et une entreprise de mon département qui s'était reconvertie dans la fabrication de blouses, blouses qui manquaient aussi cruellement au personnel hospitalier.

Pendant ce drame, il y a eu beaucoup de peine, d'incertitudes mais aussi des extraordinaires gestes de solidarité... Y-a-t-il un moment qui vous a particulièrement marqué ?

Ce qui m'a le plus marqué fut la spontanéité des couturières à répondre à mon appel, leur disponibilité, leur compétence et leur générosité sans lesquelles ces 15 000 masques n'auraient pas pu être fabriqués.

La mobilisation des entreprises a elle aussi été extraordinaire. C'est ainsi par exemple que j'ai pu récupérer du gel hydroalcoolique auprès de l'entreprise Terreos, gel distribué ensuite aux associations d'aide à domicile de ma circonscription. Dès que je le pourrai, je réunirai d'ailleurs l'ensemble de ces merveilleuses couturières bénévoles pour remettre à chacune d'entre elles la médaille de l'Assemblée Nationale, en présence des entreprises, commerçants et artisans qui ont pu continuer à travailler grâce à elles.

Et maintenant ? Avez-vous des propositions pour la reprise économique ?

Pour moi, il faut décomposer les choses en trois temps : d'abord la reprise, puis la relance et ensuite la transformation de l'économie. La reprise doit intervenir avant l'été, ce qui suppose d'améliorer les dispositifs actuels au plus vite et d'éviter que l'Etat ne retombe dans ses travers avec des guides trop tatillons et une approche trop technocratique.

En vue d'une relance digne de ce nom et que j'espère pour l'automne, il faut absolument soutenir la consommation mais aussi l'investissement, ce qui peut passer par exemple par la création d'outils incitatifs pour que les Français mobilisent une partie de leur épargne au profit des entreprises. Enfin une réflexion doit être engagée au plus vite sur le « monde d'après » abordant notamment des sujets tels que la santé, le numérique et la décarbonation de l'économie européenne, ce qui devra se traduire par des mesures régaliennes comme par exemple l'orientation de la commande publique. Je suggère également la création d'un grand emprunt à l'image de celui qu'avait lancé Nicolas Sarkozy après la crise de 2008.

« Il faut améliorer les dispositifs actuels au plus vite et éviter que l'État ne retombe dans ses travers avec des guides trop tatillons et une approche trop technocratique. »

LA PAROLE EST À... VALÉRIE BAZIN-MALGRAS

DÉPUTÉE DE L'AUBE

Accompagnons et écoutons nos entreprises locales



Le département de l'Aube a été fortement touché au niveau médical mais aussi au niveau économique par la crise du Covid-19. 4 448 entreprises ont bénéficié du fonds de solidarité pour un montant de plus de 9 millions d'euros. 4 700 entreprises ont fait une demande d'activité partielle ce qui représente 2 millions d'heures pour 19 millions d'euros. La Région Grand Est soutient ses entreprises et ses associations à travers son dispositif « Résistance » de 44 millions d'euros. Valérie Bazin-Malgras, témoigne de la situation du département de l'Aube.

La France a été durement frappée par le Covid-19. Comment les entreprises de votre département ont-elles réagi ? Certaines ont-elles fait preuve de résilience ?

L'ensemble des entreprises de textile Aboises, fleurons de l'industrie Française, tels que Lacoste, Petit Bateau, le Coq Sportif, mais également des PME, Tismail et Chanteclair, ont immédiatement réagi et adapté leur outil de production afin de concevoir et fabriquer des masques alternatifs. L'atelier Chanteclair, installé à Saint Pouange dans ma circonscription, a eu le privilège de fournir le masque choisi par Emmanuel Macron, une fierté pour cette PME dynamique !

Sans délai, nos start-up ont emboîté le pas en mettant au point des masques à usage unique et des visières de protection qu'elles produisent sur notre territoire.

Quelles actions avez-vous mené sur votre territoire ?

Je suis restée à l'écoute, vigilante et très active pour répondre aux nombreux acteurs inquiets qui m'ont sollicitée.

Localement, j'ai soutenu plusieurs actions de solidarité, par exemple, j'ai trouvé et offert 3000 mètres d'élastiques à des couturières bénévoles, confrontées à une pénurie, afin de poursuivre, à leur domicile, la confection de masques. Et puis, Benoît Seguin, PDG de Tismail-La Chaussette de France, fabricant de chaussettes à Troyes, m'a contactée pour me faire part de son

« L'atelier Chanteclair a eu le privilège de fournir le masque choisi par Emmanuel Macron, une fierté pour cette PME dynamique ! »

idée de fabriquer des masques alors que ses ateliers étaient à l'arrêt.

En quelques jours, sous mon impulsion, les premières commandes ont pu lui être passées. Son activité a été sauvée, les emplois préservés et 4 créés. Ce masque, de très bonne qualité, a été homologué « catégorie 1 » par la DGA. Dès les premiers jours de production, j'en ai fait bénéficier les communes de ma circonscription qui en avaient besoin.

Pendant ce drame, il y a eu beaucoup de peine, d'incertitudes mais aussi des extraordinaires gestes de solidarité... Y-a-t-il un moment qui vous a particulièrement marqué ?

Dès le début du confinement, j'ai été particulièrement touchée par l'initiative extraordinaire de Jérôme Waldner entrepreneur de ma circonscription. Par le biais des réseaux sociaux, il a fédéré toutes les bonnes volontés pour fournir des moyens de protection adaptés aux besoins des soignants, hôpital local, EHPAD, ambulanciers, infirmiers libéraux, commerçants...

et de la population. 10 000 masques de protection réutilisables et sur-blouses ont été fabriqués par un réseau de couturières bénévoles dans les villages du Barséquanais. L'équipement a été complété par des visières réalisées grâce à une imprimante 3D par l'Atelier-Fab Lab tout juste créé.

De nombreux commerces restés ouverts ont fait office de dépôt pour collecter le tissu et les masques finis.

Toutes ces personnes ont contribué à ralentir la propagation de l'épidémie, mais aussi à développer un formidable élan de générosité dans une période où la solidarité est essentielle.

Je n'oublie pas notre club de football professionnel l'ESTAC qui a organisé une vente aux enchères de 25 lots uniques au profit « des héros du quotidien ».

Et maintenant ? Avez-vous des propositions pour la reprise économique ?

Des mesures pragmatiques, de bon sens, de simplification administrative et réglementaire, d'incitations et de facilités fiscales doivent être mises en place pour accélérer la reprise de la production, booster la consommation avec l'idée d'un certain « patriotisme économique » et favoriser l'investissement dans nos TPE-PME locales.

J'ai d'ailleurs déposé 2 propositions de loi en ce sens : une sur la défiscalisation des heures supplémentaires pour permettre un surcroît d'activité de nos entreprises pour rattraper le retard pris et les pertes accumulées, et une seconde sur l'exonération des charges pour les entreprises qui embaucheraient nos jeunes diplômés afin qu'ils ne soient une génération sacrifiée. La reprise économique doit être une priorité nationale, celle de chaque Français.



LA PAROLE EST À... CHRISTIAN JACOB

DÉPUTÉ DE SEINE-ET-MARNE

Faire redémarrer l'économie au plus vite pour éviter le choc social



Le département de Seine et Marne, comme toute l'Ile-de-France, a été très durement touché par l'épidémie du Covid-19 avec plus de mille décès enregistrés à l'hôpital et en EHPAD au moment de la sortie du confinement. L'exceptionnelle mobilisation des personnels hospitaliers, des médecins de ville, de tous les professionnels de santé et des personnels des EHPAD a permis d'éviter un bilan encore plus dramatique dans ce département. Christian Jacob, Président des Républicains, ancien Ministre, Député de Seine et Marne et ancien maire de Provins, témoigne de son expérience pendant la crise.



« Nous devons relancer l'activité, notamment en sortant du carcan des 35 heures, par le dialogue social dans l'entreprise ou dans les branches. »

La France a été durement frappée par le Covid-19. Comment les entreprises de votre département ont-elles réagi ? Certaines ont-elles fait preuve de résilience ?

La 4^{ème} circonscription de Seine et Marne est une circonscription largement rurale, très vaste, puisqu'elle représente plus du tiers du département et s'étend sur huit cantons et cent-cinquante communes dont la plus peuplée est Provins. Nous avons un tissu d'entreprises très diversifié, composé principalement de PME-TPE. Beaucoup d'entre elles ont dû cesser totalement leurs activités, ne pouvant pas toujours s'organiser par la voie du télétravail. A l'instar de plusieurs milliers d'entreprises seine-et-marnaises, elles ont bénéficié des dispositifs mis en place par l'Etat et relayés par la Région Ile-de-France. Nous avons aussi une très forte activité agricole, de grandes cultures, d'élevage et de maraîchage. Nous avons voulu, d'ailleurs, aider, en particulier, nos petits producteurs de fruits et légumes, en réouvrant, très vite, le plus grand nombre possible de marchés alimentaires, dans le respect

des conditions sanitaires les plus strictes. Le Département de Seine-et-Marne a également mis en place un plan spécial d'aide aux horticulteurs et aux maraîchers.

Quelles actions avez-vous mené sur votre territoire ?

Avec les collectivités locales de la circonscription, nous avons privilégié des actions adaptées à notre tissu économique. Nous avons par exemple lancé une action « Provins Bon Commerces », en soutien à nos commerces du centre-ville, qui repose sur une formule d'achat anticipé. Par le biais d'une plate-forme en ligne, les clients sont invités à acheter des bons valables dans les commerces concernés et pourront les utiliser du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021. Ces bons d'une valeur de 50 euros sont bonifiés de 10% par la ville et reversés immédiatement aux commerçants pour leur permettre de reconstituer leur trésorerie. Pour soutenir les entreprises du BTP, nous avons également souhaité reprendre, dès la mi-avril, dans des conditions adaptées, le chantier des Remparts de Provins. J'ai aussi aidé les nombreux horticulteurs de la circonscription, en situation d'injustice par

rapport aux centres commerciaux restés ouverts, à obtenir de pouvoir vendre leurs plants à des clients venant retirer des commandes préalablement passées.

Pendant ce drame, il y a eu beaucoup de peine, d'incertitudes mais aussi des extraordinaires gestes de solidarité... Y-a-t-il un moment qui vous a particulièrement marqué ?

Cette crise a été aussi l'occasion, pour nous, de valoriser encore davantage des opérations d'insertion déjà en place. Ainsi, l'Atelier de couture de Provins, un chantier d'insertion en partenariat avec Initiatives 77, émanation du Conseil départemental de Seine et Marne, s'est lancé, dès le 30 mars, dans la production de masques alternatifs en tissu.

Cette opération nous a permis d'équiper, très précocement, les populations les plus vulnérables, puis, ensuite, l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes du Provenois. La montée en puissance de cette opération a débouché, en parallèle, sur des recrutements supplémentaires au sein de l'Atelier. C'est une opération de solidarité qui a profité à tout le monde, à la protection sanitaire des populations comme à la reprise à l'emploi.

Et maintenant ? Avez-vous des propositions pour la reprise économique ?

Avec les Républicains, nous défendons plusieurs propositions fortes pour relancer l'économie, à travers notamment la défiscalisation des heures supplémentaires travaillées entre mars et décembre 2020, des annulations pures et simples de charges fiscales et sociales ou un moratoire sur les normes imposées aux entreprises. Plus spécifiquement pour ma circonscription, une des priorités à mes yeux est d'encourager les grands décideurs publics à débloquer très vite les projets d'investissements en cours, en augmentant les subventions d'investissements aux petites communes qui font souvent appel à des PME et des artisans locaux pour leurs chantiers. La relance de la commande publique sera un enjeu majeur des prochains mois.

LA PAROLE EST À... VIVETTE LOPEZ

SÉNATRICE DU GARD

Le Gard au dynamisme contagieux



Sénatrice du Gard depuis 2014, maire de la commune de Mus de 2001 à 2017, Vivette Lopez est membre de la commission culture, vice-présidente de la délégation Outre-Mer. Elle nous raconte comment ce département à l'activité économique très touristique a vécu la pandémie.

La France a été durement frappée par le Covid-19. Comment les entreprises de votre département ont-elles réagi ? Certaines ont-elles fait preuve de résilience ?

Il est encore un peu tôt pour analyser ce que nous venons de vivre avec tout le recul nécessaire mais il me semble que la grande leçon de ce confinement est venue de nos entreprises. Face au sentiment d'impuissance que nous a maintes fois renvoyé l'Etat, la crise du coronavirus a mis en lumière leur agilité à rebondir, à repenser leurs modes de fonctionnement et à repenser un juste équilibre entre production et solidarité. Paradoxalement, alors que l'humeur générale était lourde et pesante, cette capacité à maintenir coûte que coûte une activité alors que l'ensemble du pays marquait l'arrêt est apparu comme



Pendant ce drame, il y a eu beaucoup de peine, d'incertitudes mais aussi des extraordinaires gestes de solidarité... Y-a-t-il un moment qui vous a particulièrement marqué ?

Au cœur de cette épreuve, nous avons pu voir de très belles initiatives. J'ai en tête l'exemple de ces restaurants du littoral qui ont tenu à offrir à des associations caritatives les repas qu'ils n'avaient pas pu livrer malgré la mise en place de système de drive.

Et maintenant ? Avez-vous des propositions pour la reprise économique ?

Comment imaginer faire peser encore si lourdement des charges sur nos entreprises alors qu'elles seront demain au cœur de notre relèvement ? Comment accepter d'externaliser de si nombreux domaines et de nous soumettre à tant de fragilités alors que nous avons souvent les capacités de produire sur place et préserver notre indépendance ? Nos

une vraie bouffée d'air frais créant les conditions d'un dynamisme si j'ose dire... contagieux !

Qu'ils travaillent dans le textile, le secteur tertiaire ou l'agriculture, nombre d'entrepreneurs gardois ont ainsi réorganisé dès le début du confinement leur activité professionnelle au service de l'intérêt général. Je pense par exemple à ces entreprises du textile qui se sont très vite attelées à produire des masques après qu'ils aient été certifiés par la DGA, ou encore les fleuristes ou les libraires qui ont continué à nous apporter un peu de bonheur à domicile ou que nous sommes allés chercher "en drive". Je pense aussi bien sûr à l'ensemble de la chaîne alimentaire qui a adopté de nouveaux gestes pour mieux nous servir.

Quelles actions avez-vous mené sur votre territoire ?

Dans le Gard, j'ai eu à maintes reprises l'occasion d'intervenir pour plaider la cause des marchés ouverts ou encore l'ouverture des bureaux de poste nécessaires à la bonne marche de notre économie. Plus que jamais le service de proximité a montré son évidence.

Aidée de mon équipe parlementaire, je me suis mise au service des entreprises, fai-

sant remonter leurs besoins, servant de lien entre les différents interlocuteurs qu'ils peinaient à joindre, leur apportant le détail des décrets qui nous parvenaient, alertant

« Plus que jamais le service de proximité a montré son évidence. »

les membres du gouvernement via leurs cabinets sur certaines situations ubuesques. Face à leurs inquiétudes et au courage que nos entrepreneurs leur opposaient, j'ai moi aussi réinventé ma fonction. Les collectivités et les chambres consulaires aussi se sont mises au travail pour recenser, animer, soutenir les entreprises à la fois en leur apportant des aides financières, des réductions de charges mais aussi en les accompagnant dans l'écriture de nouvelles procédures sanitaires. Enfin, le Préfet du Gard organise depuis le début de la crise des réunions associant l'ensemble des acteurs économiques et institutionnels de notre département, et je suis heureuse de constater que nous contribuons chacun à notre niveau et ensemble à gérer la situation.

territoires doivent pouvoir s'appuyer sur l'histoire de leur industrialisation, sur ce savoir-faire précieux acquis au fil des âges et nous avons le devoir de les accompagner. Une entreprise qui marche, ce sont des emplois, un territoire qui rayonne, de la richesse, et le plus souvent une société apaisée pour corollaire : nous allons tous avoir besoin de nous en souvenir !

Et puis, si mon département baigné de soleil, qui vit du tourisme est encore impacté par la crise, il ne manque pas de ressources et je vous invite d'ailleurs à venir y passer vos prochaines vacances entre mer et montagne, Camargue et Garrigues, ici la nature n'a jamais été aussi belle !

LA PAROLE EST À... JULIEN DIVE

DÉPUTÉ DE L' AISNE

Garantir la sécurité sanitaire, c'est réussir la reprise économique !



Julien Dive, 35 ans, est élu Député de la deuxième circonscription de l'Aisne en 2016 lors d'un scrutin partiel pour succéder à Xavier Bertrand. Depuis le début de son mandat, il a su tisser un lien fort avec ses habitants en créant le conseil de circonscription qu'il réunit tous les mois. Issu d'une famille de maraîchers et de commerçants, Julien Dive accorde une importance particulière au savoir-faire local et est attaché à la défense des commerces de proximité. Il nous raconte ses actions pendant l'épidémie. Le 11 mai 2020, son département déplorait 231 décès.



La France a été durement frappée par le Covid-19. Comment les entreprises de votre département ont-elles réagi ? Certaines ont-elles fait preuve de résilience ?

La période de confinement a mis en péril l'activité des commerçants, artisans, éleveurs, etc. Certaines filières, notamment agricoles, ont très largement souffert dès les premiers jours du confinement, c'est le cas des laitiers et fromagers AOP/IGP qui n'écoulaient plus leur stock.

Dans le même temps, on a pu assister à une évolution du comportement des consommateurs qui redécouvraient les producteurs locaux ou le goût de la cuisine. Dans l'Aisne, les Drive Fermier ou encore les livraisons de producteurs se sont multipliés.

Dans le même temps l'industrie s'est aussi mobilisée. Je prends l'exemple d'un petit atelier de broderie du village de Beaufort qui a transformé rapidement son activité pour faire des masques, ou encore l'usine de sucre Tereos d'Origny-Sainte-Benoite qui s'est mise à produire du gel hydroalcoolique pour les soignants.

Quelles actions avez-vous mené sur votre territoire ?

Je me suis engagé en deux étapes.

Localement en mobilisant du matériel comme des masques, des blouses ou de solutions

hydroalcoolique dans les stocks des différentes usines de mon territoire pour les orienter vers les soignants ou les professionnels dépourvus d'équipements. Début avril, j'ai mis en place un atelier de couture avec mon association « L'Espérance Itancourt » qui a rassemblé des bénévoles qui ont confectionné 1 000 masques en tissu. Puis, j'ai pris la main sur l'organisation d'un groupement de commandes pour toutes les communes de ma circonscription qui nous a permis d'obtenir rapidement 300 000 masques.

A l'échelle nationale, j'anime depuis avril une cellule de suivi des filières de l'agri-

de la société d'autoroute du Nord après l'avoir pressée d'être solidaire.

Et maintenant ? Avez-vous des propositions pour la reprise économique ?

De nouveaux défis nous attendent, il faudra concilier l'exigence sanitaire avec le retour au travail. Ce que je propose c'est un plan de relance ciblé pour les entreprises en grande difficulté qui pourrait être accompagné d'une révision des impôts de production. La France peut emprunter à des taux faibles, l'Etat peut et doit rester garant. Il faut aussi penser la relocalisation de notre industrie,

« Dans l'Aisne, les Drive Fermier ou encore les livraisons de producteurs se sont multipliés. »

culture, de la pêche et de l'alimentation. Je viens de remettre un rapport de 25 propositions comme par exemple revoir les appels d'offres des cantines scolaires pour renforcer l'approvisionnement local, ou encore baisser la TVA sur un panel de produits de haute valeur nutritionnelle pour élargir l'accès à l'alimentation.

Enfin, j'ai obtenu la gratuité des péages pour les soignants du Covid-19 de la part

c'est pour cela que je préconise d'aller plus loin sur la loi Florange et de siffler la fin des délocalisations injustifiées en développant un outil de coercition plus fort, notamment sur la revitalisation. Enfin, relancer la consommation très rapidement : si les Français ont privilégié (et je les comprends) l'épargne durant le confinement, le déconfinement doit leur permettre de consommer à nouveau pour aider nos TPE/PME, nos commerçants et artisans. malheur est bon ». Courage et espoir !

LA PAROLE EST À... SOPHIE AUCONIE

DÉPUTÉE D'INDRE ET LOIRE

Suite à cette crise, demandons-nous ce que nous pouvons faire pour notre pays !



Sophie Auconie est Députée de la 3^{ème} circonscription d'Indre et Loire. Auparavant cadre consulaire et artisanne dans la décoration, Sophie Auconie a également été Députée européenne de 2009 à 2014. Depuis le début de son engagement politique, les questions environnementales et d'égalité hommes femmes sont deux de ses principaux combats. Elle est aussi membre de la la Mission d'information liée au Covid-19 à l'Assemblée nationale. Dans son département, en Indre-et-Loire, 76 décès liés au Covid-19 étaient recensés au 19 mai 2020, et 13 malades en réanimation.

La France a été durement frappée par le Covid-19. Comment les entreprises de votre département ont-elles réagi ? Certaines ont-elles fait preuve de résilience ?

Dès l'application des mesures de confinement de la population, un grand nombre d'entreprises de mon territoire a procédé à la fermeture de leur site au principe de protéger leurs employés, puis mis en œuvre les moyens nécessaires pour assurer la sécurité sanitaire. Bien évidemment, cette période les a fortement fragilisé pour la plupart. Toutefois, il semblerait que cette expérience a fait naître de nouvelles pratiques, qui pourraient profiter aux entreprises à l'avenir et pour changer leurs méthodes de travail durablement, tel que le recours au télétravail par exemple.

Les agriculteurs et producteurs locaux ont également participé à l'effort collectif en continuant de proposer leurs produits sur les bords des marchés maintenus. Par ailleurs, comme une main tendue à cette économie locale, certains hypermarchés ont accueilli des marchés de production locale sur leurs parkings, grâce à l'action de la Chambre de l'agriculture qui a lancé des initiatives pour les producteurs locaux.

Quelles actions avez-vous mené sur votre territoire ?

J'ai gardé contact avec l'ensemble de mes interlocuteurs : élus locaux, membres d'association, acteurs économiques, afin d'être le meilleur relais possible pour eux à l'échelle nationale. Sans relâche, j'ai fait remonter les problématiques dont on me faisait part, au Gouvernement et à l'Assemblée nationale. Difficultés rencontrées avec les Services de l'Etat, secteurs d'activités peu assez pris en compte par le Gouvernement, les sujets étaient nombreux... Dès le début de la crise, j'ai notamment défendu l'idée de supprimer les charges sociales pour les TPE et PME. En tant que membre de la Mission d'information liée au Covid-19 à l'Assemblée, j'ai également auditionné chaque semaine, Ministres et membres du gouvernement sur leur gestion de la crise. Cela était pour moi l'occasion d'apporter des réponses rapides et claires aux sollicitations que je recevais du terrain.



« Cette période dramatique a révélé des actions solidaires exceptionnelles. »

Pendant ce drame, il y a eu beaucoup de peine, d'incertitudes mais aussi des extraordinaires gestes de solidarité... Y-a-t-il un moment qui vous a particulièrement marqué ?

Cette période dramatique a révélé des actions solidaires exceptionnelles, et ce malgré la difficile mise en œuvre de certaines démarches dues à la complexité administrative de notre pays.

Parmi celles que je retiens, Fabrice Dallais, Chef étoilé au Michelin de ma circonscription, a proposé ses services à l'Ehpad situé dans une commune voisine. Il s'était vu contraint de fermer son restaurant sur décision administrative et était soucieux de ne pas rester inactif. Salarié ou même bénévole, la direction de l'établissement s'est vue obligée de refuser cette proposition pour des raisons administratives. C'est la raison pour laquelle je suis intervenue, soutenue par le sous-préfet de la circonscription. Cette situation ubuesque a donc été débloquée et le chef étoilé prépare depuis l'ensemble des repas pour les résidents et salariés.

Et maintenant ? Avez-vous des propositions pour la reprise économique ?

Et maintenant... Nous ne pouvons plus consommer, vivre, travailler, produire comme si rien ne s'était passé. Tout d'abord, cette crise sanitaire semble être un révélateur mais surtout un avertisseur environnemental. Nous devons collectivement porter l'idée que le « Green Deal » est la base à partir de laquelle nous devons construire le plan de relance. Parallèlement, cette crise économique remet en cause les fondements du libre-échange comme elle rebat les cartes de la mondialisation. Nous devons collectivement réorganiser notre système industriel en vue d'assurer une autonomie de production des biens essentiels, d'assurer l'indépendance agricole, sanitaire, industrielle et technologique française. Mais avant que ce plan de relance n'intervienne en ce sens, il faudra que les français, à l'instar de l'Etat protégeant leurs emplois pendant cette crise, participent à la reprise. Je ne pense pas qu'il soit utile de prévoir de nouveaux textes législatifs ou réglementaires, mais plutôt de mettre en place un dialogue social gagnant-gagnant dans l'organisation du travail.

LA PAROLE EST À... OLIVIER BECHT

DÉPUTÉ DU HAUT-RHIN

Saisir une chance dans notre malheur



Olivier Becht est Député (Agir) de la 5^{ème} circonscription du Haut-Rhin

(Mulhouse), Président du groupe Agir et membre de la commission de la Défense nationale et des Forces armées. Il préside la Commission de la Culture, de la Science, de l'Education et des Médias à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Il évoque son action auprès des entreprises dans un département durement touché par une crise sanitaire sans précédent. Le Covid 19 a touché plusieurs dizaines de milliers de personnes dans le Haut-Rhin. Plus de 3 500 personnes ont été hospitalisées pour des durées plus ou moins longues. Le 19 mai, il restait 60 personnes en réanimation. A cette même date 1 450 Haut-Rhinois étaient décédés à l'hôpital ou dans un Ehpad. Probablement plusieurs centaines d'autres sont mort à leur domicile.



La France a été durement frappée par le Covid-19. Comment les entreprises de votre département ont-elles réagi ? Certaines ont-elles fait preuve de résilience ?

Nul n'était préparé à cela. Lorsque l'épidémie de Covid-19 frappe la région mulhousienne à la suite d'un rassemblement évangéliste qui accélère sa propagation, le Haut-Rhin devient rapidement le principal cluster français. La plupart des entreprises et commerces non essentiels au maintien des chaînes alimentaires s'arrêtent. Pour la première fois de son histoire, un site comme Peugeot Mulhouse va être totalement à l'arrêt pendant 2 longs mois. Rapidement, les aides mises en place par l'État se mettent en route. PGE et chômage partiel permettent de transformer les entreprises en coquilles quasi-vides. Pourtant, il faut encore faire l'avance de certains frais, gérer des loyers des emprunts.

Quelles actions avez-vous mené sur votre territoire ?

En tant que Député, je mets en place dès la première semaine du confinement une cellule d'aide économique au sein de mon cabinet parlementaire qui va soutenir les

entreprises dans leurs démarches administratives, trouver des solutions, en lien avec la CCI, la Région, l'Agglomération.

Pendant ce drame, il y a eu beaucoup de peine, d'incertitudes mais aussi des extraordinaires gestes de solidarité... Y-a-t-il un moment qui vous a particulièrement marqué ?

Tout l'écosystème se tourne aussi vers la gestion de la crise sanitaire avec un incroyable élan de solidarité. Des entreprises passent par mon intermédiaire pour offrir des masques FFP2 issus de leur stock aux soignants. Des entreprises de transport se mobilisent à ma demande pour aller chercher en pleine nuit des commandes de matériel médical, respirateurs, pousse-seringues ou de produits comme le curare, bloquées dans des entrepôts à l'autre bout

de la France. Dans ces moments de grands malheur, l'Humanité se retrouve.

Et maintenant ? Avez-vous des propositions pour la reprise économique ?

La crise sanitaire n'est pas finie mais déjà pointe la crise économique et sociale, probablement la plus violente de l'époque moderne. Pour relancer notre économie, nous ne devons pas simplement dépenser des milliards par milliers. Nous devons aussi en profiter pour bâtir un nouveau modèle économique, social et environnemental favorisant une production et une consommation plus qualitatives que quan-

« Pour relancer notre économie, nous ne devons pas simplement dépenser des milliards par milliers. Nous devons aussi en profiter pour bâtir un nouveau modèle économique, social et environnemental. »

titatives (moins mais mieux), avec une économie qui continue de croître mais revoie sa façon de créer de la valeur ; une société recherchant le bonheur davantage dans l'être et pas exclusivement dans l'avoir, veillant au bien-être de la personne humaine et au respect de notre environnement. Certes, de telles exigences impliqueront un effort supplémentaire, celui de changer en partie de logiciel, de construire plutôt que de reconstruire pour reprendre le mot de Paul Valéry, dans un moment où beaucoup chercheront avant tout à survivre. Mais l'Histoire nous enseigne que c'est justement dans ces périodes de drames, guerres ou révolutions, que s'opèrent les changements de modèle. Si nous savons saisir l'occasion de la crise du Coronavirus, pour effectuer ces changements en donnant un sens au plan de relance, le vieil adage pourrait à nouveau être vérifié « à quelque chose, malheur est bon ». Courage et espoir !

LA PAROLE EST À... PASCAL BRINDEAU

DÉPUTÉ DE LOIR-ET-CHER

Il est urgent de faire confiance aux acteurs locaux !



Pascal Brindeau, Député UDI de Loir-et-Cher, est ancien maire de Vendôme.

Spécialiste du droit et de la gestion des collectivités territoriales, il travaille au développement économique du Vendômois et a notamment œuvré à l'implantation d'ateliers de confection Louis Vuitton sur son territoire.

Il est l'auteur de deux propositions de loi pour une flexibilité du temps de travail dans le privé et le public ainsi que pour la baisse de la TVA dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration.

Il revient sur ses actions pendant la crise sanitaire et économique.



« La confiance de l'Etat envers les acteurs locaux aurait fait gagner du temps et redonné du poids à la parole publique si déconsidérée. Dans ce domaine, comme ailleurs, nous ne pouvons pas revenir au monde d'avant. »

La France a été durement frappée par le Covid-19. Comment les entreprises de votre département ont-elles réagi ? Certaines ont-elles fait preuve de résilience ?

Notre tissu économique vendômois est solide, solidaire, et diversifié. Les chefs d'entreprises qui le constituent se connaissent bien et ont l'habitude d'échanger, notamment à travers le Cercle des Entreprises du Vendômois. Cette qualité de dialogue et de travail en commun leur a permis de s'organiser pendant le confinement. Cependant, nous avons tous conscience que le plus dur est à venir et que les mois qui viennent sont déterminants pour l'avenir de beaucoup de nos TPE et PME. Pour faire face à la crise économique, des mesures spécifiques doivent être prises sans attendre au niveau national et local, notamment concernant la prise en charge des pertes d'exploitations par les assureurs, l'exonération des charges ou l'adaptation du temps de travail.

Quelles actions avez-vous mené sur votre territoire ?

De la confection de masques en tissu par des bénévoles aux « causeries » installés dans les EHPAD de Vendôme pour permettre aux familles de visiter leurs proches en toute sécurité, les actions se sont multipliées sur notre territoire. Comme beaucoup de départements ruraux, le Loir-et-Cher peut compter sur un tissu associatif et un réseau de bénévoles très

dynamique. Ici, la proximité et l'entraide ont du sens. Ce qu'il faut désormais, c'est permettre aux communes d'avoir une action concrète en matière économique, notamment vis-à-vis des commerçants et des entreprises. Sur ce sujet spécifique, j'ai interpellé Gérald Darmanin, Ministre de l'action et des comptes publics, pour que le gouvernement élargisse à titre exceptionnel la marge de manœuvre fiscale des collectivités et des communes en 2020 et 2021. Il est indispensable que celles-ci bénéficient de leviers fiscaux leur permettant, par exemple, d'exonérer les commerçants et les artisans de taxes locales. Ce levier d'action est fondamental pour garantir une relance de l'activité locale, et des solutions adaptées aux réalités du terrain.

Pendant ce drame, il y a eu beaucoup de peine, d'incertitudes mais aussi des extraordinaires gestes de solidarité... Y-a-t-il un moment qui vous a particulièrement marqué ?

En Loir-et-Cher, comme ailleurs, la musique adoucit les mœurs, et reconforte. Ainsi, l'harmonie municipale de Vendôme est venue jouer sous les fenêtres des EHPAD pour offrir un peu de musique aux résidents et aux personnels des établissements. Tout comme les applaudissements des Français pour rendre hommage aux personnels soignants chaque soir à 20 heures, ce sont là des gestes simples qui ne changent pas le monde mais prouvent que la solidarité et l'attention aux autres ont chassé l'indiffé-

rence. Pourvu que cela dure, une fois la crise derrière nous. Ce confinement aura au moins eu la vertu de nous rappeler l'importance des liens humains et des valeurs essentielles qui nous unissent.

Et maintenant ? Avez-vous des propositions pour la reprise économique ?

Les deux chantiers prioritaires sont la relance de l'activité et la reprise rapide du processus de décentralisation.

La crise économique qui s'ouvre ne trouvera un rempart que dans la relance urgente et intense de l'activité économique. Pour cela, nous devons aider nos entreprises financièrement (subventions, exonération de charges...) mais aussi au plan légal en assouplissant les cadres du droit du travail. C'est le sens des deux propositions de loi que j'ai déposées en avril et qui portent, l'une sur l'assouplissement temporaire du temps de travail, et l'autre sur la baisse du taux de TVA à 5,5% pour le secteur de la restauration et de l'hôtellerie.

L'autre chantier à mener est la nécessaire reprise de la décentralisation. Depuis le début de la crise, le gouvernement a choisi de ne pas consulter les élus locaux sur les mesures à adopter territoire par territoire. Or, les élus locaux connaissent les réalités et les spécificités de terrain. La confiance de l'Etat envers les acteurs locaux aurait fait gagner du temps et redonné du poids à la parole publique si déconsidérée. Dans ce domaine, comme ailleurs, nous ne pouvons pas revenir au monde d'avant.

LA PAROLE EST À... STÉPHANIE KERBARH

DÉPUTÉE DE LA SEINE-MARITIME

Pour une souveraineté économique



La pandémie de coronavirus a mis en lumière certaines insuffisances de notre économie. Bien que l'industrie française a été en capacité d'apporter un soutien significatif. Il n'en reste pas moins que certains de nos besoins impérieux en matériels médicaux n'ont pu être satisfaits que grâce à une production étrangère. La Députée Stéphanie Kerbarh nous détaille son plaidoyer en faveur d'une souveraineté économique à impacts social et environnemental depuis la Seine-Maritime.

La France a été durement frappée par le Covid-19. Comment les entreprises de votre département ont-elles réagi ? Certaines ont-elles fait preuve de résilience ?

L'activité touristique constitue l'un des principaux secteurs économiques de ma circonscription. L'hôtellerie et la restauration installés à Etretat, Yport et Fécamp, ainsi que les commerces de bouche, les musées, les jardins remarquables, les plaisanciers, etc...ont été les premiers impactés par les effets du confinement.

Nous devons mobiliser toutes les aides disponibles à destination de ce secteur pour permettre sa relance.

Les petits commerces, les fédérations locales, ont fait preuve d'une capacité d'adaptation admirable, élaborant des chaînes de solidarité dynamiques pour assurer la livraison et étendre leur zone de chalandise en ruralité.

Quelles actions avez-vous mené sur votre territoire ?

En période de crise sanitaire, il fallait mettre en oeuvre des actions très concrètes, répondant à des besoins précis. Concernant la problématique des masques, les personnels des établissements accueillant des publics m'ont fait part du manque de masques. J'ai donc mobilisé les clubs de couture locaux, apportant un soutien logistique et matériel pour la confection de ces derniers.

De même, j'ai souhaité m'engager dès la mi-mars aux côtés des horticulteurs et des pépiniéristes, injustement frappés de fermeture administrative. Début avril, j'ai obtenu du préfet la réouverture de ces établissements. Enfin, afin de garantir la réussite de la continuité pédagogique, j'ai sollicité les actions de mécénat des entreprises locales. Grâce au don d'ordinateurs d'Exxon Mobil, j'ai pu

remettre une vingtaine de postes aux centres de protection de l'enfance et aux écoles.

Pendant ce drame, il y a eu beaucoup de peine, d'incertitudes mais aussi des extraordinaires gestes de solidarité... Y-a-t-il un moment qui vous a particulièrement marqué ?

Lorsque la crise sanitaire s'est déclarée dans notre pays, j'ai immédiatement pensé aux jeunes résidents des Maisons d'enfants, pour qui le confinement allait être une véritable épreuve affective, psychologique, socio-éducative. Alors je leur ai rendu visite, pour leur offrir des chocolats et des graines

de fleurs. Ma manière de leur dire que nous ne les oublions pas.

Et maintenant ? Avez-vous des propositions pour la reprise économique ?

Je souhaite que la reprise économique soit fondée sur des filières « de souveraineté » telles que la santé, l'agro-alimentaire et l'extraction des matières premières. Ces filières doivent reposer sur une logique d'économie circulaire et de responsabilité environnementale, sociétale et territoriale afin d'amener à des emplois durables et a empreinte environnementale maîtrisée.

S'agissant des filières de santé, il est nécessaire d'apporter aux unités médicales des moyens pour faire face aux besoins de soins pour la génération du baby-boom. Ces besoins constituent autant d'opportunités d'emplois et de cohésion intergénérationnelle dont notre pays a besoin.

Concernant la filière alimentaire, il est nécessaire de promouvoir une agriculture écologiquement responsable aussi bien en termes de production que de distribution, en favorisant les circuits courts.

Enfin, la France doit s'engager dans l'extraction minière responsable. Beaucoup de secteurs dépendent de cette extraction : la santé, l'agriculture, l'énergie, l'automobile, la défense et les technologies de l'information. Nous disposons de l'ensemble des atouts pour que la France s'impose comme une puissance économique respectueuse de l'environnement. Les investissements futurs devront répondre, dans un équilibre subtil, à un triple objectif : celui d'une souveraineté, d'un respect des normes sociales et de la prise en compte de notre environnement.

« Les investissements futurs devront répondre à un triple objectif : celui d'une souveraineté, d'un respect des normes sociales et de la prise en compte de notre environnement. »



LA PAROLE EST À... CHRISTOPHE BLANCHET

DÉPUTÉ DU CALVADOS

Savoir entreprendre en politique comme dans l'entreprise



Christophe Blanchet, Député du Calvados, est aussi entrepreneur, issu d'une famille de commerçants. Ancien parachutiste, il est membre de la commission Défense Nationale et Forces Armées. Sa circonscription composée de communes comme Deauville et Honfleur, a été relativement épargnée par le virus, comme le reste du département. Cette heureuse situation a permis au Calvados d'ouvrir les portes des hôpitaux à des malades de la Région Parisienne. Les Normands sont très résilients et solidaires, le territoire a connu le Débarquement et la bataille de Normandie, le confinement a été parfaitement respecté.



« Mon expérience de chef d'entreprise est un atout pour faire avancer mes idées et gagner mes combats dans le monde politique. »

La France a été durement frappée par le Covid-19. Comment les entreprises de votre département ont-elles réagi ? Certaines ont-elles fait preuve de résilience ?

Nos entreprises comme les Français ont été surpris par l'arrivée du virus et surtout la décision de la mise en place du confinement qui a conduit à l'arrêt brutal de l'économie et de la vie sociale. Leur première réaction a été bien sûr de protéger leurs salariés, de rassurer leurs clients puis de préserver leur outil de travail. Ils ont dû prendre des décisions rapides et difficiles. Nous sommes entrés dans une période d'incertitudes et d'interrogations, car on ne sait presque rien du virus et les entrepreneurs ont besoin d'informations pour se projeter. Alors, ils sont allés chercher des renseignements auprès des pouvoirs publics pour avoir de la visibilité à court terme et anticiper ainsi que préparer la reprise. Ils ont dû prendre soin de leur famille en

même temps que de leurs salariés, ils ont fait preuve de courage et de bienveillance.

Quelles actions avez-vous mené sur votre territoire ?

En tant que Député, nous écrivons la loi mais nous sommes également les représentants d'un territoire. Pendant le confinement, il a fallu mener des actions différemment car nous avons été comme tous les Français assignés à résidence et il fallait être exemplaire dans le respect des consignes. Mais il fallait maintenir le lien, remonter les demandes du terrain et informer les acteurs économiques de l'évolution de la situation. Chaque semaine, j'envoie une newsletter avec toutes les nouvelles annonces des autorités, j'alimente quotidiennement mes réseaux sociaux de nouvelles données et j'interpelle régulièrement les Ministères pour lever des blocages que connaissent des entreprises ou des secteurs d'activité. J'ai également mis des entreprises qui souhaitaient faire des dons

en contact avec le monde des soignants et associatif ou des maisons de retraite.

Pendant ce drame, il y a eu beaucoup de peine, d'incertitudes mais aussi des extraordinaires gestes de solidarité... Y-a-t-il un moment qui vous a particulièrement marqué ?

Ce qui m'a principalement marqué, c'est tout simplement la réaction de notre pays et des Français qui face à l'adversité ont fait preuve de résilience, de respect et d'unité. Bien sûr des images resteront comme ces personnes aux fenêtres qui remercient tous les soirs les soignants, ces citoyens qui deviennent des bénévoles et vont aider les personnes fragiles... Je me souviens de la tristesse et frustration de ces grands-parents qui n'ont pas pu aller voir les bébés nés pendant le confinement, j'ai pu obtenir que ce déplacement soit pris en compte comme motif impérieux familial.

Et maintenant ? Avez-vous des propositions pour la reprise économique ?

Mon expérience de chef d'entreprise est un atout pour faire avancer mes idées et gagner mes combats dans le monde politique. J'encourage vraiment les entrepreneurs à s'investir en politique, car avec de la volonté et de la détermination, on fait bouger les lignes. J'ai activement participé à la réalisation d'un plan pour la relance du tourisme et le soutien au secteur CHR (cafés, hôtels, restaurants et discothèques) que je connais bien, j'ai également accompagné la reprise des activités campings, casinos et des hippodromes qui sont nombreux sur ma circonscription. Nous sommes et devons être à jamais reconnaissants de nos soignants, de leur courage et de leur abnégation. J'ai proposé que les salarié(e)s du public comme du privé puissent leur offrir des chèques-vacances en faisant don d'une partie de leurs congés payés ou RTT, à utiliser dans notre économie et soutenir ainsi le secteur touristique. Le Gouvernement a accompagné les entreprises pendant le confinement et le fera pendant le déconfinement jusqu'à un retour à la normal. Soyons lucide, nous allons traverser une grave crise sociale et économique.

LA PAROLE EST À... BRIGITTE MICOULEAU

SÉNATRICE DE LA HAUTE GARONNE

Au cœur des enjeux de la crise sanitaire, une Sénatrice engagée et mobilisée



Membre de la Commission des Affaires sociales, les problématiques

de santé publique avec la protection des soignants et des plus vulnérables ont dominé les interventions de Brigitte Micoulean.

Élue de Toulouse et de sa Métropole, elle a axé ses priorités sur la défense des secteurs de l'aéronautique et du tourisme.

Le département de la Haute-Garonne, relativement épargné, déplorait à la mi-mai 57 décès. Son classement en zone verte lui permet d'aborder plus rapidement l'indispensable reprise de l'activité économique.

La France a été durement frappée par le Covid-19. Comment les entreprises de votre département ont-elles réagi ? Certaines ont-elles fait preuve de résilience ?

L'ensemble des entreprises de la Haute-Garonne a fait preuve d'une incroyable résilience : rappelons-nous le samedi 14 mars, quand le Premier ministre annonçait la fermeture totale des restaurants, bars, discothèques, cinéma, appelés à baisser le rideau... le soir même ! Les entreprises, de toutes tailles, industrielles, agricoles ou du secteur tertiaire, n'ont eu que quelques jours pour se réorganiser en perspective

de l'hôtellerie, de la restauration, du tourisme, de la coiffure, des loisirs de proximité, de la santé, de la culture... la liste est tristement longue et non exhaustive.

Pendant ce drame, il y a eu beaucoup de peine, d'incertitudes mais aussi des extraordinaires gestes de solidarité... Y-a-t-il un moment qui vous a particulièrement marqué ?

Ce qui m'a frappée, c'est le fait que les français, que les maires, ont souvent donné l'impression de s'être organisés sans le Gouvernement. Leur mobilisation a

de cette période de confinement. Tout d'abord, l'extraordinaire élan de solidarité des soignants du département de la Haute-Garonne, partis renforcer les équipes de leurs collègues dans les régions les plus touchées, notamment en Ile-de-France. Également, à Toulouse, autour du maire Jean-Luc Moudenc, le personnel municipal que ce soient les services, les éboueurs, les agents techniques... tous ont joué un rôle essentiel pour les toulousains et auprès des publics les plus fragiles.

Et maintenant ? Avez-vous des propositions pour la reprise économique ?

2020 s'annonce sombre avec une chute de notre PIB qui pourrait atteindre 8%, des faillites en nombre et des pertes de revenus. Je souhaite évoquer, pour terminer, une intéressante action conjointe menée par les parlementaires de la Haute-Garonne dans la défense du secteur de l'aéronautique, de l'entreprise AIRBUS et de ses nombreuses PME et ETI sous-traitantes, qui représentent près de 80 % de l'activité du secteur. Une analyse précise a été communiquée au Ministre avec la proposition d'un programme d'aide intégrant les besoins d'investissements (prise de participation publique par le biais de BPI France, mise en place de fonds permettant aux acteurs et constructeurs d'entrer au capital des fournisseurs, mise en place de fonds cofinancés par l'Etat et les industriels). Sauvegarder les talents et compétences industrielles de ce secteur est impératif.

« Les crises sont souvent le révélateur de grandeurs insoupçonnées. »

d'un confinement que nul n'imaginait être aussi sévère et durable. Elles ont toutes respecté l'immense contrainte imposée.

Quelles actions avez-vous mené sur votre territoire ?

En Haute-Garonne, les secteurs emblématiques, notamment de l'aéronautique et de l'espace, du tourisme, de l'agriculture, sont durablement touchés. Mon implication a été continue afin d'informer, tant au niveau national les différents Ministres, qu'au niveau départemental le préfet ou le recteur, sur les innombrables situations de détresse pour lesquelles j'étais sollicitée.

La première bataille a concerné les marchés de plein vent, essentiels pour la population, notamment la plus fragile, et qui privilégient les producteurs locaux avec les circuits courts, le « bio » et les produits du terroir. Pour certains, leur maintien a pu être obtenu.

Le Ministre de l'Economie et des Finances a été largement sensibilisé, renouvelant au travers de chacun de mes courriers les demandes de mesures de sauvetage et de sauvegarde indispensables aux secteurs

permis d'apporter un appui extraordinaire aux plus faibles ou d'assurer le maintien d'un minimum d'activité économique. Un principe de subsidiarité a vu le jour ; la compétence de l'échelon de terrain en ce temps de crise a particulièrement prouvé son efficacité.

Les crises sont souvent le révélateur de grandeurs insoupçonnées. Deux belles actions d'entraide me semblent émerger



LA PAROLE EST À... JEAN-MICHEL MIS

DÉPUTÉ DE LA LOIRE

Être l'indispensable lien pour la meilleure appréhension des réalités de terrain



Député de la Loire, Jean-Michel Mis siège à la commission des lois. Il est co-rapporteur de la mission d'évaluation de l'application de la loi du 24 juillet 2015 relative au renseignement. Très investi sur les questions liées au numérique, il est Vice-président des groupes d'études « Cyber sécurité et souveraineté numérique », « santé et numérique » ; mais aussi co-rapporteur de la mission sur l'identité numérique, membre du Conseil national du numérique et de la commission supérieure du numérique et des postes.

Au 7 mai dernier, la région Auvergne-Rhône-Alpes enregistrait 9 891 personnes hospitalisées depuis le début de l'épidémie, 11 593 cas recensés dans les établissements médico-sociaux, 2 555 décès à l'hôpital et en établissements médico-sociaux liés au Covid-19.

Pour le seul département de la Loire, on déplorait à la date du 27 mai, 237 morts (en hospitalier), 231 patients encore hospitalisés et 834 patients guéris, sortis de l'hôpital.

La France a été durement frappée par le Covid-19. Comment les entreprises de votre circonscription ont-elles réagi ? Certaines ont-elles fait preuve de résilience ?

A la fin avril, sur 16 368 entreprises de la Loire¹, 11 544 ont eu recours au chômage partiel, 4 623 ont demandé un report total de leurs cotisations. 13 000 travailleurs indépendants ont bénéficié à cette même date du report de leurs cotisations.

Quant au fonds de solidarité, au 29 avril², 10 682 entreprises ligériennes ont bénéficié du versement de ce fonds pour un montant global de 14 165 511 euros. Les principaux secteurs d'activité qui en ont bénéficié sont le commerce : 2 518 629 euros ; la construction : 1 895 473 euros ; l'hébergement et la restauration : 1 676 943 euros et les autres activités de service : 1 847 839 euros.

Au-delà de ces soutiens, plusieurs entreprises ligériennes ont su réagir, rebondir, faire preuve d'inventivité et s'adapter. Certaines ont proposé des services de livraison, de ventes à emporter, d'autres ont choisi d'adapter leurs outils productifs pour proposer de confectionner du matériel de protection : ce sont par exemple Thuasne, Sigvaris, les ateliers de tissage de Charlieu... Sans oublier tous ceux qui ont manifesté un élan de générosité avec les personnels soignants : livraisons de pizza, de viennoiseries, de repas et bien d'autres encore.

Quelles actions avez-vous mené sur votre territoire ?

Avec mon équipe parlementaire, nous avons mis en place le télétravail tout en continuant de rester à l'écoute et à la disposition des ligériens et ligériennes confrontés aux difficultés du quotidien ou de leur vie professionnelle. Chaque semaine, j'ai privilégié les échanges avec les représentants des organisations patronales et syndicales. J'ai travaillé de concert avec le préfet de la Loire et les services déconcentrés de l'Etat afin d'apporter les éléments de réponses indispensables à la survie de nos commerces, de nos entreprises. En lien avec les élus locaux, nous avons cherché à répondre conjointement



aux urgences. Par exemple, nous avons fourni 450 000 masques chirurgicaux aux professionnels de santé de la Ville de Saint-Etienne et des 58 communes de la Métropole. Cela s'est aussi concrétisé par une multitude d'interventions auprès des Ministres concernés.

Le travail parlementaire s'est aussi poursuivi, dans des conditions, certes, singulières : vote des deux projets de loi sur l'état d'urgence sanitaire, lois de finances rectificatives, plan national de déconfinement, auditions...

Et maintenant ? Avez-vous des propositions pour la reprise économique ?

Mobilisé aux côtés des acteurs économiques de mon territoire et de mes concitoyens, je compte poursuivre mon travail sur les questions liées aux enjeux du développement des outils numériques. L'Europe, et particulièrement la France, longtemps déclassée dans ces champs de compétences, doivent trouver leur place dans cette révolution numérique, et son corollaire la cybersécurité. La construc-

« Trouver avec les élus locaux des leviers d'action communs pour répondre aux urgences. »

Pendant ce drame, il y a eu beaucoup de peine, d'incertitudes mais aussi des extraordinaires gestes de solidarité... Y-a-t-il un moment qui vous a particulièrement marqué ?

Les Françaises et les Français au balcon chaque soir, les éboueurs qui rendent hommage aux personnels soignants... Mais aussi par le sens des responsabilités de nombreux professionnels et salariés qui ont toujours répondu présents pour que la vie quotidienne des Français se poursuive dans les meilleures conditions.

tion d'un marché unique du numérique est aujourd'hui indispensable. Nos modes de gouvernance et nos modèles en matière de cybersécurité doivent être repensés.

Au sortir de la crise, nous devons nous doter d'outils régaliens à la hauteur de l'urgence. Cela passe par la création d'un ministère de la réindustrialisation et d'un ministère de la transformation numérique. Il en va de la protection de notre modèle de société tout comme de notre souveraineté.

¹ Sources préfecture de la Loire.

² Sources Direction départementale des finances publiques de la Loire

Le Sénat face au défi du Covid-19

LA PAROLE EST À... PHILIPPE BAS

ANCIEN MINISTRE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET DE LA SANTÉ,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES LOIS DU SÉNAT

La santé et les libertés



Philippe Bas est l'éminent et médiatique président de la commission des lois. Affichant un flegme et une pugnacité dans l'épreuve, l'ancien Ministre de la Santé, notamment, avait présidé la commission d'enquête pendant « l'affaire Benalla », se positionnant comme une force d'opposition incontestée dans le débat républicain. Fort de son indépendance et de la tradition, le Palais du Luxembourg assume avec une particulière vigilance sa fonction constitutionnelle de contrôle du Gouvernement et de l'administration, par une action coordonnée de ses commissions permanentes, pendant l'épidémie.

Il m'est revenu d'assumer la fonction de « Président-rapporteur » du projet de loi d'urgence sanitaire adopté le 23 mars, puis la loi du 12 mai, permettant d'ouvrir la voie au déconfinement. La tâche était lourde car il fallait prendre des mesures réduisant drastiquement nos libertés. Nous ne pouvions l'accepter sans prendre des garanties en limitant ces restrictions à ce qui était strictement nécessaire à la lutte contre l'épidémie. Il fallait que ces pouvoirs exceptionnels que nous demandait le Gouvernement ne fussent pas les pleins pouvoirs, qu'ils ne s'exerçassent pas sans contrôle, que le confinement ne fût pas absolu, que les dérogations fussent suffisamment larges pour ne pas interrompre complètement la vie de la Nation, que la continuité des services publics essentiels fût autant que possible assurée, qu'à la faveur de l'état d'urgence sanitaire on ne prît pas par décret ou par ordonnance des mesures sans rapport avec l'épidémie. Le Conseil constitutionnel a indirectement salué notre travail.

Il a fallu s'organiser pour l'exercice de notre mission de contrôle dans des conditions très particulières, les parlementaires ne pouvant s'abstraire du contexte de confinement général qui affectait nécessairement leur travail. Mais paradoxalement, l'importance des pouvoirs conférés par la loi au Gouvernement et l'allègement de l'ordre du jour législatif du Parlement, avec le report sine die de réformes comme celle des retraites ou de la bioéthique, ont permis une forte mobilisation pour l'exercice de contrôles approfondis, qui s'est appuyée sur un recours sans précédent au travail en visioconférence. Des dizaines d'auditions ont été organisées. Des nombreuses lettres demandant des explications précises au Premier ministre et aux Ministres leur ont été adressées et ont obtenu des réponses argumentées. De multiples documents faisant la transparence sur l'action des services de l'Etat ont aussi été communiqués au Parlement.

Le comité de suivi pluraliste de l'état d'urgence sanitaire mis en place par la commission des lois du Sénat, composé d'une dizaine de Sénateurs représentant tous les groupes politiques et spécialisés dans le suivi de différents domaines de l'action des pouvoirs publics, a posé jour après jour de nombreuses questions directement aux Ministres et hauts-fonctionnaires :



« Le travail du Parlement se poursuit. Après le temps du contrôle au jour le jour viendra celui de l'enquête parlementaire. »

- Sur les amendes prononcées, constatant trop de divergences d'appréciation selon les départements ;
- Sur le fonctionnement des tribunaux, exagérément mis à l'arrêt alors que beaucoup de jugements sont en attente en matière familiale, commerciale et pour les litiges entre particuliers ;
- Sur les trop nombreuses libérations de détenus en fin de peine et sur les reports d'incarcération : il y a 11 000 détenus en moins depuis le 15 mars (on est passé de 71 000 détenus à 59 000) ;
- Sur le soutien aux communes et aux intercommunalités qui perdent une partie de leurs ressources tarifaires et fiscales et voient augmenter leurs dépenses de solidarité ou d'intervention (achat de masques) ;
- Sur la mise en œuvre du projet « Stopcovid » qui permettrait de retrouver toute personne qui aurait pu être contaminée pour avoir approché un porteur du virus, grâce à une application du téléphone portable mais risquerait aussi de porter gravement atteinte au respect de la

vie privée s'il n'était pas rigoureusement encadré...

En l'espace de six semaines, ce sont deux rapports d'analyse et de propositions de plus de cent pages chacun qui ont été rendus publics par la commission des lois et suivis de lettres d'observations et de recommandations adressées au Premier ministre et aux Ministres de l'intérieur et de la justice.

Le travail du Parlement se poursuit. Après le temps du contrôle au jour le jour viendra celui de l'enquête parlementaire. Le Sénat s'y prépare. Les pouvoirs publics devront l'accepter non comme une agression mais comme une chance offerte à la République, en son âge de maturité démocratique, de tirer les enseignements de cette crise sanitaire en organisant la nation pour qu'elle puisse mieux surmonter les épidémies que nous réserve l'avenir. Il faudra assurément être en mesure de les affronter dans un état de préparation qui nous permettrait de contenir plus rapidement la contagion, en limitant davantage le nombre de victimes et sans devoir interrompre l'activité nationale comme nous avons dû le faire ces derniers mois, faute d'avoir disposé d'autres moyens d'action que le confinement.

L'Assemblée nationale démasque l'impact et la gestion de l'épidémie

LA PAROLE EST À... ÉRIC CIOTTI

VICE-PRÉSIDENT DE LA MISSION D'INFORMATION EXTRAORDINAIRE SUR L'IMPACT, LA GESTION ET LES CONSÉQUENCES DANS TOUTES SES DIMENSIONS DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19, QUESTEUR ET DÉPUTÉ DES ALPES-MARITIMES

Dans l'épreuve, les Français ont besoin de vérité et de transparence



Mobilisé sur les dossiers liés à la sécurité, Eric Ciotti est aussi un membre influent de l'Assemblée nationale. Questeur du Palais Bourbon, le Député des Alpes-Maritimes a été nommé pendant l'épidémie à la vice-présidence de la mission d'information extraordinaire sur l'impact, la gestion et les conséquences dans toutes ses dimensions de l'épidémie de Covid-19. Fin mai, il a obtenu qu'elle soit transformée en commission d'enquête. Ses travaux dureront six mois.



Dans le cadre de l'urgence sanitaire, économique et sociale de la pandémie de Covid-19, l'Assemblée nationale a mis en place dès le 31 mars une mission d'information extraordinaire sur l'impact, la gestion et les conséquences dans toutes ses dimensions de l'épidémie de Covid-19.

Son objectif était double : comprendre comment nous avons pu en arriver là et contrôler les décisions de l'exécutif pendant cette période extraordinaire.

Je ne peux malheureusement qu'exprimer un sentiment de frustration face à une initiative indispensable mais rendue presque anecdotique par la majorité et le gouvernement. En refusant de jouer pleinement le jeu des auditions et en s'abritant derrière la langue de bois, ils n'ont pas permis de faire la lumière sur ce qui s'apparente à la pire crise de notre histoire contemporaine.

Cette mission s'est heureusement transformée en commission d'enquête. Le temps des questions et des responsabilités est venu. Les Français attendent légitimement ce moment de vérité et de transparence.

Il est primordial de tirer un premier bilan de cette crise sanitaire inédite qui a frappé la planète et n'a, hélas, pas vu la France épargnée. En effet, notre pays compte parmi les nations les plus touchées.

L'électrochoc de la propagation du virus au début du mois de mars s'est accompagné d'une stupeur généralisée face au manque de tests, de masques de protections, d'équipement médical et de respirateurs. Les faiblesses mises à nu de notre système de santé, que nous considérons unanimement comme « le meilleur au monde », ont été vécues comme une humiliation par des millions de Français.

Ce lieu commun n'aura pas résisté à la réalité et a amené citoyens, chefs d'entreprises, associations, syndicats, élus et partis politiques à demander des réponses face à ce fiasco et à exiger des solutions. La France toute entière veut comprendre les raisons de cette étrange défaite face au virus et se demande légitimement : où va l'argent public pour la santé ? Pourquoi sommes-nous si désarmés ? Comment en sommes-nous arrivés là ?

Quel aveu d'échec pour notre pays qui dépense 3 points de PIB en plus que la moyenne des pays de l'OCDE pour sa santé mais figure parmi les pays qui payent le plus mal leurs soignants.

La défaillance de notre système de santé est béante, le pays champion du monde de la dépense publique s'avère être l'un des plus mauvais élèves d'Europe face à cette crise. L'abondance d'argent public

n'a pas été une réponse suffisante pour se préserver du virus, à dépenses équivalentes l'Allemagne compte cinq fois moins de morts que la France.

Oui, notre pays ne s'est pas montré à la hauteur au début de cette pandémie. Mais attention aux chimères agitées par les spécialistes du grand soir qui par facilité et par idéologie s'en prennent aux entreprises.

N'oublions pas que le fiasco national du Covid-19 est avant tout celui d'un État asphyxié par la bureaucratie. C'est une administration tentaculaire incapable d'agilité et de prévoyance qui a exposé les Français. En face, les entreprises et les collectivités locales ont fait preuve de réactivité et de générosité à toute épreuve. Sachons en tirer toutes les leçons !

En commençant justement par faire confiance aux entreprises et aux collectivités, en baissant la fiscalité sur le travail et la production. Sans une baisse d'impôts notre pays sera incapable de gagner en productivité et de rapatrier des secteurs industriels stratégiques aujourd'hui entre les mains hostiles de la Chine.

Nous devons nous réapproprier une part importante de notre outil industriel, notamment l'industrie du médicament, et mettre enfin en place une véritable politique industrielle.

L'entreprise sera, j'en suis sûr, le centre névralgique du monde de demain. L'État obèse, bureaucratique, sur administré devra totalement se réformer. Dans la compétition internationale notre nation et l'Europe ont besoin de souplesse, d'adaptabilité et surtout d'efficacité. Puisse notre pays emprunter ce chemin, celui de la responsabilité, d'un État allégé et agile qui fera confiance à la société civile et aux entreprises.

C'est la seule voie qui garantisse un sursaut français devenu indispensable. À la différence du lendemain de la Seconde guerre mondiale, ce n'est plus aujourd'hui à l'État seul de piloter la reconstruction mais à tous les Français de participer à cette aventure collective.

Éric Michoux

L'optimiste à toute épreuve

Éric Michoux est depuis plusieurs années un habitué de nos lignes éditoriales. Et pour cause !

Ce chef d'entreprise ne manque ni d'idées, ni d'ingéniosité. Brillamment réélu maire d'Epervans, « le plus beau village de Saône et Loire », juste avant le confinement, il ne s'arrête jamais et mêle sa vie politique à celle d'entrepreneur.

A l'initiative du prix « Une idée = Un emploi » qui parraine les jeunes entrepreneurs toute une année, créateur du premier incubateur de start up en milieu rural, capitaine d'un groupe comprenant 25 entreprises dans les secteurs de la défense, de l'énergie, des transports, de la robotique...

Il est aussi à l'initiative d'une émission sur l'industrie du futur qu'il a installé dans les anciens locaux de Kodak à Chalon-sur-Saône. Et même en tant de crise, l'entrepreneur engagé poursuit, continue, crée, renforce ses acquis, solidifie ses objectifs et... investit.

Galilé reste confiant mais réaliste !

L'épidémie du Covid-19 aura quelque peu ralenti la cadence de ses usines puisqu'en moyenne 50% des salariés étaient présents sur sites pendant le confinement. L'activité a continué.

Selon Philippe Blanchard, Directeur du pôle nucléaire du groupe Galilé. « Les consignes du Gouvernement n'étaient pas très claires au début de la crise. Rester confiné ou poursuivre l'activité ? Nous ne savions pas comment réagir. Très vite, avec Eric Michoux, nous avons pris la décision de remettre les machines en marche en respectant les précautions sanitaires. Nos collaborateurs ont immédiatement adhéré. Ils ne voulaient pas rester chez eux. C'est agréable de compter sur une équipe à l'état d'esprit positif. Seuls ceux qui avaient des pathologies sévères ou des soucis d'organisation familiale, notamment pour garder les enfants, sont restés confinés. »

Eric Michoux garde la tête froide sur la situation économique que traverse notre pays. Présent dans la sphère politique nationale, il analyse très vite les répercussions des décisions des élus sur l'économie : « Notre activité a ralenti, mais nous faisons face et adaptions notre capacité de production. Le maillage territorial du groupe est solide et nous travaillons avec de grands donneurs d'ordre. Ce qui m'inquiète ? C'est la capacité de l'exécutif à redonner confiance aux Français et aux grands groupes. La peur et l'attentisme tueront bien plus le tissu industriel français que le confinement. »



Éric Michoux
PDG du groupe Galilé

Un baptême le 11 mai 2020

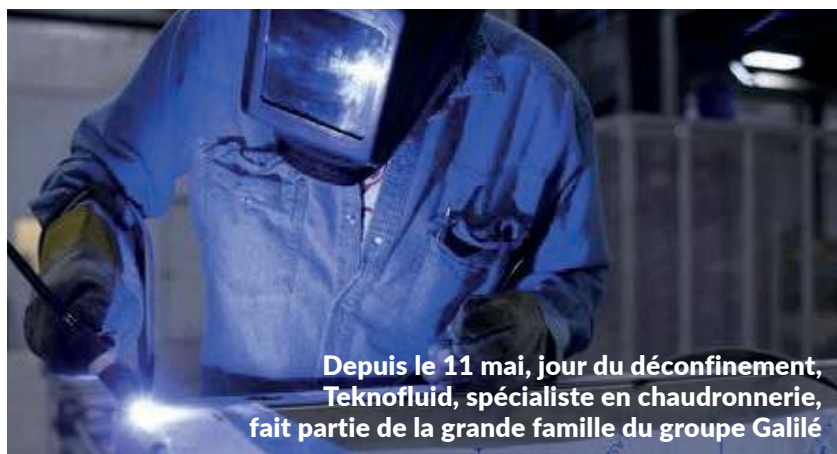
Le déconfinement aura été vécu comme une renaissance pour beaucoup de Français, à nouveau autorisés à sortir. Le jour J, Galilé a annoncé un nouvel événement : la naissance de la 26^{ème} filiale. Elle s'appelle Teknofluid et s'est spécialisée dans les métiers de la tuyauterie industrielle et des équipements chaudronnés à destination du secteur nucléaire. « En inaugurant notre nouveau projet le 11 mai, nous avons souhaité, faire un pied de nez à la fatalité ! » et Eric Michoux

ajoute « Grâce à Teknofluid, Galilé renforce son maillage territorial et son positionnement dans la filière nucléaire. Elle peut désormais proposer une palette de services industriels en assurant une technicité de très haut niveau (robotique, convoyage, manutention...) ».

Avant qu'Eric Michoux ne rachète l'usine de Bollène, alors dénommée ITC, acteur historique du secteur il a fallu persévérer encore et encore. « L'usine avait été liquidée par le tribunal de commerce de Paris malgré la proposition de mon groupe de la racheter et de maintenir la plupart des emplois. Personne n'a compris cette décision et les 80 salariés se sont retrouvés au chômage. » raconte Eric Michoux. Liquidée certes, mais pas détruite. Le patron de Galilé mobilisa alors ses équipes, avec la complicité de Philippe Blanchard, et donna les commandes à Christophe Fedit, le nouveau directeur d'exploitation.

Depuis le 11 mai, d'anciens salariés de l'usine d'origine ont retrouvé leurs marques et sont au travail.

L'histoire industrielle peut ainsi se poursuivre sur le site historique du Vaucluse. Teknofluid complète ainsi la grande famille des filiales du groupe.



Depuis le 11 mai, jour du déconfinement, Teknofluid, spécialiste en chaudronnerie, fait partie de la grande famille du groupe Galilé

Le tour d'usines en camping-car

Ca fait sourire mais c'est malin et ça rassure !

Même le Covid-19 n'a pas arrêté l'élan de l'industriel. Muni de son attestation et d'un stock de masques, de gel hydro alcoolique et de combinaisons, Eric Michoux s'est rendu à Vichy, Lyon, Clermont, Gap, Nantes, Saint-Etienne, Dijon, Chalon et Remiremont... une expédition de 5 000 kilomètres en 5 jours.

Mais dans quel but ?

« Les visioconférences ont des limites. Le contact direct est essentiel. Il fallait rassurer les salariés, montrer que leur patron est là. Je voulais aussi les remercier personnellement de venir bosser malgré l'épidémie. J'ai été surpris par le retour de la part des salariés. Ils ont été très touchés et ça a renforcé nos liens. Nous sommes dans le même bateau : atteindre l'excellence et réussir. »



Au départ depuis Chalon-sur-Saône, Eric Michoux prépare la cargaison de masques, de gels et de combinaisons.



APICIL, l'engagement sanitaire, la proximité avant tout

4^{ème} groupe de protection sociale, APICIL est un des acteurs de premier plan dans les domaines qui touchent la santé-prévoyance, la retraite complémentaire, l'épargne et services financiers. Il a su garder une taille raisonnable qui lui garantit souplesse et flexibilité. Vitrine du paritarisme depuis plus de 80 ans, APICIL propose, innove, avance tout en restant indépendant, lyonnais, à coup de stratégie de conquête. Rencontre avec son directeur général, Philippe Barret.



Diplômé de l'Ecole nationale de la Statistique et de l'Administration économique (ENSAE) et l'Institut des Actuaire français (IAF), Philippe Barret est directeur général du Groupe APICIL depuis 2011.



Le paysage de la protection sociale a évolué en très peu de temps. Comment l'avez-vous interprété au sein d'APICIL ?

La banalisation des couvertures santé, les contrats responsables, la généralisation de la complémentaire santé ont porté le marché à maturité. Heureusement, nous ne sommes pas seulement là pour rembourser les frais. Nous savons nous distinguer grâce aux services associés liés à l'expérience et à notre utilité sociale.

Au cours d'une réunion, un de mes collaborateurs a résumé spontanément la raison d'être d'APICIL : « Soutenir toute la vie, toutes les vies ». Quelle magnifique devise ! Nous l'appliquons jour après jour.

D'autres groupes grossissent et fusionnent. Pourquoi pas vous ?

Nous avons fait le choix de l'indépendance, de l'agilité et de la proximité. En maintenant un groupe à taille humaine, nous gardons notre identité, nous restons maître de notre destin avec la mobilisation de 2 144 collaborateurs. Grâce au plan stratégique « défis 2020 » que nous avons mené sur quatre ans, chacun d'entre eux inscrit désormais son action dans l'innovation pour améliorer « l'intimité client ».

C'est un vrai challenge qui a demandé un plan de formation ambitieux et une réorganisation des services. Nous nous mettons au diapason de la simplification.

le terroir. Nous participons aux travaux culinaires sur les troubles sensoriels et la dénutrition liés aux chimiothérapies. Retrouver le goût fait aussi partie du sel de

« L'objectif du Groupe APICIL est de soutenir toute la vie, toutes les vies. »

A partir de cette année, chaque client obtiendra les réponses à ses questions par l'intermédiaire d'un interlocuteur unique.

Pourquoi avoir maintenu votre siège à Lyon ?

Comme la plupart des entreprises de l'économie sociale et solidaire, nous avons fait le choix des territoires. Un lien historique, presque affectif nous lie à Lyon. Depuis la création d'APICIL en 1938, nous sommes rhônalpins. L'ancrage local est tel que nous avons fait le choix de participer au rayonnement du savoir-faire territorial. Lyon, c'est aussi la cité internationale de la gastronomie. Nous prôtons les valeurs communes d'ailleurs : excellence, rigueur et satisfaction du client. Et puis, il y a une réelle cohérence en liant la santé et

la vie. Cette implantation ne nous empêche pas d'évoluer, de nous restructurer. APICIL est présent sur deux sites : à Vaise avec 800 salariés et Caluire comprend 500 collaborateurs. Pour gagner en temps et en efficacité, nous comptons déménager, fin 2023, dans la future tour APICIL, dans le quartier de la Part-Dieu de Lyon. La proximité avec une gare est un choix stratégique et écoresponsable.

Quel modèle de performance sociale défendez-vous ?

La question du bien-être au travail est génétiquement inscrite dans notre groupe. L'épanouissement de l'Homme est au cœur des résultats et des performances de l'entreprise. C'est donc une priorité stratégique pour l'économie d'au-

aujourd'hui et plus encore de demain. Il y a trois ans, nous avons créé une chaire avec l'EM Lyon Business School sur le thème « santé et performance au travail ». Suite à des études et analyses sur des dizaines d'entreprise, nous sommes capables d'identifier les meilleures pratiques et mesurer les conditions de leur efficacité pour chaque société partenaire qui nous sollicite.

Vous avez récemment été évalué par deux agences de notation, Moody's et Vigeo Eiris. Quelles sont vos conclusions ?

Les résultats ont consolidé notre discours. Nous sommes performants. Moody's nous a attribué un « A3 perspective stable » qui reflète la solidité financière de notre groupe. La marge de progression concernant l'investissement socialement responsable peut être améliorée. Nous allons continuer à progresser et évaluer régulièrement nos résultats.

Comment conciliez-vous innovation et engagement responsable ?

Notre mobilisation RSE est marquée par l'innovation sociale en direction de l'autonomie, l'employabilité, la réduction des vulnérabilités. Damien Seguin, immense champion et skipper français, est l'ambassadeur de nos actions auprès des équipes. Damien est un vent d'optimisme, une leçon de vie qui symbolise à merveille la culture de l'engagement, le dépassement de soi et la promotion des comportements écoresponsables. Nous travaillons à ses côtés pour améliorer notre empreinte carbone et la qualité de la relation clients. Les équipes enthousiastes sont les moteurs des projets.

Entre la santé, la prévoyance, la retraite complémentaire, les services financiers, comment organisez-vous les actions ?

Chaque entité est autonome. Le centre de pilotage est allégé, reposant sur plus de convictions et moins de directives. Nous misons sur le « gagnant-gagnant ». Plus de responsabilité garantit l'épanouissement



« Cette épidémie nous a permis, à taille réelle, de voir combien nous savions nous adapter aux événements qui nous entourent, aux aléas de la vie. »

des équipes. L'animation de chaque pôle est plus complexe mais on gagne en efficacité.

Les opérateurs de prévoyance collective étaient en première ligne pour accompagner les entreprises et les salariés durant le confinement. Comment vous êtes-vous impliqués pendant la crise ?

Les arrêts de travail pour motif non médical tels que le confinement ou la garde d'enfants de moins de 16 ans n'étaient pas prévus dans nos clauses de contrat. Mais la situation nécessitait des réponses exceptionnelles. APICIL a donc été aux côtés des salariés. Nous avons alimenté nos fonds sociaux pour soutenir le personnel soi-

gnant. Nous nous sommes mobilisés plus particulièrement auprès des personnes souffrant d'un handicap. Elles ont été durement touchées par l'épidémie : aux pathologies sévères, s'additionnait la solitude.

Comment avez-vous géré le confinement auprès de vos collaborateurs ?

Un plan de continuité des activités a été rapidement mis en place dès le début de la crise, tout en protégeant nos adhérents. Le télétravail a été déployé. Très peu d'entre eux sont restés sur nos sites. Cette épidémie nous a permis, à taille réelle, de voir combien nous savions nous adapter aux événements qui nous entourent, aux aléas de la vie.



L'actu d'APICIL

Le Groupe APICIL **soutient** la fondation des hospices civils de Lyon par l'achat de matériel de réanimation.



Le Groupe APICIL **agit** pour les personnes en situation de handicap ou isolées : dispositif de répit pour les familles ayant un handicap lourd à domicile, expérimentation d'un service de courses.

Le Groupe APICIL **accompagne** le personnel soignant : des cellules d'écoute psychologique, simplifie le trajet domicile-travail en mettant à disposition des chambres d'hôtel.



Le Groupe APICIL **se mobilise et innove** dans la lutte contre l'épuisement professionnel : expérimente les solutions nouvelles, des projets ambitieux pour accompagner les salariés dans leur travail.

Le Groupe APICIL **participe** au fonds de solidarité en faveur des TPE et des indépendants les plus impactés par le Covid-19.



Damien Seguin, à l'épreuve des océans Le défi d'une vie

Autrefois un rêve, longtemps un objectif et désormais une réalité ! Ca y est, Damien Seguin chevauchera prochainement son monocoque rouge, aux couleurs d'APICIL pour affronter les mers et océans du monde. Il sera alors le premier skipper à prendre le départ de la course mythique du Vendée Globe. 40 000 kilomètres d'eau à parcourir à la voile, sans escale, sans assistance l'attendent. La solitude, le froid et des vagues démesurées seront aussi au rendez-vous. L'envie d'aller toujours plus loin anime le multi-médaillé.

Le parcours peu ordinaire de Damien force le respect. Né sans main gauche, il s'adapte et fonce. Il démontre qu'avec de la volonté et de l'intelligence, les projets les plus audacieux sont atteignables. Une belle leçon de vie.

Le marin a trouvé un sponsor à sa main, Groupe APICIL, qui lui assure, depuis trois ans, une visibilité solide, une sécurité pour atteindre ses prochaines épreuves.



Un palmarès hors normes

Double médaillé aux jeux paralympiques (catégorie 2.4mR), porte drapeau de la délégation française à Londres, quintuple champion du monde, Damien Seguin est un sportif de très haut niveau. En parallèle de sa carrière handisport, il participe également aux courses au large. Il obtient plusieurs places d'honneur en catégorie Class40, notamment sur la Transat Jacques Vabre (2^e en 2011) et sur la Route du Rhum (8^e en 2014). Puis il passe en catégorie Imoca avec une 6^e place sur la Route du Rhum 2018 et une 14^e place sur la Transat Jacques Vabre 2019.

Agé de 40 ans, Damien Seguin se prépare pour le Vendée Globe 2020.

Existe-t-il un lien entre le sport et l'entreprise ?

Des passerelles existent. La compétitivité, les résultats sont essentiels pour mener à bien les objectifs poursuivis dans les deux disciplines. Il y a aussi l'impact économique pour le pays que ce soit en entreprise ou dans le sport, plus encore dans le haut niveau. C'est un « partenariat gagnant-gagnant » lorsque les valeurs sont partagées.

APICIL vous suit depuis déjà trois ans. Pourquoi un tel partenariat ? Vous retrouverez-vous dans les valeurs incarnées par le groupe de protection sociale ?

Depuis le départ, cette collaboration n'est pas un hasard, ni pour moi, ni pour APICIL. J'ai proposé un partenariat à Philippe Barret car je me retrouvais dans les engagements du groupe en faveur de la solidarité, de l'environnement ou encore l'inclusion des personnes en situation de handicap. Notre partenariat fonctionne parce que l'envie existe. Je suis fier de défendre nos couleurs auprès du grand public.

Quelle est la plus belle aventure que vous ayez vécue avec APICIL ?

Une arrivée et un départ. En 2018, mon arrivée de la Route du Rhum sous les couleurs d'APICIL, à Pointe à Pitre était extraordinaire. Beaucoup de collaborateurs étaient présents pour m'accueillir et j'avais fait un très bon classement. En 2019, pour le départ de la Transat Jacques Vabre, plus de 200 salariés avaient emprunté une vedette et m'avaient suivi sur l'eau pendant deux heures. C'est important d'être accompagné et de voir que les collaborateurs du groupe s'intéressent à mon sport. J'avais reçu énormément de soutiens et de messages d'encouragement. Nous formons une belle équipe.

Le Vendée Globe est une course très éprouvante, solitaire. Comment vous préparez-vous pour un tel défi ?

Le Vendée Globe est l'Everest de tous les marins. Il faut se sentir prêt et il

faut aussi avoir le partenaire qui nous suit sur cette aventure. Aujourd'hui, j'ai réussi à réunir les deux aspects. Je sais que j'ai le bateau et la préparation pour réussir ce challenge. Moins de skippers termineront le Vendée Globe que d'astronautes sont allés dans l'espace. 80 à 90 jours en solitaire, sur tous les océans du globe, ce n'est pas anodin. J'ai l'habitude de faire des transatlantiques qui durent autour d'une quinzaine de jours. Le Vendée Globe, c'est un exercice autour de la planète complètement différent. Une première pour moi. Ça nécessite une maîtrise, tant au niveau du matériel embarqué que psychologique. Aujourd'hui, je suis en passe de réaliser mon rêve de gosse.

Avez-vous vécu le confinement des dernières semaines comme une contrainte ? Y-a-t-il un enseignement à retenir de cette épidémie ?

Le confinement en soit a perturbé un peu la préparation de mon bateau mais nous serons prêts. Rien n'est semblable entre le confinement terrestre vécu par le monde entier et une course en solitaire. L'une est choisie, l'autre contrainte. Je reste toujours positif et espère qu'on s'en sortira rapidement. Je retiens un enseignement : dans la vie d'avant, on ne prenait pas de recul sur notre consommation, notre mode de vie. Nous ne sommes pas les

« Ne jamais remettre à deux mains ce que l'on peut faire à une seule ! »





seuls à habiter la planète. Le virus a tiré la sonnette d'alarme. A nous de reprendre notre vie positivement en main.

Bien que vous soyez né sans main gauche, vous multipliez les courses contre des valides. Votre handicap ne vous demande-t-il pas plus d'efforts ?

J'ai réussi à m'adapter au bateau. Ça fait 40 ans que je vis avec mon handicap et 25 ans que je fais de la voile avec. Performer dans le monde des valides, c'est la meilleure façon de montrer l'inté-

rent sont assez intenses et l'équipe a mis au point un système de manchon que j'utilise sur les manivelles de winch. Ça me permet d'utiliser la puissance de mes deux bras. Le reste du bateau est le même que pour les autres participants du Vendée Globe.

Vous êtes un grand champion, au palmarès impressionnant. Où trouvez-vous toute cette énergie ? Est-elle adaptable à l'entreprise ?

J'ai fait de ma passion, mon métier et ça n'a pas de prix. Je suis un bosseur d'après

vailler pour les atteindre. Cette énergie se réplique dans l'entreprise. A leur manière, les entrepreneurs sont aussi des sportifs de haut niveau. Rigueur et détermination sont la base de tout. La motivation peut déplacer des montagnes, j'en suis la preuve vivante. De manière inconsciente, j'ai toujours voulu me comparer aux autres. C'est une force.

Existe-t-il des limites ou des barrières infranchissables ?

Quand on a de la volonté et du caractère, rien n'est insurmontable. C'est ma démarche depuis toujours. Le handicap limite les possibilités d'une personne dans certains domaines mais il développe d'autres capacités. Je ne me sens pas écrasé par le sort. Quand je veux faire quelque chose, forcément je le fais d'une manière différente. Je me pose toujours la question suivante : Comment je vais faire avec ce que j'ai ? Mais ce n'est jamais sous une forme de contraintes. J'ai une devise depuis toujours : ne jamais remettre à deux mains ce que l'on peut faire à une seule !

« Les entrepreneurs sont aussi des sportifs de haut niveau »

gration à tous les niveaux. Sur un Imoca (bateau du Vendée Globe qui fait 18,28 mètres de long), les efforts physiques

mes proches. Je me fixe des objectifs. On ne devient pas champion olympique par hasard. J'ai dû cultiver mes qualités, tra-

BENJAMIN PIERRE, UN JEUNE ENTREPRENEUR ENGAGÉ



Benjamin PIERRE
Directeur Général - Fondateur de VALURBAIN

Benjamin Pierre, sur quelles valeurs avez-vous fondé Valurbain ?

Je marche dans les pas de mon père et de mon grand-père qui m'ont notamment transmis des valeurs de respect de l'homme et

« Fort de mon expérience métier, je suis convaincu qu'une ville meilleure n'est autre que le fruit d'une volonté collective de placer l'homme au cœur de la ville. »

de l'environnement. Depuis dix ans que je suis dans le secteur immobilier, je n'ai cessé de mener une réflexion profonde sur l'amélioration de l'habitat en ayant toujours à l'esprit la sincérité et l'implication qui me

permettent d'appréhender avec clairvoyance la ville de demain.

Homme solitaire ou plutôt chef d'équipe ?

Je suis à 100 % pour le travail d'équipe ! Rugbyman, je connais la force et la puissance d'une équipe formée et motivée. Je sais à quel point il est important d'unir ses forces. Je me suis engagé dans différentes associations, notamment GEEA, Génération Entreprise Entrepreneurs Associés, dont le Président est le député de l'Oise Olivier Dassault, et qui a pour vocation de rapprocher les élus des entreprises, et qui donne tout son sens au rôle des entrepreneurs dont la France a tant besoin aujourd'hui.

Mes affinités avec les décideurs politiques m'amènent à m'investir au-delà de nos compétences, c'est l'engagement sociétal qui prend le dessus et chaque projet devient singulier ! Les collectivités nous permettent chaque fois de tirer de grandes

« Ouvert d'esprit, homme de réseau et homme de terrain, je travaille en concertation avec les élus afin d'être au plus près de leurs besoins et leur offrir "leur ville rêvée". »

conclusions sur les usages et leurs utilisateurs.

Nous travaillons en étroite concertation avec les élus, leur apportant la précision du discours et l'assurance d'une chaîne de compétences maîtrisée. Notre rôle : veiller à ce que les orientations corroborent aux attentes des habitants.

Par ailleurs, je ne m'entoure que de partenaires experts, fidèles et bienveillants. Lorsque je démarre un projet, je mobilise une équipe constituée du promoteur, bailleur, architecte, géomètre, paysagiste...

Benjamin Pierre, comment intervient Valurbain auprès des professionnels et institutionnels ?

Nous valorisons des actifs en réalisant de multiples scénarios conduisant à l'optimisation des valeurs foncières et vénales d'ensembles immobiliers. Nous répondons ainsi à la demande d'institutionnels, de collectivités, family offices, fonds, foncières et propriétaires privés, souhaitant procéder à des arbitrages intelligents et garantis.

Nous étudions les contextes urbains et politiques pour proposer des stratégies de développement responsables sous des modèles iden-

« Nous montons des projets, toujours pensés pour une ville meilleure, qui répondent aux besoins économiques et d'usage d'un territoire. Nous intervenons de sa conception à sa commercialisation. »

tifiés comme le logement, le service, l'hôtellerie, les bureaux, mais aussi des programmes mixtes.

L'optimisation induit également des montages d'acquisitions par un preneur permettant une vue d'ensemble de l'opération. Nos propositions permettent parfois des réflexions de requalification urbaine et de transformation, comme par exemple, la transformation d'une friche urbaine non exploitée. Nous présentons des propositions architecturales et de cohérence urbaine, notre maîtrise des coûts nous permet d'identifier chacun des posts, ceux-ci repris dans un bilan financier avant projection d'un calendrier prévisionnel. Cet enchaînement de lignes métiers offre une vision complète très appréciée des collectivités et des vendeurs.

VALURBAIN, assoit son expertise immobilière depuis 2017 sur l'ensemble du territoire français. Conseil en développement urbain auprès des élus, maires, collectivités et départements, VALURBAIN travaille en concertation avec les décideurs politiques, recommandant ainsi les meilleures stratégies en apportant sa valeur ajoutée. Garantie de succès, la société VALURBAIN reste présente de la phase de conception à la phase de commercialisation.

La sagesse vaut 100 lois



Gérard Bekerman a dirigé de 1991 à 2016 le Magistère Banque Finance de Paris 2 et est aujourd'hui Président de l'Afer. Il livre ici dix regards sur la crise pour une France juste, libre et prospère.

1. L'histoire de l'économie politique depuis le 18^{ème} siècle met en confrontation deux systèmes de pensée : la logique des prix, qui remonte à Adam Smith et conduit à l'équilibre général Walras-Pareto, puis la logique du circuit reposant sur les quantités globales que Keynes, notamment, a développée avant d'inspirer un grand nombre de politiques économiques depuis les années 1930. Les pays prospères ont respecté la première. Les plus instables, contaminés par l'irrespect de la liberté, la seconde.

2. Des opinions, des clichés, des lieux-communs, des dogmes se sont exprimés et ont conduit à la faillite des politiques axées sur la demande globale. Pourquoi la faillite ?

3. Les quantités globales, consommation, investissement, stocks, ne permettent plus de reproduire le capital dans des conditions

de rémunération suffisantes. L'ère de rentabilité des fonds propres approchant les 12 ou 15% est révolue. La dévalorisation du capital anéantit toute incitation à investir et provoque un capital excédentaire connu sous le nom d'épargne. C'est cette épargne que certains entendent désormais contrarier en la décourageant, en la taxant, en la rémunérant à des taux qui tendent vers zéro. L'Etat punit ainsi les bons élèves, les citoyens appliqués qui ont travaillé toute une vie avec ce légitime souci de prévoyance. La prudence privée est une réponse naturelle aux aléas publics.

4. Ajoutons que les citoyens réagissent dorénavant avec une plus grande conscience à la nature des productions qui leur sont offertes. Ils n'ont pas la certitude qu'elles couvrent leurs besoins sociaux, mais qu'elles créent des biens et services qui les égarent du sens qu'ils entendent donner à leur vie. Il faudra ici et là plus de transition écologique, plus de digital, plus de responsabilité sociale et de gouvernance.

5. L'état d'esprit planiste conduira aux pires situations : surproduction, récessions, chute de rentabilité du capital, exacerbations des conflits sociaux, sous-emploi, contestation des démocraties, résurgence des populismes et de toutes sortes de radicalités. La France a la chance de disposer d'une épargne volumineuse qui s'appelle assurance vie et qui représente 80% de notre PIB. S'attaquer à l'assurance vie reviendrait à briser cette précieuse alliance entre l'épargne et l'investissement. Ne cherchons pas à rompre cette unité entre la sécurité qu'elle confère aux épargnants et la nécessité qu'elle se mette au service de l'investissement. Sans l'une, on n'aura pas l'autre. L'épargne est le fruit d'un effort de citoyens prévoyants. L'épargne est le ciment pour construire l'avenir. En inventant un nouvel impôt sur ce qui ne crée pas de valeur, on réprime l'épargne et compromet l'investissement productif. Libérer l'épargne en lui accordant confiance plutôt que défiance est

un pari sur la réussite de la France. L'Afer fait confiance à l'exécutif pour s'opposer à ces incessantes propositions fiscalistes de parlementaires qui défient l'épargne, si modeste fût-elle.

6. Or, cette épargne est déjà ravagée par tout un processus de répression financière dont l'arsenal est désormais connu : baisse tendancielle des taux nominaux, instabilité des règles fiscales, lancinante augmentation des prélèvements fiscaux et sociaux, inflation rampante qui mine les valeurs réelles, condamnation à perpétuité des épargnants par des droits de succession alors que l'épargne a déjà subi toutes sortes de prélèvements, avant, pendant et après la vie et, enfin, tentations permanentes d'élus de la République de vouloir prendre au voisin à défaut de savoir créer de la richesse pour le bien collectif, agressions récurrentes contre les détenteurs d'épargne assimilés à des gens de fortune, processus de transfert de richesse des individus vers les institutions financières ou au bénéfice de l'Etat. S'attaquer à l'épargne, ce n'est pas s'attaquer aux riches, c'est s'attaquer surtout à ceux qui ne le sont pas. N'importe quel statisticien de bonne foi le prouverait. De cet état d'esprit, planiste, régulateur, fuyant la gangrène des dettes publiques, faisons table rase.

7. La crise, c'est aussi la surabondance des liquidités. De l'argent, il y en a trop. Les banques centrales, en inondant les marchés, assèchent l'économie productive. On ne relance pas une économie avec plus de monnaie, mais avec davantage de confiance. La dette publique est une maladie très contagieuse pour la génération future. Quel parent responsable est prêt à laisser des dettes en héritage à ses enfants ? La France a besoin d'épargnants bons pères de famille, pas de grand pères, élus irresponsables face à la gangrène des dettes publiques.

8. L'épargne est abondante parce qu'elle est le produit de l'incertitude. Elle est une

réaction existentielle à l'aléa. J'épargne parce que j'ai peur. Quant à la consommation, elle est le fruit de la confiance.

Les politiques de redistribution, alors même qu'il n'y a plus grand-chose à pouvoir répartir, ont abouti à extrémiser des désarrois aussi légitimes les uns que les autres. Fruit d'un déplorable enseignement de l'économie politique dans les écoles secondaires, cet état d'esprit mine le bon fonctionnement de la société moderne et produit une intolérance exacerbée. Nous gagnerions à expliquer, très tôt, que l'Etat ne peut pas tout, et, quand il peut, il ne sait pas toujours bien faire. A force de contester les ressorts de la croissance, comment s'étonner qu'il n'y ait plus de croissance ? Le règne du planisme est un cancer de la prospérité. Il veut imposer une seconde nature, conforme à son dogme, transférer, répartir, modeler, s'adapter aux préjugés dominants, pour aboutir à un changement d'esprit radical à l'égard d'une société juste. Comme dit Hölderlin : « Ce qui fait du monde un enfer, c'est que l'homme essaie d'en faire un paradis » *. Un homme d'Etat, tous les matins, doit croire et répandre les idées d'adhésion à la liberté individuelle, l'initiative, sources de prospé-

rité, dénoncer cet état d'esprit planiste qui, finalement, conduit à des sociétés négatives où les plus démunis, les militants sincères, perdent leurs illusions au terme d'incessants combats justifiés, et où les classes aisées s'organisent pour préserver un îlot de liberté. L'ère des utopies peut faire vivre quelque temps mais que devient-elle quand la fatalité des déceptions emporte tout sur son chemin ?

9. Les antichambres ministérielles, les cénacles d'experts, les « sectes d'économistes » comme disait Voltaire vers 1740, ne savent que préconiser des détours, des transferts de richesse, sans savoir les créer. La phraséologie fiscaliste est désespérante, surtout dans les milieux officiels de pensée unidimensionnelle tels qu'ils prospèrent souvent dans les universités ou parmi les intellectuels. Le problème de la France est qu'elle ne cesse de philosopher sur la répartition des richesses au lieu de favoriser leur création. Ce sont des citoyens libres qui contribuent à la richesse du pays. 20 millions de Français détiennent une assurance vie. Sont-ils tous millionnaires ? Cessons d'opposer riches et pauvres et tentons de

faire émerger de nouvelles valeurs plus citoyennes sur lesquelles les uns avec les autres s'entendront mieux que si nous les opposons les uns contre les autres.

10. Les lendemains de la crise sanitaire risquent de nous exposer à de nouveaux défis, pires, si les Etats ne résistent pas aux tentations du fiscalisme, du protectionnisme et de la contestation dominante de la globalisation. Prendre plus à son voisin rapporte moins au pays. Le repli sur soi ne protège pas, il appauvrit. Les solutions centralisées aggraveront la situation. Face à des sociétés de plus en plus complexes, et qui ont une grande affection pour des codes nouveaux de pensée, d'éthique, de bonne conduite, les solutions publiques doivent se limiter à coordonner les décisions décentralisées car les acteurs individuels connaissent mieux que quiconque les choix, les prix et les valeurs. Il est beau de croire. Il est plus sage de responsabiliser dans la confiance.

*Immer noch haben jene die Welt zur Hölle gemacht, die vorgeben, sie zum Paradies zu machen, F.Hölderlin, Hyperion, 1797

afer 卐

Une assurance vie
qui ne manque pas
d'intérêt

RÉSULTATS 2019
DU FONDS GARANTI EN EURO

1,85 %

NET DE FRAIS DE GESTION ET HORS PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX
ET FISCAUX

Encours gérés au 31/12/2019 : 43 milliards d'euros
Fonds créé en 1976

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Document publicitaire, non contractuel, achevé de rédiger le 14/01/2020 par l'Afer, sur la base de la réglementation en vigueur à cette date.

Afer - Association Française d'Épargne et de Retraite - Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - 36, rue de Châteaudun - 75009 Paris.

Contrat collectif d'assurance sur la vie multisupport Afer, souscrit par l'Afer, auprès de Aviva Vie et Aviva Epargne Retraite.

Aviva Vie - Société Anonyme au capital de 1 205 528 532,67 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes - 732 020 805 R.C.S. Nanterre.

Aviva Epargne Retraite - Société Anonyme au capital de 553 879 451 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes - 378 741 722 R.C.S. Nanterre.

www.afer.fr

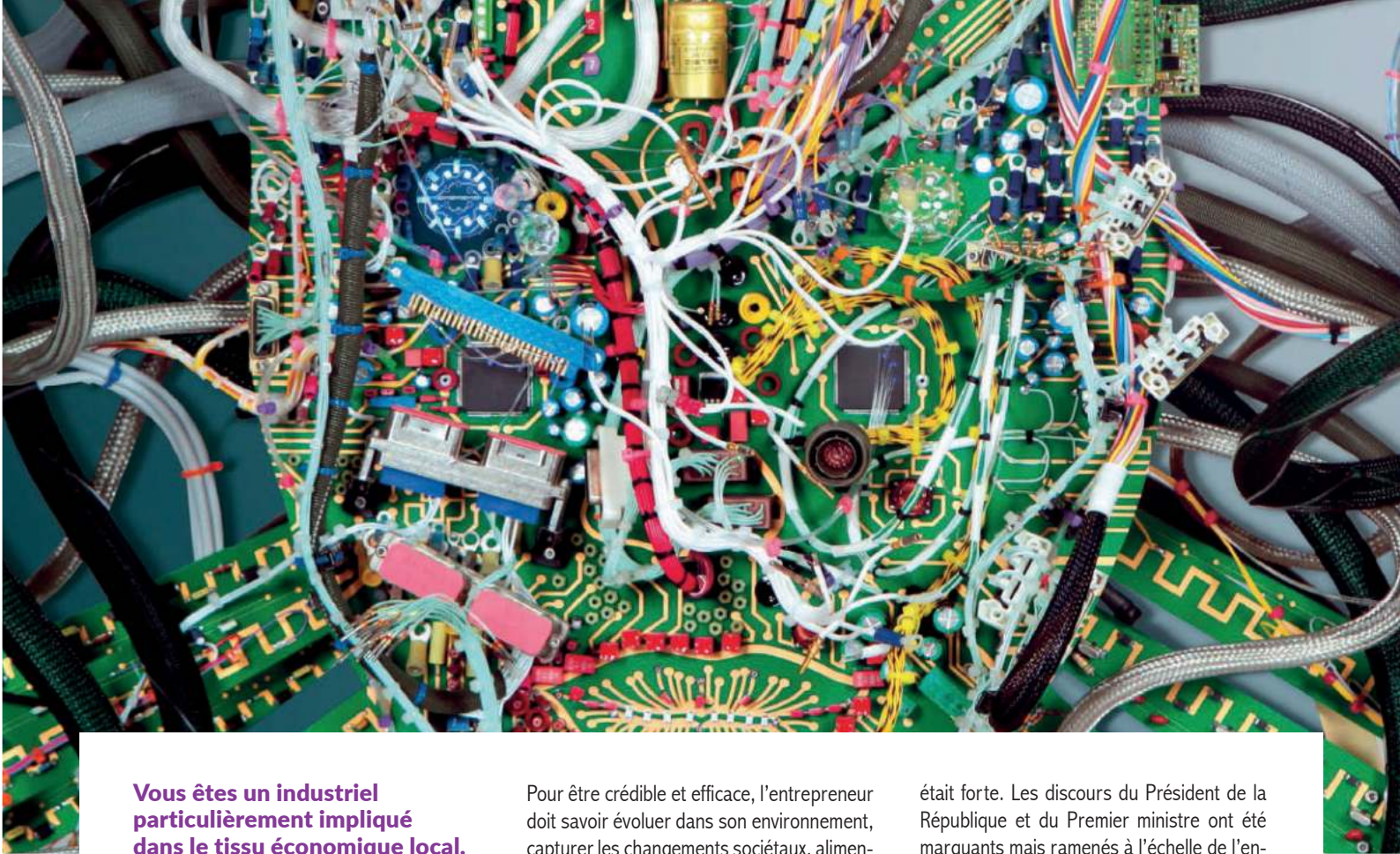


AQLE, la haute couture de l'électronique



Damien Asselin
PDG de la société AQLE

Damien Asselin est l'heureux PDG de la société AQLE, basée à Saint-Just-en-Chaussée, dans l'Oise. 130 personnes y travaillent. Sa filiale Somalec, basée en Tunisie, compte 60 salariées. L'industriel en câblage électronique s'est niché dans le secteur de l'aéronautique, du sport automobile, du ferroviaire, de l'énergie. Ses 5 000 références sont en constante évolution tant les clients, à la pointe de l'innovation, réclament une technologie sur mesure. Sa particularité ? 90% de la main d'œuvre est féminine. Des chiffres pas si surprenants. La dextérité, la patience, l'exigence sont des qualités indispensables pour y exercer. Les petites mains de fée tissent au fer à souder. Et il faut 2 ans pour qu'une nouvelle câbleuse prenne le pli ! En deux décennies, trois patrons se sont succédés. Depuis février 2019, après cinq années au poste de Directeur général, le temps de préparer l'avenir, Damien Asselin a enfilé l'habit. Cet ingénieur de métier a fait ses classes chez Michelin, où s'enchaîne un mélange étrange, à la fois mondial et provincial, performant, innovant et profondément humaniste. Le savoir-faire, la compétence collective, l'ancrage territorial... sont des valeurs qu'il a retrouvées en entrant chez AQLE et qu'il continue de transmettre encore aujourd'hui. Son objectif ? Consolider les acquis, regarder loin, défier les difficultés et autres « trous d'air » pour qu'AQLE atteigne les étoiles !



Vous êtes un industriel particulièrement impliqué dans le tissu économique local. Avez-vous des difficultés à dialoguer avec les élus ?

J'ai de la chance, AQLE évolue dans un écosystème très favorable. Le maire de Saint-Just-en-Chaussée, Frans Desmedt, est à l'écoute et nous accompagne. Il connaît bien le monde économique. Et puis, je suis suivi par un grand industriel qui est aussi mon Député, Olivier Dassault. Il est toujours de bon conseil. Il a encou-

Pour être crédible et efficace, l'entrepreneur doit savoir évoluer dans son environnement, capturer les changements sociétaux, alimenter son réseau métiers et dialoguer avec les élus. C'est ainsi qu'on apprend, qu'on avance, qu'on fait progresser l'équipe.

Je mène cette politique autant dans l'Oise qu'en Tunisie. Et la bonne réputation de Somalec au Maghreb m'a permis d'obtenir une dérogation pour rouvrir en pleine crise de Covid-19, alors que seules les entreprises alimentaires et médicales étaient autorisées à travailler.

était forte. Les discours du Président de la République et du Premier ministre ont été marquants mais ramenés à l'échelle de l'entreprise, on ne savait pas comment faire. On a repris notre souffle, analysé et réagi. Nous avons utilisé tous les outils en notre possession, monté des équipes restreintes, mis en place des gestes barrières au-delà des consignes, appelé les clients...

Trois jours plus tard, nous étions à 70% de nos capacités. L'inconnu était devant nous, bien sûr, alors nous avons impliqué tous les collaborateurs, sans langue de bois, sans édulcorer la situation économique. La guerre était en cours, sa durée incertaine. L'ensemble du personnel s'est montré exemplaire et volontaire.

Aujourd'hui, AQLE va bien. Nous restons vigilants. L'avenir est devant nous et sommes à l'écoute des opportunités et des marchés à saisir.

« L'avenir est devant nous et sommes à l'écoute des opportunités et des marchés à saisir. »

Avez-vous fait appel aux outils financiers proposés pour surmonter la conjoncture ?

ragé la dynamique de l'entreprise, il y a une vingtaine d'années. Il avait préconisé à mon prédécesseur, Erick Maillet, actuel Président de l'UIMM des Hauts-de-France, « vous devez être reconnus sur le marché comme les meilleurs dans la haute couture de l'électronique ! ». L'impulsion était lancée. Nous l'avons toujours maintenue.

Comment AQLE a-t-elle réagi à l'épidémie ?

Mon premier réflexe a été de protéger mes salariés, la suivante a été de sécuriser la trésorerie. Le jour du confinement, le mari d'une collaboratrice était en réanimation, touché par le Covid-19. L'émotion

L'immobilisme est international et pourtant, on n'a jamais été autant en mouvement. Alors, j'ai fait appel aux fonds de la BPI pour avoir une capacité à investir ou acheter de la matière première très vite en fonction des opportunités. Je crois à la reprise tout en

rester prudent. Il y a encore beaucoup d'inconnues sur le calendrier. Un deuxième confinement est imaginable. Il ne faut pas prendre cette hypothèse à la légère. La confiance ne se décrète pas. Les gestes politiques vers l'industrie seront déterminants après l'épidémie.

Avez-vous mené la même politique en Tunisie qu'à Saint-Just-en-Chaussée ?

Le système de santé est bien moins protecteur en Tunisie qu'en France et l'indemnisation du chômage inexistante. Une des premières mesures que j'ai mises en place lorsque j'ai racheté l'entreprise a été la création d'une mutuelle pour mes salariées. Cette usine ne compte que des femmes, jusqu'à la direction.

La Tunisie a été très stricte dès les premiers symptômes. Les frontières ont été fermées et les entreprises aussi. J'ai pu rouvrir sur dérogation. Nous avons, comme en France, réagi très vite pour protéger les personnes aux pathologies sévères. Le régime alimentaire est très riche, il y a beaucoup de diabétiques. J'ai fait venir un médecin pour expliquer que la situation était sérieuse et éviter que les propos soient détournés. L'Etat n'a pas compensé la baisse d'activités. J'ai donc maintenu une partie des salaires pour tous. Je ne pouvais pas les « laissez tomber ».

En plus des gestes barrières en entreprise, j'ai mis en place des mesures de prévention pour assurer leur sécurité lors des déplacements domicile-travail. Les usagers se déplacent surtout en bus, qui sont saturés. J'ai affecté des taxis de 7 à 9 places.

Vous êtes très engagé à la Vice-présidence du Syndicat National des Entreprises de Sous-traitance en Electronique (SNESE) où vous collaborez régulièrement dans des projets communs avec le Président Eric Brunotte. Comment en êtes-vous arrivé là ?

Mon activité est plutôt dirigée vers l'énergie et l'aéronautique. Alliansys, dirigé par Eric Brunotte, est en pointe dans le secteur médical. Nous sommes complémen-



« La confiance ne se décrète pas. Les gestes politiques vers l'industrie seront déterminants après l'épidémie. »



Visite des laboratoires avec Olivier Dassault, Député de l'Oise

taires. Nos expériences nous permettent d'avancer ensemble sur des projets de grande ampleur, qui dépassent la sphère de nos usines et de nos laboratoires : revaloriser la formation en électronique, redynamiser le savoir-faire français, donner un nouveau souffle à ce secteur qui, il n'y a pas si longtemps nous comptait parmi les champions mondiaux. Eric Burnotte est devenu un ami. J'admire son travail, son énergie, son abnégation.

Un souhait pour l'avenir ?

Passionné de musique classique, j'aime m'imaginer en chef d'orchestre, où chacun tient son rôle et joue sa propre partition, dans le bon tempo et en écoutant bien les autres...

Alors, mon vœu le plus cher serait que nous sachions écrire ensemble, dans les années qui viennent, quelques belles portées de cette grande symphonie AQLE en... innovation majeure !

L'ingéniosité électronique française au service des hôpitaux

Damien Asselin et Eric Burnotte, en toute intelligence et pour la bonne cause, ont rassemblé leurs savoir-faire au bénéfice des hôpitaux.

Alors que les lits de réanimation étaient tous occupés, le stock de médicaments chutait et le matériel manquait, AQLE et Alliansys ont accompagné le collectif Electrolab, pour créer des pousse-seringues électriques.

Contrairement aux idées reçues, le matériel proposé est 3 fois moins cher à produire que celui en provenance de Chine. Il peut être fabriqué sur place pour les hôpitaux équipés d'imprimantes 3D. Le brevet a été rendu public et l'homologation par l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament est toujours en cours.



LA PAROLE EST À...

Éric Burnotte

PRÉSIDENT DU SYNDICAT NATIONAL DES ENTREPRISES DE SOUS-TRAITANCE EN ELECTRONIQUE (SNESE), DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ALLIANSYS

Les appareils contenant de l'électronique font partie du quotidien des Français. La machine à café, la télévision, la voiture, la machine à laver... tous contiennent des composants, des circuits imprimés, du « béton » électronique. Le but ? Nous faciliter la vie, nous assister à un point tel que sans ce savoir-faire, pas de numérique, pas d'internet. La France a été longtemps un leader mondial devant Taïwan ou encore la Chine dans le domaine. Les premiers téléphones portables étaient fabriqués, pour la plupart en France. Le « cocorico » alimentait les marchés, jusqu'au début des années 2000.

Depuis, c'est le déclin. Certainement pas du fait du manque de compétences des entreprises françaises, elles sont solides. Force est de constater que l'apprentissage de notre métier a disparu de la filière générale dès le collège. L'apprentissage se fait dans nos usines. Nous manquons de candidats. Le temps est loin où les professeurs de technologie enseignaient les bases de cette matière. La délocalisation aura court-circuité la filière « made in France ». Depuis, nos sociétés se sont spécialisées et usinent sur de l'industrie de précision, en petites séries. La flexibilité de nos structures nous permet de réagir aux transformations à venir si le Gouvernement souhaite soutenir la fabrication française et se défaire de sa dépendance envers la Chine, l'usine du monde. Notre secteur a un fort potentiel économique et en emplois.

« La délocalisation aura court-circuité la filière « made in France. »

Aujourd'hui, nous sommes capables d'être compétitifs, de produire à coût et à volume comparables à l'Asie, si les donneurs d'ordre nous font confiance. C'est déterminant. La seule exigence que nous avons est un soutien dans les investissements de machines, grâce à la création d'un crédit d'impôt encourageant la réindustrialisation des PME et des ETI.

Telma, une technologie dans « l'air » du temps



En juin 2017, Edouard Philippe, le Premier Ministre et Muriel Pénicaud, Ministre du travail, se sont rendus chez Telma à Saint-Ouen l'Aumône pour mettre en avant la qualité du dialogue social de l'entreprise. Olivier Saint-Cricq, Directeur général de Telma explique sa technologie anti-particules fines (PM10) et ultra-fines (PM2.5).



Télétravail pour les uns, adaptation du poste pour les autres, les chauffeurs de poids lourds ont continué à rouler pour approvisionner les rayons des supermarchés dans une France et une Europe confinée. La tâche n'était pas évidente. Certains salariés étaient malades et les transporteurs devaient jongler avec des plannings surchargés pour faire face à la demande. Malgré les services des stations essence suspendus, les restaurants et les hôtels fermés, confinement oblige, ils ont circulé et ont pu compter sur la technologie de Telma, qui leur assure une sécurité de freinage, participe à une amélioration des conditions de conduite et s'invite dans la préservation de l'environnement. Cette épidémie aura permis d'ouvrir un cycle d'investissements technologiques sans précédent dans l'industrie écologique. Les institutions européennes et françaises en parlaient beaucoup, annonçaient des mesures mais la mise en place a réellement débuté avec le déblocage post-confinement des fonds nécessaires à la mesure des ambitions. Mais sont-ils bien fléchés ? Rencontre avec Olivier Saint-Cricq, Directeur général de Telma. Créée en 1946, cette PME qui a su établir de nombreux accords avec les principaux constructeurs mondiaux de véhicules industriels. Son savoir-faire est reconnu partout.



Avoir un « Telma » est, dans le monde du véhicule industriel, devenu l'équivalent du mot « frigidaire » pour désigner un réfrigérateur.

Le Président de la République a annoncé un effort sans précédent dans le secteur automobile, en misant sur la voiture électrique. Ce plan est-il suffisant ?

L'intention est plus que louable mais la France a un immense retard par rapport à la Chine dans ce domaine. Les capacités d'investissement sont incomparables. La France doit se démarquer pour exister sur le marché international comme l'a fait l'Allemagne, en son temps, qui s'est spécialisée dans les véhicules aux marques de luxe. Nous travaillons beaucoup avec ces constructeurs d'ailleurs.

Les moteurs des véhicules ne sont pas les seuls responsables de la pollution atmosphérique. Les freins ont un impact, plus qu'on ne peut imaginer, du fait de l'abrasion des plaquettes et des disques. Les résultats sont d'ailleurs alarmants lorsqu'on lit les études.

La région Auvergne-Rhône-Alpes (à la demande du Ministère de l'environnement et de l'INERIS) a réalisé en juin 2017 des mesures de particules PM10 par le SYTRAL en continu durant une semaine sur le quai de la ligne B de la station Saxe-Gambetta. La concentration en PM10 reste bien plus élevée dans le réseau métro que celle relevée sur le site extérieur de Lyon Gerland par Atmo-Auvergne-Rhône-Alpes. La cause n'est évidemment pas les moteurs Diesel, mais plutôt les systèmes de freinage.

Les particules fines tuent 800 000 personnes par an en Europe, près de 9 millions à l'échelle de la planète. C'est encore plus triste lorsque l'on sait que c'est évitable. La France devrait être le pays qui mène ce combat.

Le confinement a dû faire largement baisser ces chiffres ?

Selon le Centre for research on energy and clean air, les deux mois de confinement a permis de sauver 11 000 vies en Europe et 1 230 vies en France. Le taux de particules fines a baissé de 10%, contribuant ainsi à cette diminution des décès.

Les Français comme les autres habitants de la planète ont besoin de se déplacer, de se rencontrer, de travailler ! Le frein à induction Telma fait radicalement baisser les émissions de particules fines, jusqu'à 85% au freinage. Si cette technologie venait à être installée sur tous les véhicules fabriqués en France, l'impact environnemental serait sans précédent.

Certains équipementiers proposent de minimiser les effets des particules fines en les aspirant lors de leur émission par les systèmes de freinage. Cette solution est-elle adaptée à la menace ?

J'aurais aimé vous dire oui ! Ce sont des fausses bonnes solutions. Malheureusement, ce système n'a aucun impact sur la quantité des émissions. Les risques d'« épandage » existent lors du remplacement des filtres à particules. Les changements des plaquettes et des disques de freins restent incontournables. Quid de l'impact environnemental du traitement des filtres usagers et de leur production ? La meilleure des solutions contre la pollution est de ne pas la générer. Notre technologie repose sur trois avantages : elle diminue de façon drastique la production de particules fines et ultra-fines ; elle permet un freinage

silencieux, une condition demandée dans la plupart des grandes villes pour assurer le sommeil du voisinage lors des tournées nocturnes ; et elle réduit jusqu'à 90% les frais engendrés par le remplacement des plaquettes et des disques de freins, soit une économie d'environ 46 000 € sur la durée de vie du véhicule (camion de collecte de déchets roulant en ville).

Avant l'épidémie, la Commission européenne avait proposé au Parlement européen d'adopter un « pacte vert ». Pensez-vous que ce dernier soit toujours adapté malgré les profonds changements sociaux et économiques provoqués par la crise sanitaire ?

L'un des principaux enjeux du pacte vert est de faire baisser considérablement notre niveau d'émissions, à la fois de CO2 et de particules fines, pour garantir un air sain à nos concitoyens. L'ensemble des mesures se concentre principalement sur la réduction des émissions des nouveaux véhicules. Or, Telma est en capacité d'équiper les flottes en circulation. Flécher les aides pour équiper les véhicules pourrait être une solution moins onéreuse. Nous sommes confrontés à une définition très restrictive de la « mobilité zéro émission ». L'écologie automobile ne se résume pas à l'usage du moteur électrique. L'abrasion des freins comme des pneus sont à inclure dans les dispositifs anti-pollution.

Croyez-vous à la réindustrialisation de la France ?

Je suis né à une époque où la France s'inscrivait avec un grand « F ». C'était celle des victoires de la 905, de la conception du Rafale, ou des records du TGV. Aujourd'hui, nous n'inventons plus rien de comparable. La France a besoin d'une politique affirmée et affichée qui fasse rêver les Français et surtout sa jeunesse. Nous avons besoin d'icônes pour réussir cette relance et inspirer la Nation. Je crois à la réindustrialisation si l'éducation nationale s'implique. Nous avons un art historique, un esprit critique, un savoir-faire technologique. Tout est réuni pour que les opportunités puissent s'ouvrir, c'est avant tout une question d'en affirmer la volonté.

HDS OCIRP® MUTUALISE LA SOLIDARITÉ DES BRANCHES PROFESSIONNELLES

Fort de plus de 50 années d'expérience et d'accompagnement des branches professionnelles pour la protection sociale de leurs salariés, l'OCIRP propose son dispositif sur mesure de Haut Degré de Solidarité, HDS OCIRP®. Il s'inscrit dans le cadre réglementaire du degré élevé de solidarité et, comme nous l'explique Bertrand Nteziryayo, responsable du Pôle HDS à l'OCIRP.



ENTRETIEN AVEC BERTRAND NTEZIRYAYO, Responsable du Pôle Haut Degré de Solidarité, OCIRP

Rappelez-nous ce qu'est le « degré élevé de solidarité » et la genèse du projet gouvernemental ?

Avec la fin des clauses de désignation des régimes de protection sociale des branches professionnelles en 2013, le gouvernement souhaitait encourager la mutualisation de ces régimes. C'est la loi de financement de la Sécurité sociale qui a institué la possibilité de mettre en place des garanties collectives présentant un « degré élevé de solidarité » dans le cadre des accords professionnels. **Ces garanties se matérialisent notamment par des prestations d'action sociale, des aides pour les salariés et des actions de prévention à destination des salariés et des entreprises.**

Contact : Bertrand NTEZIRYAYO - Tél. :06 71 46 33 57 - nteziryayo@ocirp.fr

Comment le HDS OCIRP s'inscrit-il dans le degré élevé de solidarité ? Quelles sont ses grandes missions ?

Le Haut Degré de Solidarité OCIRP est à la fois une marque et un pôle, créés tous deux en 2016. Face à leurs obligations réglementaires, les partenaires sociaux ont notamment pour ambition d'encourager la mutualisation des régimes de branche. Le HDS OCIRP© leur permet de piloter de manière simple et efficace leur politique de prévention des risques et de soutien aux salariés fragilisés.

Une fois désigné par la branche, notre mission d'accompagnement va de l'audit social à la mise en place des actions. Notre objectif est de répondre de manière concrète aux besoins de chaque secteur d'activité. Notre offre est complétée par un kit de communication (brochures, affiches, vidéos explicatives...) afin de promouvoir et faire connaître les actions proposées aux salariés et aux entreprises.

Concrètement, comment les prestations proposées par l'OCIRP sont-elles mises à la disposition des branches professionnelles ?

Pour commencer, nous réalisons systématiquement une phase de diagnostic qui nous permet d'identifier les besoins. Nous proposons ensuite des prestations et services ad hoc, validés par les partenaires sociaux. Enfin, nous activons notre plateforme informatique aux couleurs de la branche et des organismes assureurs, afin que les bénéficiaires accèdent aux prestations proposées.

Quelle est la valeur ajoutée de votre dispositif ?

Notre structure, agile et à taille humaine, permet un déploiement rapide des actions décidées. Le dispositif repose sur l'audit social que nous réalisons en amont. Cet audit nous permet d'identifier les besoins spécifiques des branches. En fonction des problématiques liées aux métiers (risques routiers, troubles musculosquelettiques, risques psychosociaux...), nous recherchons les prestataires les plus à même de proposer un service de qualité. Nous avons ainsi mis en place récemment des actions de prévention pour la gestion de phénomènes violents et une plateforme de soutien psychologique aux salariés. Chaque année, un bilan est réalisé et présenté aux partenaires sociaux. Au vu de ce bilan, ces derniers peuvent décider de l'évolution des actions.

Quels sont vos principaux défis à la tête de ce pôle HDS ?

Je pilote ce pôle HDS depuis 2019. Rattachés à la Direction du développement, nous bénéficions également de l'expertise de l'ensemble des directions de l'OCIRP (communication, informatique, comptabilité, juridique...). Notre travail a été récompensé il y a quelques années par l'Argus de l'Innovation mutualiste et paritaire. Notre ambition est claire : continuer, avec les organismes assureurs, membres de notre union, d'accompagner les partenaires sociaux, pour le développement de leur politique de prévention des risques et d'action sociale.





Nos régions *ont du talent*

La Saône-et-Loire



NOS RÉGIONS ONT DU TALENT

La Saône-et-Loire gourmande et historique

Depuis l'époque où le département de Saône-et-Loire était province de Bourgogne, les grands traits de ses districts avant 1790 sont restés les mêmes. Et dessinent sa physionomie actuelle avec l'élevage dans l'Autunois et le Charolais, la vigne dans le Chalonnais et le Mâconnais, l'industrie des forges de Gueugnon et du Creusot, les mines de charbon à Blanzky et à Montceau-les-Mines...

Avec une démographie de plus de 550 000 habitants et un cheptel global d'environ 600 000 bovins, la Saône-et-Loire se veut un département rural par excellence, une terre de productions et de savoir-faire ancestraux. A commencer par son emblé-

matique bœuf Charolais, une race des plus réputées au monde pour sa viande tendre et persillée, une race qui compte dans le paysage aussi vaste que varié de ce beau département chargé d'histoire.

A cette vitrine incomparable pour le terroir, la gastronomie, le vignoble s'ajoute un patrimoine remarquable composé de plus de 300 édifices romans et 189 châteaux qui se découvrent aussi bien à vélo, en parcourant les 540 km de voies vertes, bleue et d'itinéraires cyclables, que par les voies fluviales dont l'usage commercial s'est transformé avec le temps en vocation touristique.

Cette Saône-et-Loire gourmande et historique se découvre aisément avec l'application Route 71 Bourgogne du Sud, à savourer sans aucune modération.

www.route71
www.destination-saone-et-loire.fr
www.saoneetloire71.fr



Paray-le-Monial
La basilique

LA PAROLE EST À... ANDRÉ ACCARY

PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

Il faut un État fort, puissant, régalien qui fasse confiance aux territoires



Face au Covid-19, le département de Saône-et-Loire a conforté sa compétence première, s'est révélé un département plus que jamais solidaire. Une solidarité vitale au plus près des habitants et des territoires, y compris, une fois encore, dans des domaines hors compétences. Le point avec le Président André Accary.

Votre département face à cette crise sanitaire et économique...

Nous avons réagi immédiatement dans nos champs de compétence et finalement ça a été facile car notre collectivité avait un temps d'avance. Nous avons en effet beaucoup investi dans des outils modernes, le télétravail était dans les tuyaux depuis 3 ou 4 ans, possible 2 jours sur 5. La haie était donc facile à sauter ! En complément, nous avons apporté quelques innovations pour répondre aux besoins de territoires :

- La création d'une plateforme interne de volontaires pour assurer la continuité du service public
- La mise à disposition de notre laboratoire d'analyses départemental pour des tests et des résultats plus rapides.
- Le travail main dans la main entre les médecins généralistes libéraux et salariés pour ouvrir des centres de consultations dédiés aux patients du Covid-19.

Des blocages pour ces initiatives hors champs de compétences ?

En France, on parle beaucoup de décentralisation mais au final, l'Etat supervise tout. L'Etat doit faire confiance aux territoires comme je l'ai dit au Président de la République l'an passé à Autun, en citant

4 actions départementales « hors compétences » qui ont fait leurs preuves (notre intervention financière pour accélérer la mise en 2x2 voies d'un axe national ; la création du centre de santé départemental qui nous a permis de recruter plus de 50 médecins généralistes ; le prêt d'honneur aux agriculteurs pour faire face à la sécheresse ; le déploiement du très haut débit).

Pour cette crise inédite, c'est la même chose. Après des premières réponses urgentes, nous avons encore dérogé avec un plan de soutien de 50 millions d'euros parce que nous ne pouvions rester insensibles aux rideaux baissés des commerçants et au désarroi des acteurs touristiques locaux. Il ne s'agit pas de remettre en question la réorganisation territoriale mais de nous laisser intervenir quand cela s'impose. C'est seulement du bon sens. Je suis attaché aux fondamentaux et je maintiens la nécessité en France d'avoir un Etat fort, régalien, en renforçant l'initiative locale.

Un Etat fort, régalien, renforcer l'initiative locale, ce sont là vos préconisations pour le monde d'après ?

Il faut tirer les leçons de ce fiasco et envisager une meilleure coordination nationale. Il nous manque une vision stratégique à court, moyen et long termes. Avec des objectifs, chacun peut se mettre en ordre de marche mais pour cela, il faut faire le bon diagnostic pour qu'il soit accepté par tous.

En France on a oublié que gouverner c'est prévoir, on a oublié la stratégie à long terme. On veut des résultats immédiats mais en réalité, le temps politique est un temps long. Trop souvent aujourd'hui, on fait de la politique à la petite semaine parce que c'est dans l'ère du temps.

Les départements ont une vision précise de leurs territoires et sont en mesure d'adapter leurs moyens financiers à leur population mais ils doivent pouvoir s'appuyer sur la base, d'où l'importance d'un Etat régalien qui donne le « la ». Un Etat fort et puissant qui impose des objectifs et contrôle qu'ils sont atteints et qui prend les mesures qui s'imposent si ce n'est pas le cas. Le monde d'après sera un monde meilleur à cette condition. C'est là où j'attends l'Etat.



« Il faut tirer les leçons de ce fiasco et envisager une meilleure coordination nationale. »



Les équipes du département solidaire

**POUR VOUS,
le DÉPARTEMENT agit!**



PROFESSIONNELS DU TOURISME,
HÔTELIERS, RESTAURATEURS, ARTISANS,
COMMERÇANTS, CHEFS D'ENTREPRISE

DE SAÔNE-ET-LOIRE

**LE DÉPARTEMENT
DE SAÔNE-ET-LOIRE
LANCE UN DISPOSITIF
D'AIDE EXCEPTIONNEL
DE 50 MILLIONS D'EUROS.**

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR
CE PLAN DE SOUTIEN COVID-19 :
www.saoneetloire71.fr

COVID-19

PLAN DE
SOUTIEN **7**

LA PAROLE EST À... JOSIANE CORNELOUP

DÉPUTÉE DE SAÔNE-ET-LOIRE (2^{ÈME} CIRCONSCRIPTION)

Retrouvons les valeurs fondamentales



« **L'**homme n'est pas tout puissant face à la nature. »
Pierre Rabhi dit vrai, cette crise sanitaire est une leçon magistrale, une claque à notre prétention à être puissant. Le danger c'est la science sans conscience ; nous devons élever notre conscience, retrouver les valeurs fondamentales qui nous tiennent au cœur et à l'âme.

Quel a été votre rôle, votre action pendant la crise ?

Faire le lien plus que jamais entre le local et le national. De très nombreux habitants m'ont interpellée tant pour des problèmes en lien avec leur activité professionnelle que pour la vie de tous les jours. J'ai écouté et accompagné des salariés, des chefs d'entreprises, des hôpitaux, des établissements pour personnes âgées, des maires etc. Ce lien de proximité s'est révélé majeur, même s'il n'était pas physique, en circonscription comme à l'Assemblée.

Il a fallu faire face aux manquements de l'État pour ne pas dire à la défaillance de l'État notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en équipements de protection individuelle. Les pharmacies ont été réquisitionnées pour distribuer les masques aux professionnels de santé libé-

raux selon les consignes des ARS. Entre les ordres et les contrordres permanents, le nombre de masques qui ne correspondait pas aux besoins, l'oubli de certains professionnels, nous avons vécu l'anarchie !

Vous évoquez l'anarchie, quel regard portez-vous sur la gestion de la crise par le gouvernement ?

Gouverner, c'est prévoir. Dans une note rédigée en 2016, Jérôme Salomon, conseiller santé d'Emmanuel Macron, avait alerté : « La France n'est pas prête pour une épidémie. Notre pays doit adapter son organisation aux spécificités des crises majeures à venir et des nouveaux défis anticipés. » Malheureusement il n'a pas été entendu par le Président de la République. La suppression de l'EPRUS (établissement de préparation et de réponses aux urgences sanitaires) au profit de l'Agence nationale de la santé publique a été une erreur.

Créé en 2007, l'EPRUS devait préparer notre pays à des mesures sanitaires de grande ampleur et assurer la gestion des moyens, tant humains que matériels. Nous disposions entre autres de 285 millions de masques FFP2 et 20 millions de boîtes de 50 masques chirurgicaux. Ces stocks ont d'abord été réduits de moitié avant d'être abandonnés. Il a ensuite été demandé à l'employeur, privé et public, de faire ses propres stocks abandonnant ainsi la gestion centralisée par l'État, sans contrôle a posteriori.

Les conséquences, nous les vivons aujourd'hui ; il est impératif que la prévention des crises majeures soit assurée et organisée par l'Etat avec des process précis.

Par rapport à cela, quelles sont vos inquiétudes et préconisations pour demain ?

Nous allons avoir une France très affaiblie. Ce manque crucial de protections individuelles a obligé le confinement de la population paralysant ainsi toute notre économie. A la crise sanitaire va s'ajouter une crise économique, financière et inévitablement sociale avec une augmentation massive du chômage et de la précarité.

Il faut rebâtir et conforter l'Europe ; certes la santé relève d'une responsabilité nationale mais il est tout de même choquant de voir que l'Europe se soit si peu manifestée durant cette crise. Il y aura des tensions, l'Europe va tanguer du fait des situations très divergentes des pays qui la composent, parce que les critères que l'on nous impose ont explosé ; nous devons éviter un « Brexit puissance 10 ».

La France devra également s'interroger quant à sa relation avec la Chine et songer à relancer la production française, réindustrialiser notre pays avec des incitations fiscales fortes pour une plus grande indépendance ; c'est un enjeu en termes d'emploi et de sécurité sanitaire.

Nous devons également entamer des réformes structurelles majeures, notamment sur le train de vie de l'État, réformer le droit du travail, la fiscalité, décentraliser les prises de décisions au profit des Régions, des Départements et des communes, lutter contre cette bureaucratie écrasante et paralysante. Nous devons, plus que jamais, faire preuve d'agilité, sans avoir de gros conglomerats difficiles à bouger !



« Gouverner, c'est prévoir. »



Sur le terrain pour encourager les bénévoles qui aident les personnes les plus fragiles ou pour livrer du matériel

Manufacture de Digoïn

**Envisager la vie différemment,
Corinne Jourdain-Gros n'a pas attendu le confinement
pour se poser la question**



Ce besoin de donner un sens à sa vie professionnelle s'est fait sentir il y a dix ans. Mais c'est seulement lorsque Corinne Jourdain-Gros, publicitaire en reconversion, rédige son mémoire de fin d'études sur les manufactures françaises que l'idée de perpétuer le savoir-faire français apparaît « comme une évidence ».

Reprendre une manufacture devient réalité lorsque Corinne Jourdain-Gros visite une entreprise de céramique à Digoïn. « Quand je suis arrivée sur le site, j'ai su immédiatement que c'était là. J'ai eu le coup de cœur, mon business plan s'est révélé dans ma tête. »

Aux manettes de la Manufacture de Digoïn depuis 2014, l'ancienne publicitaire n'a depuis qu'une idée en tête : développer ce savoir-faire industriel français ancré dans le patrimoine ligérien depuis 1875. Du tourisme industriel à la résidence d'artistes en passant par un pôle européen de recherches et de développement, tout a été mûrement pensé. « C'est une réflexion de plus de 10 ans et aujourd'hui, nous sommes à la croisée des chemins. Il nous faut nous poser les bonnes questions pour réindustrialiser et privilégier le savoir-faire français. Nous ne pouvons plus être ultra-dépendants d'un seul pays. Le savoir-faire régional et le haut-de-gamme, la matière, la notoriété et notre histoire sont notre valeur ajoutée. Ce que je développe, c'est du produit traditionnel avec ce petit supplément d'âme pour que ces produits s'installent dans l'intemporalité. »

Laisser du temps au temps

« Le virus a été un rappel à l'ordre, c'est une chance inouïe pour préparer l'avenir. Aujourd'hui, c'est l'immédiateté et la course à la nouveauté... Les anciens se donnaient le temps. Dans mon métier, on ne peut pas brûler les étapes sinon le produit est défectueux. Nous devons redonner du sens aux choses. Je veux inscrire ce concept de manufacture dans le 21^{ème} siècle en y mettant de l'innovation, de la prospective. Pour cela il faut le partage du savoir, remettre l'humain au cœur de tout ça et envisager en s'appuyant sur ce que nos aînés ont pensé. La manufacture a judicieusement été installée entre le canal et le chemin de fer. La matière première arrivait par le premier et le produit fini repartait par le second. Le canal accueille du tourisme fluvial, le chemin de halage a été transformé en voie verte pour les déplacements doux, d'où mon projet de tourisme industriel. »

Trouver des investisseurs privés

Dans une perspective environnementale, « nous sommes autonomes avec l'eau de la source du site, pourquoi pas la même chose avec le solaire ? il y a aussi le recyclage des produits qui partent à la casse. La résidence d'artistes pourrait apporter des idées. Avec un ami, nous réfléchissons à la transformation des cartons pour protéger mes produits lors de leurs envois. La machine existe, nous travaillons à un cofinancement. Toutes ces idées nécessitent d'investir mais je ne pourrai pas seule. » Les manufactures françaises sont une aventure humaine qui ne peuvent que s'appuyer sur des fonds privés de la part « d'investisseurs qui croient au made in France, mieux, à un label made in manufacture ».



Groupe Jardin de France

Du parfum à la solution hydro-alcoolique

Le groupe Jardin de France

1920

Jardin de France voit le jour sur les bords de Loire à Amboise (37).

1996

Bertrand Sonnier succède à Alain Gozard à la direction de l'entreprise qui est désormais située à Yzeure près de Moulins (03).

2000

La manufacture de parfum s'installe à Bourbon-Lancy et développe de nouvelles collections.

2004

Création de l'activité Aqua Flore, créateur de cadeaux parfumés pour les Ehpad et les collectivités.

2017

Création de l'activité Dissol, fournisseur de produits d'hygiène corporelle (secteur hospitalier et associations).

www.jardindefrance.fr

La Manufacture Jardin de France, connue à Bourbon-Lancy et ses environs pour son savoir-faire séculaire dans la fabrication de parfum « made in France », a opéré une reconversion express pour approvisionner les acteurs locaux à l'heure du Covid-19.

Sur la chaîne de production, les flacons d'ordinaire en verre sont en plastique et les étiquettes aux doux noms évocateurs de fragrances affichent désormais une seule mention : *solution hydro-alcoolique*. Depuis la mi-mars 2020, le groupe Jardin de France, qui compte trois activités dont la fabrique de parfums, a reconverti son outil de production afin de répondre aux très nombreuses demandes du secteur hospitalier face à la pénurie de gel hydro-alcoolique.

« Nous disposons des matières premières et des ressources en interne pour élaborer

une recette de solution hydro-alcoolique en conformité avec les directives de l'Organisation Mondiale de la Santé » explique Bertrand Sonnier le directeur du Groupe Jardin de France. Qui précise que « l'aménagement et la reconversion de notre usine n'ont été possibles que grâce à la volonté et l'énergie de tous les collaborateurs du groupe ».

Plus de 300 acteurs économiques du département approvisionnés

Après une première vague de livraisons aux hôpitaux et aux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de la France entière (Angers, Pau, Marseille, Saint-Etienne...), Jardin de France a ensuite répondu favorablement aux entrepreneurs et artisans en attente de solution hydro-alcoolique pour maintenir leur activité dans le respect des gestes barrières.

Avec le bouche-à-oreille, la communication sur les réseaux sociaux et un petit coup de pouce de Josiane Corneloup, Députée de Saône-et-Loire, ce sont plus de 300 acteurs économiques (PME, TPE, commerçants, pharmacies, groupes industriels et automobiles, etc.) de Saône-et-Loire et des départements voisins qui ont reçu, dans les meilleurs délais, de la solution hydro-alcoolique « made in Bourbon-Lancy ».

122 000 flacons en 6 semaines de production intensive, la quantité élaborée par Jardin de France peut paraître modeste comparée aux géants de la cosmétique. Pour autant, cette production a le mérite d'avoir contribué à apporter une réponse solidaire, rapide et efficace au secteur médical et aux entreprises locales.



La reconversion en période de Covid-19

Constructions Métalliques à Saint-Rémy

Diversifier l'activité, investir, imaginer et construire un produit sur mesure : un pari sur l'avenir



Fabien Rossignol

A 41 ans, le Givrotin applique cette même diversification dans sa vie personnelle.

« J'ai été adjoint au maire de Givry jusqu'aux dernières élections et je suis vice-président du Medef 71 depuis 2019. Mais surtout, j'ai souhaité m'impliquer pour ma branche professionnelle en prenant la présidence départementale de la fédération du bâtiment en 2016. A ce titre, il a fallu gérer la crise du Covid-19 au sein de ce syndicat patronal qui regroupe environ 600 entreprises du bâtiment. Nous avons mis en place une cellule de crise avec les juristes de la fédération, et réalisé des achats groupés de gel hydroalcoolique, et de 130 000 masques pour pallier les difficultés d'approvisionnement des adhérents, dans l'objectif de relancer au plus tôt l'activité de la branche. »

La notoriété, l'anticipation, la réactivité, la proximité et le savoir-faire. Si les Constructions Métalliques Rossignol, entreprise familiale installée depuis 1959 à Saint-Rémy, dans l'ouest chalon nais, ont pris un tournant à l'arrivée de la 3^{ème} génération en 2018, les valeurs initiales restent intactes.

A la spécialité san-rémoise sexagénaire de charpentes métalliques de bâtiments agricoles et industriels se greffent depuis deux ans une toute autre activité : l'aménagement de locaux professionnels et de petits habitats collectifs. Une diversification bienvenue puisque dans ce laps de temps, le chiffre d'affaires de l'entreprise familiale a été multiplié par 2,5. Une plus-value apportée par la 3^{ème} génération.

Fabien Rossignol, ingénieur Arts et Métiers, qui a pris la succession de son père Christian en 2018 après avoir passé 13 ans à ses côtés, ne manque pas d'idées pour apporter sa pierre à l'édifice, avec une vision et des ambitions nouvelles. « A chaque nouvelle génération, des nouvelles méthodes de travail, explique le Gadzart. Mon grand-père s'était lancé dans les charpentes, activité que j'ai conservée uniquement pour les bâtiments industriels. Mon père avait développé la menuiserie aluminium que nous avons abandonnée au profit de nouveaux marchés. Outre le traditionnel tryptique construction métallique/bardage/couverture, je développe en effet la métallerie et la serrurerie, en réalisant par exemple des garde-corps, des escaliers, des passerelles et tous types de

moutons à 5 pattes pour satisfaire collectivités, organismes, entreprises, et quelques particuliers. »

Car le secret de la longévité, c'est justement de varier les plaisirs pour répondre à une demande de plus en plus éclectique. Au fil des ans, la mutation s'opère. Malgré un contexte difficile ces dernières semaines, l'optimisme reste de mise et la volonté de croissance se poursuit. Un agrandissement des locaux est même programmé cette année, les 3 500 m² existants ne suffisant plus.

En s'entourant de compétences, en investissant, le jeune chef d'entreprise parie sur l'avenir et veut croire qu'en poussant aujourd'hui les murs, il fera demain tomber les frontières saône-et-loiriennes.



Exemple de réalisation, ici une passerelle pour un CFAI avec le logo de l'entreprise

Agriculture

**S'approvisionner en produits locaux
et connaître les points de vente à proximité de chez soi**



 **J'veux
du
local!**
LE GOÛT DE MA SAÔNE-ET-LOIRE

nues en appellations d'origine contrôlées ou protégées (AOP et AOC). C'est une force pour le département qui affiche un soutien sans faille à ses agriculteurs déjà bien organisés avant la crise du Covid-19. Entre les marchés, les magasins de producteurs, les ventes en direct, l'approvisionnement aux restaurateurs locaux, le consommateur avait le choix tout près de chez lui. Et pour le faire savoir pendant l'épidémie, « J'veux du local », un annuaire des produits en circuits-courts, a été créé sous la forme d'une plateforme en ligne, à l'initiative du Département de Saône-et-Loire et de la Chambre d'agriculture, pour trouver facilement les bons produits au bon endroit.

Sur ce site dédié, une carte affiche plus de 250 agriculteurs en circuits-courts et une cinquantaine de lieux de vente de produits locaux : marchés, magasins de producteurs, caveaux de vignerons, AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne)... La recherche s'effectue par type de produits ou zone géographique. Quelques clics suffisent.

Plus qu'un simple site internet, ce projet s'inscrit plus largement dans une démarche d'accompagnement des acteurs du monde agricole, d'aide au développement d'une agriculture diversifiée et dynamique, et de soutien à l'économie locale.

Au Sénat comme en Saône et Loire, Jean-Paul Emorine défend l'agriculture et les actions menées pour améliorer l'aménagement des territoires. Eric Michoux, maire d'Épervans et chef d'entreprise, s'est rendu au Palais du Luxembourg pour soutenir l'action du Sénateur. Les agriculteurs sont aussi des entrepreneurs engagés. Grâce à eux, les Français ont pu se nourrir sans difficultés. Ils ont su s'adapter à la crise et les circuits-courts se sont développés partout en France. Nos agriculteurs ont du talent !

L'agriculture tient une part prépondérante dans l'économie de la Saône-et-Loire. Département rural par excellence, deuxième plus grand département de France en matière de surface agricole utile, la filière agricole ne compte pas moins de 10 000 emplois.

L'agriculture, c'est l'identité de la Saône-et-Loire, où qu'on aille dans les territoires : le bœuf Charolais, le poulet de Bresse, les fromages de chèvre, le vin... Des productions locales nombreuses et souvent recon-



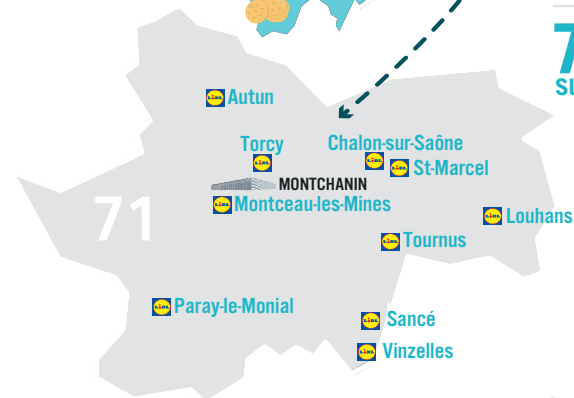
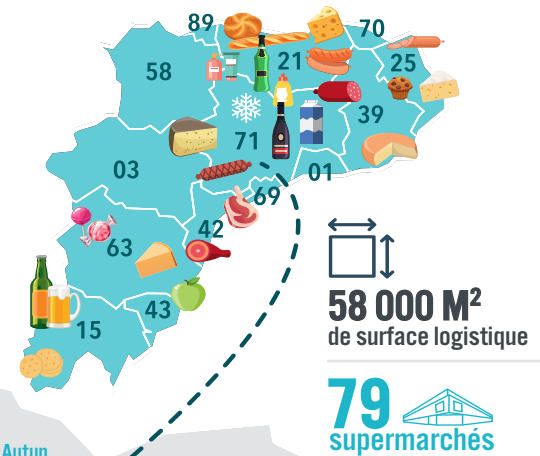
LIDL, LE PARTENAIRE DU QUOTIDIEN au cœur de votre région

Avec plus de 182 000 emplois soutenus en France dont plus de 5 800 en Bourgogne-Franche Comté*, Lidl se positionne comme un acteur majeur de la vie économique française et régionale.

Implantée depuis septembre 2018 à Montchanin à proximité de l'axe majeur Dijon/Lyon, la Direction Régionale de Lidl, avec ses 58 000 m² logistiques, dessert 79 supermarchés sur 14 départements. Des travaux d'extension sont d'ailleurs déjà programmés pour fin 2020 !

Ambassadeurs du Made in France avec plus de 72 % de produits alimentaires français, Lidl est aussi engagé dans le soutien de l'économie locale.

En Saône et Loire, notre activité permet de soutenir près de 2000 emplois directs et indirects, soit 1 % des emplois du département*. Producteurs, industriels de l'alimentaire, transporteurs routiers, acteurs de la construction, nous sommes au cœur d'un écosystème d'acteurs économiques locaux.



5882 emplois soutenus en Bourgogne-Franche Comté



1970 emplois soutenus en Saône et Loire

soit **1 %** des emplois du département*

*UTOPIES, Impact Socio-Economique de Lidl en France, 2020.



AMBASSADEUR DU MADE IN FRANCE

Les 165 parlementaires

membres de Génération Entreprise-Entrepreneurs Associés



Damien ABAD

Député de l'Ain
Président du groupe Les Républicains
membre de la Commission des finances



Valérie BAZIN-MALGRAS

Députée de l'Aube
Vice-Présidente de GEEA
membre de la Commission des affaires culturelles
et de l'éducation, commerçante



Emmanuelle ANTHOINE

Députée de la Drôme
membre de la Commission des affaires culturelles
et de l'éducation, avocate



Valérie BEAUVAIS

Députée de la Marne
membre de la Commission du développement durable
et de l'aménagement du territoire



Alexandra ARDISSON

Députée des Alpes-Maritimes
membre de la Commission de la défense nationale
et des forces armées, coordinatrice aménagement
numérique



Olivier BECHT

Député du Haut-Rhin
membre de la Commission de la défense nationale
et des forces armées, magistrat



Julien AUBERT

Député du Vaucluse
membre de la Commission des finances,
magistrat à la Cour des Comptes



Belkir BELHADDAD

Député de la Moselle
membre de la Commission des affaires sociales,
industriel-chef d'entreprise



Sophie AUCONIE

Députée d'Indre-et-Loire
Secrétaire de la Commission du développement
durable et de l'aménagement du territoire,
Industriel - chef d'entreprise



Martine BERTHET

Sénatrice de la Savoie
membre de la Commission des affaires sociales,
pharmacienne



Thibault BAZIN

Député de Meurthe-et-Moselle
membre de la Commission de la défense nationale
et des forces armées, cadre dans le secteur privé



Grégory BESSON-MOREAU

Député de l'Aube
membre de la Commission des affaires économiques,
Président de société

**Jérôme BIGNON**

Sénateur de la Somme
 membre de la Commission de l'aménagement
 du territoire et du développement durable, avocat

**Ian BOUCARD**

Député du territoire-de-Belfort
 membre de la Commission des affaires culturelles
 et de l'éducation, cadre dans le secteur privé

**Christophe BLANCHET**

Député du Calvados
 membre de la Commission de la défense nationale
 et des forces armées, commerçant

**Jean-Claude BOUCHET**

Député du Vaucluse
 membre de la Commission des affaires étrangères,
 gérant de société

**Jean-Marie BOCKEL**

Sénateur du Haut-Rhin
 membre de la Commission des affaires étrangères,
 de la défense et des forces armées, avocat

**Céline BOULAY-ESPERONNIER**

Sénatrice de Paris
 membre de la Commission de la culture, de l'éducation
 et de la communication

**Pascal BOIS**

Député de l'Oise
 membre de la Commission des affaires culturelles
 et de l'éducation, directeur d'une entreprise
 de réinsertion

**Yves BOULOUX**

Sénateur de la Vienne
 membre de la Commission des affaires économiques

**Bruno BONNELL**

Député du Rhône
 membre de la Commission des affaires économiques,
 Industriel-Chef d'entreprise

**Pascale BOYER**

Députée des Hautes-Alpes
 membre de la Commission des affaires économiques

**Emilie BONNIVARD**

Députée de la Savoie
 membre de la Commission des finances,
 cadre à la caisse des dépôts et de consignations

**Valérie BOYER**

Députée des Bouches-du-Rhône
 membre de la Commission des affaires étrangères,
 cadre du secteur de la santé

**Jean-Yves BONY**

Député du Cantal
 membre de la Commission du développement durable
 et de l'aménagement du territoire, exploitant agricole

**Guy BRICOUT**

Député du Nord
 membre de la Commission du développement durable
 et de l'aménagement du territoire,
 retraité de la fonction publique

**Pascal BRINDEAU**

Député du Loir-et-Cher
 membre de la Commission des affaires étrangères,
 juriste consultant

**Gérard CHERPION**

Député des Vosges
 membre de la Commission des affaires sociales,
 pharmacien

**Bernard BROCHAND**

Député des Alpes-Maritimes
 membre de la Commission des affaires culturelles
 et de l'éducation, cadre du secteur privé retraité

**Guillaume CHEVROLIER**

Sénateur de la Mayenne
 membre de la Commission de l'aménagement du
 territoire et du développement durable, directeur de
 programmes immobiliers

**Fabrice BRUN**

Député de l'Ardèche
 membre de la Commission des finances,
 industriel-chef d'entreprise

**Paul CHRISTOPHE**

Député du Nord
 membre de la Commission des affaires sociales,
 fonctionnaire de catégorie A

**Carole BUREAU-BONNARD**

Députée de l'Oise
 membre de la Commission de la défense nationale
 et des forces armées, masseur-kinésithérapeute

**Dino CINIERI**

Député de la Loire
 membre de la Commission des affaires économiques,
 consultant en sécurité

**Olivier CADIC**

Sénateur représentant les Français
 établis hors de France
 secrétaire de la Commission des affaires étrangères,
 de la défense et des forces armées, chef d'entreprise

**Eric CIOTTI**

Questeur de l'Assemblée nationale
 Député des Alpes-Maritimes
 membre de la Commission des lois

**Jacques CATTIN**

Député du Haut-Rhin
 membre de la Commission des affaires économiques,
 viticulteur négociant

**Pierre CORDIER**

Député des Ardennes
 membre de la Commission des affaires étrangères,
 fonctionnaire de catégorie A

**Pierre CHARON**

Sénateur de Paris
 membre de la Commission des affaires étrangères,
 de la défense et des forces armées,
 consultant en communication

**Josiane CORNELOUP**

Députée de Saône-et-Loire
 membre de la Commission des affaires sociales,
 pharmacienne

**Pierre CUYPERS**

Sénateur de la Seine-et-Marne
 membre de la Commission des affaires économiques,
 exploitant agricole

**Charles DE LA VERPILLIÈRE**

Député de l'Ain
 Vice-Président de la Commission de la défense
 nationale et des forces armées, conseiller d'Etat

**Marie-Christine DALLOZ**

Députée du Jura
 secrétaire de la Commission des finances

**Dominique DE LEGGE**

Sénateur d'Ille-et-Vilaine
 Secrétaire du Sénat
 membre de la Commission des finances,
 cadre dirigeant dans le domaine de l'environnement

**Olivier DAMAISIN**

Député du Lot-et-Garonne
 membre de la Commission des finances, représentant
 de commerce

**Bernard DEFLESSELLES**

Député des Bouches-du-Rhône
 membre de la Commission des affaires étrangères,
 ingénieur

**Olivier DASSAULT**

Député de l'Oise
 membre de la Commission des affaires étrangères,
 Président de sociétés

**Rémi DELATTE**

Député de Côte-d'Or
 membre de la Commission des affaires économiques,
 agriculteur

**Claude DE GANAY**

Député du Loiret
 membre de la Commission de la Défense nationale
 et des forces armées

**Stéphane DEMILLY**

Député de la Somme
 membre de la Commission du développement durable
 et de l'aménagement du territoire,
 formateur en management

**Typhanie DEGOIS**

Députée de la Savoie
 membre de la Commission des affaires économiques,
 Juriste

**Vincent DESCOEUR**

Député du Cantal
 membre de la Commission du développement durable
 et de l'aménagement du territoire, professeur agrégé
 en biologie

**Laure DE LA RAUDIÈRE**

Députée d'Eure-et-Loir
 membre de la Commission des affaires économiques,
 chef d'entreprise

**Eric DIARD**

Député des Bouches-du-Rhône
 membre de la Commission des lois, avocat



Fabien DI FILIPPO

Député de la Moselle
membre de la Commission des affaires économiques,
cadre du secteur privé



Catherine DUMAS

Sénatrice de Paris
Vice-Présidente de la Commission de la culture,
de l'éducation et de la communication



Julien DIVE

Député de l'Aisne
membre de la Commission des affaires économiques,
chef de projet dans l'industrie



Pierre-Henri DUMONT

Député du Pas-de-Calais
membre de la Commission des affaires étrangères,
collaborateur parlementaire



Loïc DOMBREVAL

Député des Alpes-Maritimes
membre de la Commission du développement durable
et de l'aménagement du territoire, chef d'entreprise



Laurent DUPLOMD

Sénateur de la Haute-Loire
membre de la Commission des affaires économiques,
agriculteur



Philippe DOMINATI

Sénateur de Paris
Vice-Président de la Commission des finances,
chef d'entreprise



Daniel FASQUELLE

Député du Pas-de-Calais
Vice-Président de la Commission des affaires
économiques, professeur des universités



Jean-Pierre DOOR

Député du Loiret
Vice-Président de la Commission des affaires sociales,
cardiologue



Jean-Jacques FERRARA

Député de Corse-du-Sud
membre de la Commission de la défense nationale
et des forces armées, médecin



Marianne DUBOIS

Députée du Loiret
Secrétaire de la Commission de la défense nationale
et des forces armées



Nicolas FORISSIER

Député de l'Indre
membre de la Commission des finances,
chef d'entreprise



Virginie DUBY-MULLER

Députée de la Haute-Savoie
membre de la Commission des affaires culturelles
et de l'éducation, cadre du secteur privé



Laurent GARCIA

Député de Meurthe-et-Moselle
membre de la Commission des affaires culturelles
et de l'éducation, ingénieur



**Annie GENEVARD**

Vice-Présidente de l'Assemblée nationale
Députée du Doubs
membre de la Commission des affaires culturelles
et de l'éducation, professeur du secondaire

**Michel HERBILLON**

Député du Val-de-Marne
Vice-Président de GEEA
Vice-Président de la Commission des affaires
étrangères, cadre supérieur

**Claude GOASGUEN**

Député de Paris
membre de la Commission des affaires étrangères,
avocat à la cour d'appel de Paris

**Patrick HETZEL**

Député du Bas-Rhin
membre de la Commission des finances,
professeur des universités

**Philippe GOSSELIN**

Député de la Manche
Vice-Président de la Commission des lois,
maître de conférences à Sciences Po

**Alexandre HOLROYD**

Député des Français établis hors de France
membre de la Commission des affaires étrangères,
membre de la Commission des affaires européennes

**Jean-Pierre GRAND**

Sénateur de l'Hérault
membre de la Commission des affaires étrangères,
de la défense et des forces armées,
cadre de la fonction publique

**Alain HOUPERT**

Sénateur de la Côte-d'Or
membre de la Commission des finances,
médecin radiologue

**Pascale GRUNY**

Sénatrice de l'Aisne
Secrétaire de la Commission des affaires sociales,
directeur administratif et financier

**Jean-François HUSSON**

Sénateur de la Meurthe-et-Moselle
Vice-Président de la Commission des finances,
agent d'assurance

**Meyer HABIB**

Député des Français de l'étranger
Vice-Président de la Commission des affaires
étrangères, ingénieur

**Sébastien HUYGHE**

Député du Nord
membre de la Commission des lois, notaire

**Yannick HAURY**

Député de Loire-Atlantique
membre de la Commission du développement durable
et de l'aménagement du territoire, pharmacien

**Christian JACOB**

Député de Seine-et-Marne
membre de la Commission de la défense nationale
et des forces armées, agriculteur

H**J**



Sandrine JOSSO

Députée de Loire-Atlantique
membre de la Commission des affaires culturelles
et de l'éducation, profession libérale



Guillaume LARRIVÉ

Député de l'Yonne
membre de la Commission des lois,
maître des requêtes au Conseil d'Etat, avocat



Stéphanie KERBARH

Députée de Seine-Maritime
secrétaire de la Commission du développement
durable et de l'aménagement du territoire,
Industriel-chef d'entreprise



Philippe LATOMBE

Député de Vendée
membre de la Commission des lois, cadre supérieur



Brigitte KUSTER

Députée de Paris
membre de la Commission des affaires culturelles
et de l'éducation, ancienne maire du 17^{ème}
arrondissement de Paris



Marc LE FUR

Vice-Président de l'Assemblée nationale
Député des Côtes-d'Armor
membre de la Commission des finances, Sous-préfet



Valérie LACROUTE

Députée de Seine-et-Marne
membre de la Commission du développement durable
et de l'aménagement du territoire,
profession libérale



Ronan LE GLEUT

Sénateur représentant les français
établis hors de France
membre de la Commission des affaires étrangères,
de la défense et des forces armées,
examinateur à l'office européen des brevets



Jean-Luc LAGLEIZE

Député de Haute-Garonne
membre de la Commission des affaires économiques,
conseiller patrimonial



Constance LE GRIP

Députée des Hauts-de-Seine
Vice-Présidente de la Commission des affaires
culturelles et de l'éducation



François-Michel LAMBERT

Député des Bouches-du-Rhône
membre de la Commission du développement durable
et de l'aménagement du territoire, profession libérale



Sébastien LECLERC

Député du Calvados
membre de la Commission des affaires économiques,
profession libérale



Elisabeth LAMURE

Sénatrice du Rhône
Présidente de la délégation sénatoriale aux entreprises,
Vice-Présidente de la Commission des affaires
économiques, chef d'entreprise



Vincent LEDOUX

Député du Nord
membre de la Commission des finances,
enseignant

**Gérard LONGUET**

Sénateur de la Meuse
Président de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, membre de la Commission des finances, administrateur civil

**Didier MANDELLI**

Sénateur de la Vendée
Vice-Président de la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable

**Vivette LOPEZ**

Sénatrice du Gard
membre de la Commission de la culture, de l'éducation et de la communication, auditrice IHEDN

**Emmanuel MAQUET**

Député de la Somme
membre de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, agent général d'assurances

**David LORION**

Député de La Réunion
membre de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, maître de conférences à l'Université

**Olivier MARLEIX**

Député d'Eure-et-Loir
membre de la Commission des lois, fonctionnaire de catégorie A

**Véronique LOUWAGIE**

Députée de l'Orne
membre de la Commission des finances, expert-comptable

**Jean-Paul MATTEI**

Député des Pyrénées-Atlantiques
membre de la Commission des finances, Vice-Président du comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques, notaire

**Gilles LURTON**

Député d'Ille-et-Vilaine
Secrétaire de la Commission des affaires sociales, Coprésident de la mission de contrôle des comptes de la Sécurité Sociale, cadre supérieur du secteur privé

**Gérard MENUET**

Député de l'Aube
membre de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, agriculteur

**Lise MAGNIER**

Députée de la Marne
membre de la Commission des finances, cadre territorial

**Frédérique MEUNIER**

Députée de la Corrèze
membre de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation, avocate

**Sylvain MAILLARD**

Député de Paris
membre de la Commission des affaires sociales, Industriel - chef d'entreprise

**Sébastien MEURANT**

Sénateur du Val-d'Oise
membre de la Commission des finances, chef d'entreprise





Philippe MICHEL-KLEISBAUER

Député du Var
membre de la Commission de la défense nationale et
des forces armées, conseiller juridique



Claude NOUGEIN

Sénateur de la Corrèze
membre de la Commission des finances,
chef d'entreprise



Brigitte MICOULEAU

Sénatrice de la Haute-Garonne
membre de la Commission des affaires sociales,
assistante de direction



Olivier PACCAUD

Sénateur de l'Oise
membre de la Commission de la culture,
de l'éducation et de la communication,
professeur agrégé d'histoire-géographie



Maxime MINOT

Député de l'Oise
Secrétaire de la Commission des affaires culturelles
et de l'éducation, employé dans le secteur privé



Bertrand PANCHER

Député de la Meuse
membre de la Commission des affaires culturelles
et de l'éducation, directeur de développement



Jean-Michel MIS

Député de la Loire
membre de la Commission des lois,
cadre du secteur privé



Jean-François PARIGI

Député de Seine-et-Marne
membre de la Commission de la défense
et des forces armées



Pierre MOREL-A-L'HUISSIER

Député de la Lozère
Secrétaire de la Commission des lois, avocat



Eric PAUGET

Député des Alpes-Maritimes
membre de la Commission des affaires économiques,
cadre du secteur privé



Patricia MORHET-RICHAUD

Sénatrice des Hautes-Alpes
Vice-Présidente de la délégation sénatoriale aux
entreprises, membre de la Commission des affaires
économiques



Guillaume PELTIER

Député de Loir-et-Cher
membre de la Commission des affaires culturelles
et de l'éducation



Christophe NAEGELEN

Député des Vosges
membre de la Commission des affaires étrangères,
membre de la Commission des affaires européennes,
industriel-chef d'entreprise



Philippe PEMEZEC

Sénateur des Hauts-de-Seine
membre de la Commission de l'aménagement
du territoire et du développement durable



**Bernard PERRUT**

Député du Rhône
Vice-Président de la Commission des affaires sociales,
ancien avocat

**Richard RAMOS**

Député du Loiret
membre de la Commission des affaires économiques,
cadre du secteur privé

**Stéphane PIEDNOIR**

Sénateur de Maine-et-Loire
membre de la Commission de la culture, de l'éducation
et de la communication, Professeur

**Jean-François RAPIN**

Sénateur du Pas-de-Calais
Vice-Président de la Commission des affaires
européennes, membre de la Commission des finances,
médecin généraliste

**Bérengère POLETTI**

Députée des Ardennes
Secrétaire de la Commission des affaires étrangères,
sage-femme

**Rémy REBEYROTTE**

Député de Saône-et-Loire
membre de la Commission des lois,
Professeur d'économie

**Benoit POTTERIE**

Député du Pas-de-Calais
membre de la Commission des finances,
opticien audioprothésiste

**Damien REGNARD**

Sénateur représentant des Français
établis hors de France
Membre de la Commission de la culture,
de l'éducation et de la communication

**Aurélien PRADIÉ**

Député du Lot
membre de la Commission des lois,
cadre supérieur du secteur privé

**Frédéric REISS**

Député du Bas-Rhin
membre de la Commission des affaires culturelles
et de l'éducation, agrégé de mathématiques

**Sophie PRIMAS**

Sénatrice des Yvelines
Présidente de la Commission des affaires économiques,
directrice commerciale

**Hugues RENSON**

Vice-Président de l'Assemblée nationale
Député de Paris
Membre de la commission des affaires étrangères,
Cadre Supérieur

**Didier QUENTIN**

Député de la Charente-Maritime
membre de la Commission des affaires étrangères,
diplomate de carrière

**Jean-Luc REITZER**

Député du Haut-Rhin
membre de la Commission des affaires étrangères,
cadre d'entreprise chargé des relations sociales

**Bruno RETAILLEAU**

Sénateur de la Vendée
Président du groupe Les Républicains au Sénat,
membre de la Commission des affaires culturelles
et de l'éducation

**Olivier SERVA**

Député de la Guadeloupe
membre de la Commission des finances,
expert comptable

**Vincent ROLLAND**

Député de la Savoie
membre de la Commission des affaires économiques,
collaborateur parlementaire

**Vincent SEGUIN**

Sénateur de l'Orne
membre de la Commission des lois constitutionnelles,
de législation, du suffrage universel, du règlement
et de l'administration générale, agent d'assurance

**Xavier ROSEREN**

Député de la Haute-Savoie
membre de la Commission des finances,
commerçant

**Thierry SOLERE**

Député des Hauts-de-Seine
membre de la Commission de la défense nationale
et des forces armées

**Martial SADDIER**

Député de Haute-Savoie
membre de la Commission du développement durable
et de l'aménagement du territoire, ancien cadre de la
chambre d'agriculture d'Annecy

**Joachim SON-FORGET**

Député des Français de l'étranger
membre de la Commission de la défense et des forces
armées, médecin

**Maina SAGE**

Députée de Polynésie Française
membre de la Commission des lois et de la
Commission des affaires européennes,
consultante en communication

**Eric STRAUMANN**

Député du Haut-Rhin
membre de la Commission des affaires économiques,
professeur agrégé

**Antoine SAVIGNAT**

Député du Val-d'Oise
membre de la Commission des lois, avocat

**Michèle TABAROT**

Députée des Alpes-Maritimes
membre de la Commission des affaires étrangères,
chef d'entreprise

**Raphaël SCHELLENBERGER**

Député du Haut-Rhin
membre de la Commission des lois,
attaché parlementaire

**Buon TAN**

Député de Paris
secrétaire de la Commission des affaires étrangères,
chef d'entreprise



Jean-Charles TAUGOURDEAU
Député du Maine-et-Loire
membre de la Commission des affaires économiques,
chef d'entreprise



Jean-Pierre VIAL
Sénateur de la Savoie
membre de la Commission des affaires étrangères,
de la défense et des forces armées, avocat



Guy TEISSIER
Député des Bouches-du-Rhône
membre de la Commission des affaires étrangères,
retraité



Arnaud VIALA
Député de l'Aveyron
membre de la Commission des lois,
profession rattachée à l'enseignement



Jean-Louis THIÉRIOT
Député de la Seine-et-Marne
membre de la Commission de la défense nationale
et des armées, avocat



Michel VIALAY
Député des Yvelines
membre de la Commission du développement durable
et de l'aménagement du territoire, cadre supérieur
du secteur privé



Laurence TRASTOUR-ISNART
Députée des Alpes-Maritimes
membre de la Commission de la défense
nationale et des forces armées, rédacteur territorial



Jean-Pierre VIGIER
Député de Haute-Loire
membre de la Commission des affaires économiques,
fonctionnaire de catégorie A



Isabelle VALENTIN
Députée de la Haute-Loire
membre de la Commission des affaires sociales,
salariée agricole



Philippe VIGIER
Député d'Eure-et-Loir
Président du groupe Liberté et Territoires de
l'Assemblée, membre de la Commission des affaires
sociales, biologiste A.I.H.P.



Pierre VATIN
Député de l'Oise
membre de la Commission du développement durable
et de l'aménagement du territoire,
permanent politique



Stéphane VIRY
Député des Vosges
membre de la Commission des affaires sociales,
avocat



Patrice VERCHÈRE
Député du Rhône
membre de la Commission de la défense nationale
et des forces armées



Jean-Pierre VOGEL
Sénateur de la Sarthe
membre de la Commission des finances,
expert-comptable

Bulletin d'adhésion

Nom:

Prénom:

Adresse:

.....

Code postal:

Commune:

Mail:

Tél.:

Je suis une personne physique:

- 200 euros
- 300 euros
- Autre montant:

Je souhaite faire adhérer ma société :

- 1 000 euros
- 2 000 euros
- Autre montant:

Je souhaite être membre bienfaiteur et verse la somme de:

- 1 000 euros
- 2 000 euros
- 3 000 euros
- Autre montant:

Le chèque est à établir à l'ordre de Génération Entreprise - Entrepreneurs Associés.
Chaque don de particulier est déductible de vos impôts à hauteur de 66 % du montant de votre don.
Un reçu fiscal vous sera adressé en retour. A retourner à :

GÉNÉRATION ENTREPRISE - ENTREPRENEURS ASSOCIÉS
53, RUE DU CARDINAL LEMOINE - 75005 - PARIS

STAF

L'expert du froid en mouvement



**LEADER DES TRANSPORTS
FRIGORIFIQUES**



**RESPECT DES RIVERAINS
ET DE L'ENVIRONNEMENT**



**UNE ORGANISATION
OPTIMISÉE EN TEMPS RÉEL**